

Vigilance orange sur la croissance

Note de conjoncture



10 septembre 2026

Éditeur

Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Les *Notes de conjoncture* sont disponibles dès leur parution sur le site internet de l'Insee dans les rubriques Conjoncture et Collections à l'adresse www.insee.fr.

ISSN : 2726-6176

ISBN : 978-2-11-187010-9

TNNC : 2609

Dépôt légal : 10 septembre 2026

© Insee 2026 « Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur ».

Directeur de la publication

Fabrice Lenglard

Rédacteurs en chef

Clément Bortoli
Swann-Emilien Maillefert
Dorian Roucher

Secrétariat de rédaction et mise en page

Florian Lézec
Séverine Clément
Marie-Amélie Fons
Jérôme Lebrun

Secrétariat

Nathalie Champion

Contributeurs

Raphaële Adjerad
Paul Aventin
Augustin Baron Rault
Gabriel Benedetti
Guillaume Blin-Vialart
Loïc Bomo
Xavier Braquaval
Gabriel Buresi
Marie-Cécile Cazenave-Lacrouts
Mathieu Clément-Cottuz
Lionel Delta
Juliette Ducoulombier
Janine Eguienta
Marianne Fabre
Sébastien Faivre
Victoria Fumat
Guillaume Graindorge
Adèle Grondin
Boris Guannel
Sylvain Heck
Enzo Iasoni
Yves Jauneau
Julie Kiren
Heidi Koumarianos
Inès Lebrun Moro
Adrien Lecharny
Florian Lécrivain
Paulin Lemoine
Diego Martinez
Denys Médée-Welter
Pauline Meinzel
Erwann Menard-Commault
Thomas Mergem
Sophie Monnier
Nicolas Palomé
Caroline Pinton
Benjamin Quévat
Paul Rodier
Cédric Roger-Peyrard
Marine Seilles
Fabien Toutlemonde
Julien Valentino
Gaston Vermersch
Eva Youinou
Sarah Zaidan
Cédric Zimmer

Sommaire

Vue d'ensemble	4
Conjoncture internationale et prévisions détaillées pour la France	6
Éclairages	
● Les épisodes caniculaires de l'été coûteraient 0,1 point de croissance annuelle à l'économie française en 2026, essentiellement en raison de la baisse de la production agricole	22
● En 2025, la croissance du PIB a surpris à la hausse de 0,3 point par rapport à la prévision de juin, principalement du fait de la production aéronautique	35
● L'erreur moyenne de prévision de croissance trimestrielle des <i>Notes de conjoncture</i> est de 0,2 point, sans biais à la hausse ou à la baisse	42
● Les Français sont un peu plus nombreux à sous-estimer l'évolution de leurs revenus qu'à les surestimer, en particulier les retraités et les plus aisés	52
Annexe statistique	66

Vigilance orange sur la croissance

Au printemps, l'économie mondiale a continué de déjouer les pronostics par sa vigueur : le commerce mondial, à peine égratigné l'an passé par les droits de douane instaurés par l'administration américaine, n'a presque pas faibli malgré le blocage du détroit d'Ormuz, stimulé par l'effervescence des échanges dans le Pacifique liés à l'intelligence artificielle. En particulier, les colossaux investissements privés liés aux nouvelles technologies tirent la croissance aux États-Unis dont l'activité, sans le soutien du pouvoir d'achat des ménages, conserve tout de même un rythme de l'ordre de +2 % par an. À l'autre bout de la chaîne, la Chine conserve une croissance déséquilibrée, stimulée par les exportations mais sans demande intérieure. De son côté, l'Europe, et notamment l'Allemagne, est enfin sortie de sa torpeur : l'activité a progressé solidement au printemps dans les quatre principales économies de la zone euro prises ensemble (+0,3 % comme en début d'année) et plus fortement encore au Royaume-Uni (+0,4 % après +0,6 %).

Pourtant, l'inflation a bondi dans toutes les régions du monde (+3,3 % dans la zone euro en août), tirée par les prix de l'énergie. La confiance des ménages, européens comme américains, a accusé le coup au printemps mais leur consommation a tenu, les ménages ajustant fortement leur épargne à court terme. Avec le regain de tensions au Proche-Orient cet été, qui a ramené les prix du baril autour de 90 \$ après une détente mi-juin, et le bombardement des raffineries russes, qui a fait bondir les marges de raffinage au niveau mondial, l'inflation augmenterait encore d'ici décembre, la hausse des prix de l'énergie contaminant progressivement les prix des autres biens et services. Cette poussée des prix conduirait les banques centrales à durcir un peu plus leur politique monétaire. Le regain inflationniste, la fin de l'assouplissement monétaire des principales banques centrales et la concurrence des émetteurs privés, qui financent les puissants investissements dans l'IA aux États-Unis, ont fait grimper les taux obligataires de part et d'autre de l'Atlantique : l'augmentation des taux souverains se transmet progressivement au coût du crédit pour les ménages et les entreprises partout dans le monde. Malgré cet environnement difficile, les enquêtes de conjoncture suggèrent que les économies américaine et européennes continueraient de résister et la demande adressée à la France progresserait solidement d'ici la fin de l'année.

Relativement à la bonne tenue de ses voisins, l'économie française décroche. Après avoir reculé à l'hiver (-0,2 %), l'activité a stagné au printemps (+0,0 %). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette divergence. D'abord, la France connaît un retournement violent de l'activité dans les travaux publics, conséquence du cycle électoral municipal. Ensuite, selon les données actuellement disponibles, elle semble avoir été plus fortement affectée que ses voisins par les vagues de chaleur, notamment dans l'agriculture, qui coûteraient 0,1 point de croissance sur l'année. De plus, son marché du travail y est plus dégradé qu'ailleurs en Europe, avec un chômage en hausse et des salaires peu dynamiques. Enfin, l'impulsion budgétaire y est moins favorable que chez ses voisins.

D'ici la fin de l'année, certains de ces freins se lèveraient un peu. Notamment, les effets des vagues de chaleur dans l'agriculture ont pour l'essentiel déjà été enregistrés en comptabilité nationale trimestrielle, et expliquent en partie la croissance atone du premier semestre. Les travaux publics souffriraient encore à l'été de la chaleur, mais la baisse de la production s'atténuerait à l'automne, après la chute du début d'année. Dans les enquêtes de conjoncture, passée la stupeur provoquée par le déclenchement de la guerre au Proche-Orient, le climat des affaires s'est ressaisi et se rapproche de sa moyenne de longue période en août. La France renouerait ainsi avec une timide croissance d'ici la fin de l'année (+0,1 % à l'été, puis +0,2 % en fin d'année), mais ferait pâle figure à côté de ses voisins en moyenne sur l'année : +0,4 % en 2026, soit trois fois moins que ses voisins de la zone euro ou le Royaume-Uni. La France serait la seule grande économie avancée où l'activité freinerait significativement en 2026.

L'inflation, qui a atteint 2,4 % en France au mois d'août, continuerait de s'élever pour atteindre 2,9 % en fin d'année : comme ailleurs en Europe, le prix du gaz flamberait et la hausse des prix de l'énergie contaminerait les prix des produits manufacturés et de certains services, notamment de transport. À cela s'ajouteraient la fin de la guerre des prix dans les télécommunications et le coup de chaud transitoire sur les prix des légumes frais, dont la récolte a pâti des vagues de chaleur. L'inflation resterait toutefois plus faible que dans le reste de l'Europe car les salaires et les prix des services y sont bien moins dynamiques. Les négociations salariales suffiraient d'ailleurs tout juste à compenser la hausse des prix cette année.

Du côté du marché du travail, la dégradation se poursuivrait. L'alternance continuerait de se retourner avec la réduction des soutiens publics, tandis que le reste de l'emploi privé serait quasi stable. Au final, l'économie française détruirait 52 000 emplois salariés en 2026 (après 48 000 en 2025) mais continuerait de créer massivement des emplois non salariés (+95 000 après +90 000 en 2025). La petite hausse de l'emploi total qui en résulte ne suffirait pas à absorber la hausse tendancielle de la population active et le chômage grimperait ainsi à 8,6 % en fin d'année.

Sous le double effet de la baisse de l'emploi salarié et de l'atonie des salaires réels, le pouvoir d'achat des ménages flancherait de 0,4 % sur l'année. Les ménages seraient contraints de puiser dans leur épargne pour maintenir un certain niveau de consommation (+0,3 % sur l'année) : ils réduiraient au minimum leurs dépenses de services arbitrables mais se sont rués sur les climatiseurs et ventilateurs lors des vagues de chaleur. Ceux qui le peuvent se pressent d'acquérir un véhicule électrique pour sortir au plus vite de la dépendance aux produits pétroliers.

La reprise de l'investissement des entreprises, qui avait surpris par sa rapidité en 2025 (+0,7 % après -0,3 % en 2024), a fait long feu : plombé par des perspectives de demande atone et un coût du capital en hausse, il repasserait dans le rouge en 2026 (-0,3 %). Il en serait de même pour celui des ménages (-1,3 %) qui avait enrayé sa chute en 2025 (+0,1 % après -10,0 % en 2024) : la nette reprise de la construction neuve ne compenserait pas le retournement du marché de l'ancien, dont la réaction à la hausse des taux est plus rapide. Malgré la hausse des dépenses de défense, l'investissement public serait en net recul, du fait de la baisse des dépenses en construction des municipalités au cours de l'année électorale. Au final, en reflet du décalage conjoncturel avec ses voisins, seul le commerce extérieur constituerait un franc soutien de la croissance française, en particulier pour le secteur aéronautique et naval.

Dans ce tableau morose, certaines incertitudes demeurent. Tout d'abord, les effets de la canicule sur l'activité du troisième trimestre ne sont pas encore totalement connus. Sur le plan international, un apaisement des tensions au Proche-Orient et une baisse des prix du pétrole ne peuvent pas être complètement exclus, même si les développements récents rendent improbable une résolution de la crise à court terme. ●

Conjoncture internationale et prévisions détaillées pour la France

Au premier semestre 2026, le boom de l'intelligence artificielle a continué de porter le commerce mondial, à peine bousculé par le conflit au Proche-Orient

Le commerce mondial a nettement accéléré au premier trimestre 2026 (+1,3 % après +0,3 % au quatrième trimestre 2025), avant de ralentir au printemps (+0,6 %). Les échanges sont restés très soutenus entre pays asiatiques et à destination des États-Unis, en particulier pour les biens liés aux investissements dans l'intelligence artificielle (IA, ► **éclairage** de la *Note de conjoncture* de juin). La fermeture du détroit d'Ormuz à partir de mars, par lequel transitent environ 20 % du pétrole et du gaz naturel liquéfié mondiaux, a un peu entravé cette dynamique : les importations de pétrole brut ont fondu partout dans le monde, en particulier en Chine où leur repli au printemps a été marqué (-32 %).

Pour le second semestre, les enquêtes de conjoncture et les premières données douanières asiatiques signalent une poursuite de l'expansion des échanges mondiaux (+1,0 % pendant l'été, avant de ralentir à +0,8 % à l'automne). Sur l'ensemble de l'année 2026, le commerce mondial maintiendrait sa progression proche des 3 %, comme en 2025.

La demande mondiale adressée à la France suivrait une trajectoire comparable à celle du commerce mondial au second semestre : après +1,0 % au premier trimestre et +0,7 % au deuxième, la demande adressée à la France progresserait de +0,9 % à l'été avant de ralentir à +0,7 % à l'automne, soit +2,7 % sur 2026 après +2,9 % en 2025.

Le blocage d'Ormuz et les bombardements des raffineries russes font flamber les prix de l'énergie

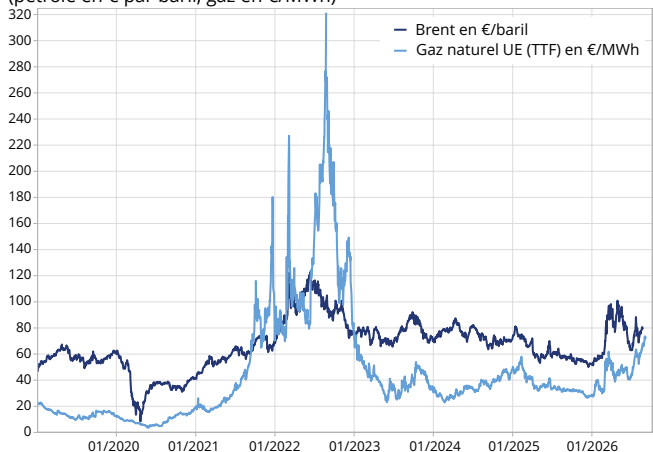
Après deux années de détente, les prix de l'énergie ont flambé en mars 2026, avec le déclenchement de la guerre au Proche-Orient et le blocage du détroit d'Ormuz (► **figure 1**). Le prix du baril de Brent, tombé à 63,1 dollars en moyenne au quatrième trimestre 2025, est remonté à 78,1 dollars au premier trimestre 2026, puis 96,6 dollars au deuxième, soit son plus haut niveau trimestriel depuis 2022. La très forte volatilité observée depuis mars – avec des pointes au-delà de 100 dollars et des reflux marqués lors des tentatives de médiation – traduit à la fois la forte incertitude des marchés et l'ampleur du choc économique, que les libérations des réserves stratégiques partout dans le monde et la très forte baisse des importations chinoises n'ont que partiellement compensées. Conventionnellement, en prévision, le prix du baril de pétrole est figé à 90 dollars.

Par ailleurs, la guerre en Ukraine a amplifié les conséquences de la hausse du prix du pétrole pour les consommateurs de carburants : en bombardant les raffineries russes, les forces ukrainiennes ont fortement réduit les capacités de raffinage mondiales (déjà amputées par l'indisponibilité forcée des unités des pays du Golfe) et forcé la Russie à interdire ses exportations de carburant. Il en résulte une envolée considérable des marges de raffinage (► **figure 2**).

Enfin, le Vieux Continent connaît un choc de prix majeur et spécifique sur le gaz européen. La guerre au Proche-

► 1. Cours mondial du pétrole et prix du gaz naturel en Europe

(pétrole en € par baril, gaz en €/MWh)



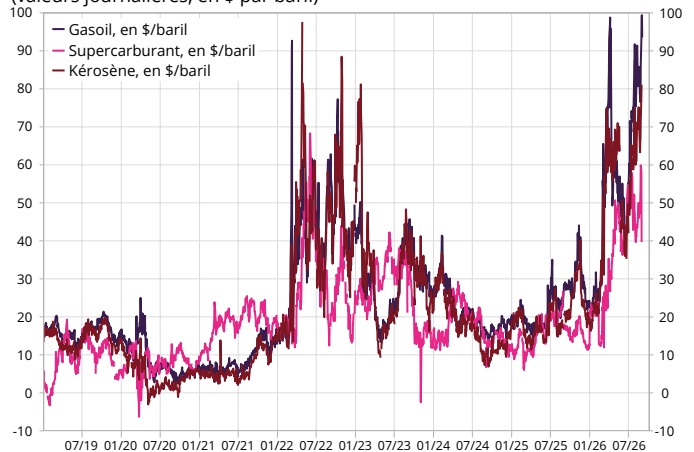
Dernier point : 7 septembre 2026.

Lecture : le Brent s'établissait à 78,98 €/baril le 24 août 2026 et le TTF à 68,32 €/MWh.

Source : Commodity Research Bureau, ICE Futures Europe.

► 2. Écart des prix des produits pétroliers raffinés avec le Brent

(valeurs journalières, en \$ par baril)



Dernier point : 7 septembre 2026.

Lecture : le spread entre le gasoil raffiné et le produit brut s'établissait à 80,60 \$/baril le 26 août 2026.

Source : US Energy Information Administration, ICE Futures Europe.

Orient et la fermeture du détroit d'Ormuz avaient déjà avivé la concurrence avec l'Asie pour capter les rares exportations gazières de la région, mais depuis l'été, les stocks européens sont à un niveau nettement inférieur à leur moyenne saisonnière : la canicule a entraîné une hausse significative de la demande d'électricité, massivement couverte par un recours aux centrales à gaz. En conséquence, le cours du gaz européen a plus que doublé depuis le début de l'année.

Les politiques monétaires se resserrent, les taux obligataires s'envolent

Dans la zone euro, après huit baisses ayant ramené le taux de la facilité de dépôt de 4,0 % à 2,0 % entre juin 2024 et juin 2025, la BCE a d'abord maintenu ses taux inchangés durant les premiers mois du conflit, avant de les relever de 25 points de base le 11 juin, à 2,25 %. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a maintenu, pour le moment, son taux directeur entre 3,50 % et 3,75 %. D'ici la fin de l'année, le maintien d'une inflation à haut niveau conduirait la BCE à procéder à une nouvelle hausse de taux en septembre, tandis que la Réserve fédérale entamerait d'ici décembre son cycle de resserrement monétaire.

Le regain inflationniste, la fin de l'assouplissement monétaire des principales banques centrales (amplifiée dans la zone euro par le dégonflement du bilan de la BCE) et la concurrence d'émetteurs privés, qui financent les puissants investissements dans l'IA, notamment aux États-Unis, ont fait bondir les taux obligataires des deux côtés de l'Atlantique, notamment concernant les émetteurs souverains (► figure 3). Début septembre, les taux souverains à 10 ans atteignaient 3,34 % en Allemagne et 4,17 % en France, des niveaux inobservés depuis les crises du tournant des années 2010. Hors zone euro, le Royaume-Uni et les États-Unis font face à des coûts de financement encore plus élevés (respectivement autour de 5,2 % et 4,7 % début septembre).

L'augmentation des taux souverains se transmet progressivement au coût du crédit pour les acteurs privés partout dans le monde : pour le moment, l'investissement semble résilient (hormis en France), mais cela pourrait rapidement grever leur capacité d'endettement et peser sur leurs investissements.

Aux États-Unis, le pouvoir d'achat recule mais les investissements dans l'IA ne faiblissent pas

Pour le moment, l'économie américaine a bien résisté au choc énergétique : l'activité a progressé de +0,5 % au premier trimestre, puis de +0,4 % au deuxième. En outre, le PMI composite américain poursuit sur sa lancée en août (► figure 4) : il a bondi à 56,0 après 54,5 en juillet, son plus haut niveau depuis avril 2022. L'accélération provient intégralement des services (à 56,8), tandis que l'indice manufacturier continue de baisser, à 53,2, au plus bas depuis cinq mois, mais toujours supérieur au seuil d'expansion. À l'inverse, les deux indicateurs de confiance des ménages (*Conference Board* et Université du Michigan) restent mal orientés : les ménages sont confrontés à une inflation élevée et leur pouvoir d'achat a reculé au printemps ; la consommation n'a tenu qu'au prix d'une nette réduction du taux d'épargne, tombé au plus bas depuis 2022.

Portée par l'investissement, l'activité américaine accélérerait à l'été (+0,6 %), avant de ralentir en fin d'année (+0,4 %) dans le sillage de la consommation des ménages qui serait progressivement rattrapée par le regain inflationniste : au total, le PIB augmenterait de 2,1 % en 2026, au même rythme qu'en 2025. L'investissement privé s'envolerait de +4,4 % en 2026 après +2,7 % en 2025, tiré par sa composante non résidentielle (+6,6 %), reflétant l'effervescence des achats d'équipements liés à l'intelligence artificielle. À l'inverse, l'investissement résidentiel resterait déprimé (-3,3 % en 2026 après -2,2 % en 2025),

► 3. Taux des obligations souveraines à 10 ans



Dernier point : 7 septembre 2026.

Lecture : le taux des obligations françaises à 10 ans était de 4,02 % le 25 août.

Source : S&P.

Note de conjoncture

pénalisé notamment par le niveau élevé des taux. La consommation des ménages, quant à elle, ralentirait (+2,0 % en 2026 après +2,6 % en 2025).

En Chine, les exportations carburent, la demande intérieure patine toujours

L'économie chinoise a marqué le pas au printemps : après +1,3 % au premier trimestre 2026, le PIB a ralenti à +0,9 % au deuxième, soit sa plus faible progression trimestrielle depuis 2022. L'activité croîtrait de 1,0 % sur les trimestres restants, portant la croissance annuelle à +4,5 % en 2026, après +5,1 % en 2025. Le déséquilibre du modèle de croissance chinois s'accroîtrait en 2026. D'un côté, les exportations restent extrêmement dynamiques, mais de l'autre, la demande intérieure demeure atone : la crise immobilière se prolonge et la consommation des ménages ne redémarre pas. Cette configuration entretient les pressions déflationnistes internes et alimente les excédents commerciaux.

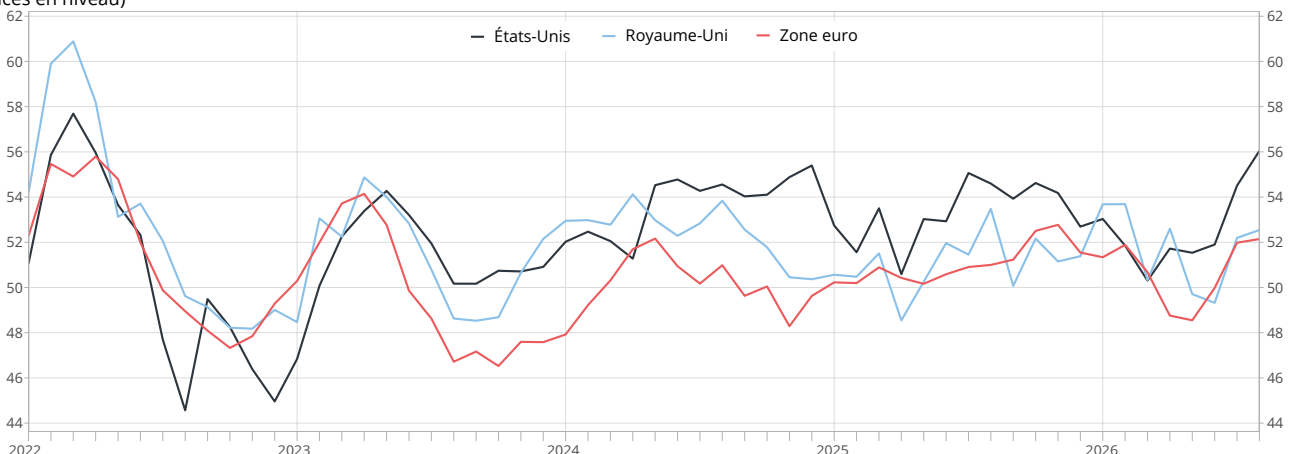
En Europe, l'activité a mieux résisté que prévu au premier semestre dans tous les pays, sauf en France

Dans les quatre principales économies de la zone euro prises ensemble, la croissance a gardé au deuxième trimestre le même rythme qu'au premier (+0,3 %), malgré le choc énergétique. L'activité a enchaîné trois trimestres vigoureux en Allemagne (+0,3 % après +0,4 % au premier trimestre 2026 et +0,3 % fin 2025), elle a gardé la cadence en Italie (+0,2 % après +0,3 % début 2026) et continué de caracoler en Espagne (+0,7 % après +0,6 %). L'économie britannique a également connu un début d'année dynamique (+0,4 % au printemps, après +0,6 % début 2026).

À côté de ses voisins, la France fait pâle figure : l'activité y a reculé au premier trimestre (-0,2 %) puis fait du surplace au printemps (+0,0 %). Au deuxième trimestre 2026, le PIB français ne progresse que de +0,5 % en glissement annuel, contre +1,0 % en Italie et en Allemagne et +2,7 % en Espagne (► figure 5).

► 4. PMI dans les économies avancées

(indices en niveau)



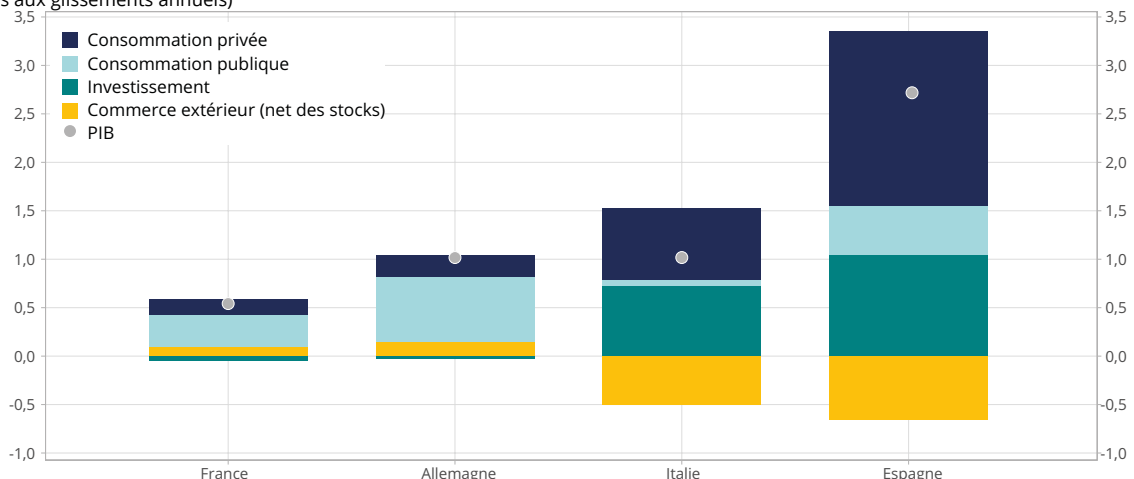
Dernier point : août 2026.

Lecture : le PMI composite des États-Unis était à 56 pour le mois d'août 2026, à 52,5 pour le Royaume-Uni à 52,1 pour la zone euro.

Source : S&P, calculs Insee.

► 5. Contributions au glissement annuel du PIB au deuxième trimestre 2026 dans les quatre principales économies de la zone euro

(contributions aux glissements annuels)



Lecture : en Espagne, au deuxième trimestre 2026, le PIB évolue de +2,7 % en glissement annuel, dont +1,8 point de contribution de la consommation privée.

Source : Eurostat, calculs Insee.

Tous les moteurs de la demande intérieure française sont grippés : la consommation privée est atone, la consommation publique progresse moins vite qu'en Allemagne et en Espagne et l'investissement patine, plombé par le repli de l'investissement public. En effet, la France décroche très fortement de ses voisins depuis 2026 sur les carnets de commande en génie civil (► **figure 6**) : cela s'explique essentiellement par le cycle électoral municipal français, tandis qu'à l'inverse, l'Italie et l'Espagne vivent les derniers versements du plan de relance européen (PNRR) dont ils ont bénéficié de manière importante à l'issue de la pandémie, et qui stimulent les dépenses d'infrastructure. Par ailleurs, d'après les dernières données disponibles, la canicule ne semble avoir affecté la production agricole qu'en France. La France peut en revanche compter sur une

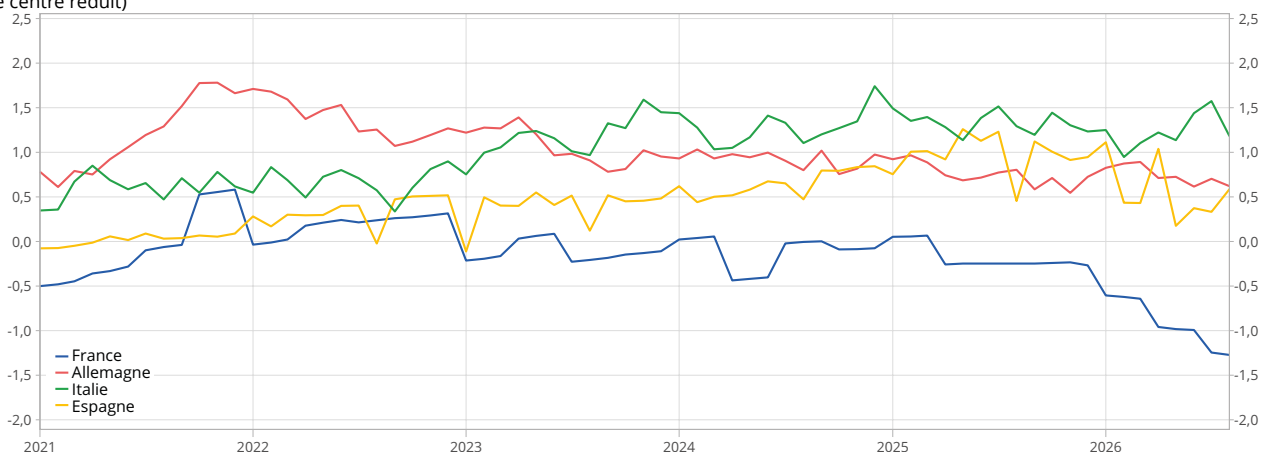
contribution positive du commerce extérieur y compris stocks, qui reflète directement le décalage conjoncturel de la France avec ses voisins immédiats.

L'inflation repartirait à la hausse partout en Europe, mais à des rythmes différenciés

Dans la zone euro, l'inflation d'ensemble sur un an, revenue sous la barre de 2 % de décembre 2025 à février 2026, est remontée à +3,3 % en août sous l'effet du choc énergétique. D'ici la fin de l'année, l'inflation d'ensemble de la zone euro continuerait de grimper pour atteindre +3,7 % en glissement annuel au quatrième trimestre 2026 (► **figure 7a**). Les prix de l'énergie n'accéléreraient plus, leur glissement annuel se maintenant autour de 15 % sur la fin de l'année. Ainsi, la hausse de l'inflation à

► 6. Jugement sur les carnets de commandes dans les travaux publics dans les quatre principales économies de la zone euro

(solde centré réduit)



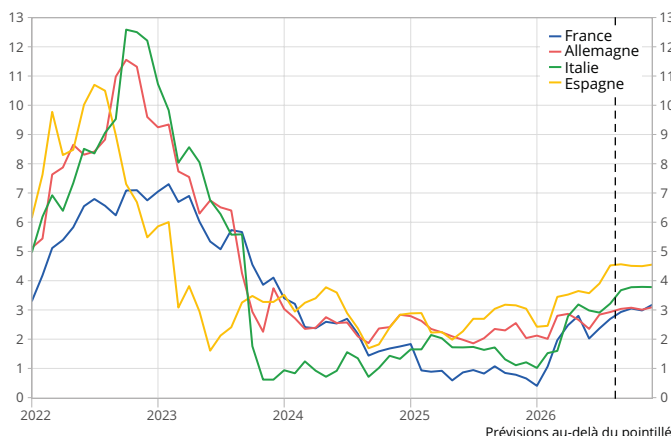
Dernier point : août 2026.

Lecture : en Allemagne, en juillet 2026, l'indicateur d'évolution des carnets de commande était 0,7 écart-type au-dessus de son niveau moyen de long terme (moyenne sur la période de janvier 1991 à août 2026).

Source : enquêtes DGEFIN, calculs Insee.

► 7a. Évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé dans les quatre principales économies de la zone euro

(glissements annuels en %)



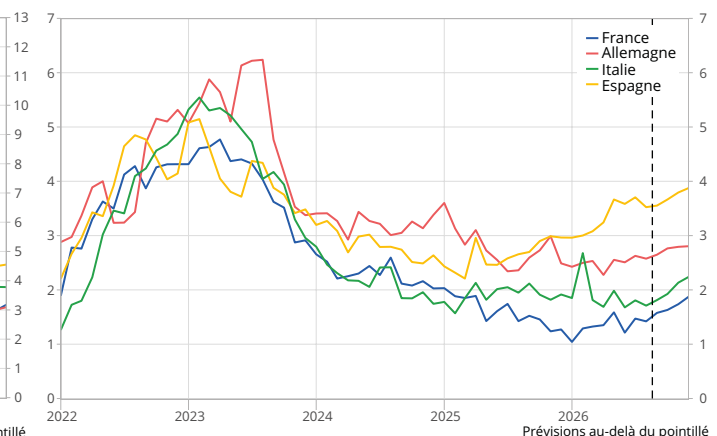
Dernier point : décembre 2026.

Lecture : en France, en août 2026, l'IPCH augmente de 2,7 % sur un an.

Source : Eurostat, calculs Insee.

► 7b. Évolution de l'indice d'inflation sous-jacente harmonisé dans les quatre principales économies de la zone euro

(glissements annuels en %)



Dernier point : décembre 2026.

Lecture : en France, en août 2026, l'IPCH sous-jacent augmente de 1,4 % sur un an.

Source : Eurostat, calculs Insee.

Note de conjoncture

venir serait due à l'inflation alimentaire, qui passerait à +1,6 % en moyenne à l'automne, et surtout à l'inflation sous-jacente (► **figure 7b**) : cette dernière resterait relativement contenue mais augmenterait tout de même d'ici la fin de l'année (+2,8 % de glissement annuel attendu à l'automne) sous l'effet de la diffusion progressive des coûts de l'énergie aux prix des services et des biens manufacturés. La dynamique d'inflation serait proche au Royaume-Uni, où elle passerait de +2,8 % en moyenne au deuxième trimestre à +3,4 % en fin d'année.

En outre, au sein de la zone euro, les écarts d'inflation entre pays resteraient marqués : ainsi, l'inflation totale atteindrait en moyenne à l'automne +4,5 % en Espagne, +3,8 % en Italie, +3,1 % en Allemagne et en France (au sens de l'IPCH). Les divergences seraient encore plus nettes sur le sous-jacent : son glissement annuel s'établirait en moyenne à l'automne à +3,8 % en Espagne, +2,8 % en Allemagne et +2,1 % en Italie. La France, où les salaires sont moins dynamiques qu'ailleurs, fermerait la marche : l'inflation sous-jacente (au sens de l'IPCH) s'y établirait à +1,8 % en moyenne à l'automne.

L'activité ralentirait à peine en Europe en deuxième partie d'année

Toutefois, la vague inflationniste ne briserait pas la croissance en Europe au second semestre. Elle se diffuserait certes progressivement aux coûts de production, puis aux prix à la consommation des produits non énergétiques, pesant encore un peu plus sur le pouvoir d'achat des ménages, mais les enquêtes de conjoncture sont malgré tout plutôt bien orientées de part et d'autre de la Manche (► **figure 4**). Au Royaume-Uni, le PMI composite s'est établi à 52,5 en août, après 52,2 en juillet. Dans la zone euro, l'indice PMI composite s'est

établi à 52,1 en août, après 52,0 en juillet, son plus haut niveau depuis novembre 2025 : l'indice manufacturier y a notamment atteint son plus haut niveau depuis plus de quatre ans. Cette impulsion vient très majoritairement d'Allemagne où l'industrie semble enfin se redresser, les soldes d'enquêtes sur la production et les commandes atteignant des niveaux inédits depuis début 2022. Les enquêtes d'août de la Commission européenne confirment la résilience des quatre principales économies de la zone euro (► **figure 8**), pour lesquelles la confiance s'améliore surtout dans l'industrie, mais aussi légèrement dans les services.

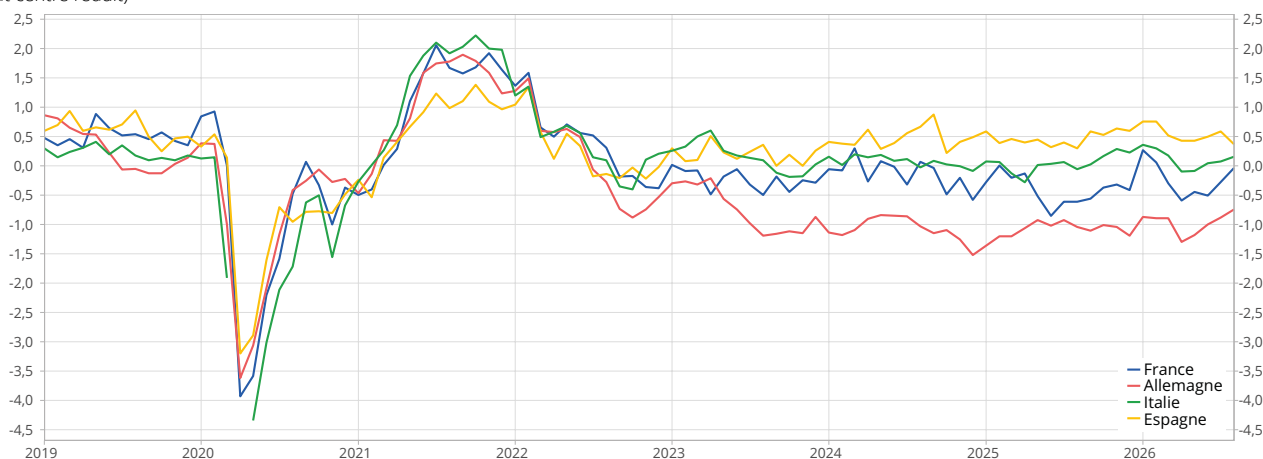
Ainsi, dans les quatre principales économies de la zone euro, l'activité ralentirait à +0,2 % à l'été, mais la croissance retrouverait un peu de vigueur à l'automne (+0,3 %), portée par la croissance allemande dont la composante industrielle, perturbée à l'été par l'assèchement du Rhin, rebondirait à l'automne. Au Royaume-Uni, l'activité garderait un certain allant cet été (+0,3 %) avant de marquer le pas en fin d'année, l'inflation finissant par peser sur la consommation des ménages.

L'Allemagne redémarre, la France est à la peine

En Allemagne, l'activité ralentirait à l'été (+0,1 %), pénalisée par les effets de la canicule et de l'assèchement du Rhin sur le transport de marchandises qui freineraient les exportations et la production, avant d'accélérer à l'automne par contrecoup (+0,3 %). Sur l'année, l'activité accélérerait nettement (+1,0 % après +0,3 % en 2025 et +0,0 % en 2024) portée par la vigueur des dépenses publiques dans le cadre du « bazooka » budgétaire et par le redémarrage du commerce extérieur après plusieurs années de vaches maigres.

► 8. Indicateur de confiance économique dans les quatre principales économies de la zone euro

(climat centré réduit)



Dernier point : août 2026.

Lecture : en Allemagne, en juillet 2026, l'indicateur de confiance économique était 0,9 écart-type en dessous de son niveau moyen de long terme (moyenne sur la période de janvier 2005 à août 2026).

Source : enquêtes DGEFIN, calculs Insee.

La croissance italienne garderait le rythme à l'été (+0,2 %), avant de ralentir un peu en fin d'année (+0,1 %) : la consommation des ménages finirait par être rattrapée par la vague inflationniste, l'Italie étant particulièrement exposée au choc énergétique, notamment du fait de sa forte dépendance au gaz. L'activité accélérerait encore un peu en 2026 (+0,9 % après +0,7 %) : l'investissement resterait le principal soutien à la croissance, tandis que le commerce extérieur pèserait sur l'activité (-0,2 point sur 2026).

En Espagne, la croissance resterait nettement supérieure à celle de ses partenaires, stimulée par la hausse de population active induite par les flux migratoires (► **éclairages** des *Notes de conjoncture* de décembre 2024 et décembre 2025) : elle progresserait de +0,6 % à l'été avant de ralentir un peu à l'automne (+0,5 %), la consommation des ménages ralentissant là aussi sous l'effet du regain inflationniste. Sur l'année, l'activité espagnole ne ferait que ralentir légèrement (+2,6 % après +2,8 % en 2025). La demande intérieure continuerait de soutenir la croissance, avec une forte progression de la consommation privée et un investissement toujours porté par le secteur de la construction. L'emploi y serait toujours vigoureux et le taux de chômage poursuivrait sa décrue passant en dessous des 10 % à la fin de l'année.

En France, l'activité progresserait de +0,1 % à l'été, puis de +0,2 % à l'automne. Sur l'ensemble de l'année en revanche, elle serait, de loin, la moins dynamique des quatre grandes économies de la zone euro : la croissance annuelle s'établirait à +0,4 % en 2026, après +0,9 % en 2025, du fait de l'atonie de toutes les composantes de la demande intérieure.

Sur l'ensemble de l'année, la croissance des quatre principales économies de la zone prises ensemble s'établirait à +1,1 % en 2026, après +0,9 % en 2025. La demande intérieure resterait le principal moteur de l'activité, mais son rythme fléchirait : la consommation privée ralentirait dans le sillage du pouvoir d'achat, tandis que l'investissement perdrait beaucoup de son élan, pénalisé par le renchérissement du coût du capital pour les acteurs privés. La consommation publique resterait en revanche allante en 2026 (+1,8 % en 2026, après +1,3 % en 2025), portée par les dépenses de défense et d'infrastructures. Le commerce extérieur soutiendrait la croissance (+0,2 point), mais serait contrebalancé par un mouvement de déstockage (-0,2 point).

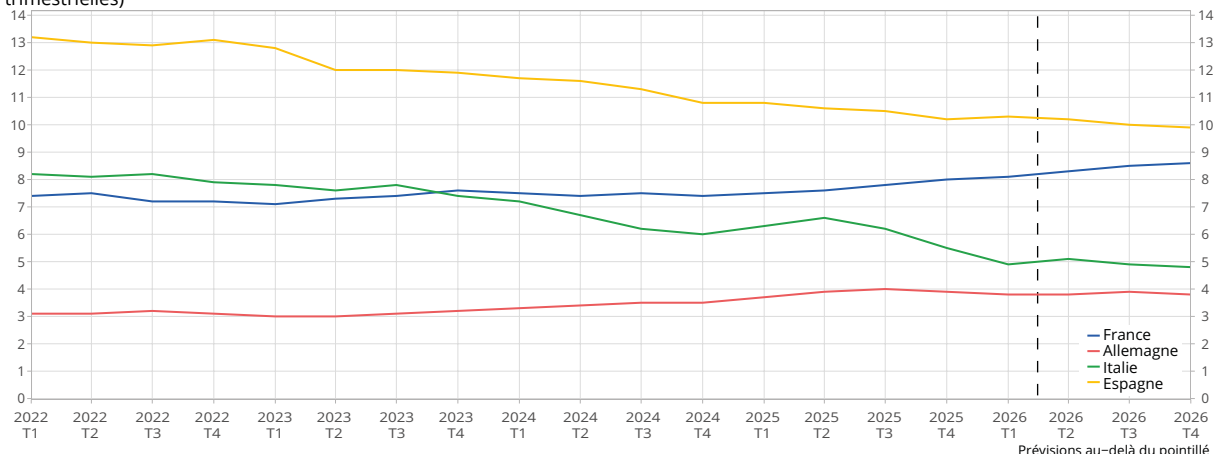
Au Royaume-Uni, la croissance annuelle atteindrait +1,2 % en 2026 (après +1,3 % en 2025). Elle serait soutenue par la demande intérieure dont tous les signaux seraient au vert. En revanche, le commerce extérieur pèserait sur l'activité, les mouvements de stocks ne compensant que partiellement cet effet.

Les trajectoires de chômage resteraient hétérogènes au sein de la zone euro

Dans la zone euro, les trajectoires nationales de taux de chômage restent toujours hétérogènes (► **figure 9**). En Espagne, il poursuit sa décrue grâce à d'importantes créations d'emplois. En Italie, le taux de chômage continue de baisser et se rapproche de 5 %, mais surtout en raison de la baisse de population active qui s'accroît. Le chômage allemand serait quasi stable autour de 4,0 %. Le chômage français, quant à lui, se singularise par une remontée continue depuis 2023 : il atteindrait 8,6 % fin 2026.

► 9. Évolution du taux de chômage dans les quatre principales économies de la zone euro

(valeurs trimestrielles)



Dernier point : quatrième trimestre 2026.

Lecture : en Allemagne, au premier trimestre 2026, le taux de chômage au sens du BIT est de 3,8 %.

Source : Eurostat, calculs Insee.

Note de conjoncture

En France, la croissance a connu une éclipse inattendue au premier semestre 2026

En France, l'activité a fait du surplace au deuxième trimestre 2026 après avoir reculé à l'hiver (+0,0 % après -0,2 %) : c'est nettement moins que prévu dans la *Note de conjoncture* de juin 2026, où la croissance était attendue à +0,3 % au printemps. Il s'agit d'une surprise importante : cette croissance nulle au deuxième trimestre 2026 avait une probabilité inférieure à 15 % de se produire dans le scénario d'alors (► **éclairage** sur le biais de prévision des *Notes de conjoncture*). L'activité a déçu dans la plupart des branches : la valeur ajoutée a été moins dynamique qu'attendu dans l'industrie manufacturière (+0,3 % contre +0,7 % prévu), dont le rôle d'entraînement est prépondérant pour le reste de l'économie (► **éclairage** sur le retour 2025), dans la construction (-0,6 % contre une stabilité prévue) et dans les services marchands (+0,1 % contre +0,3 % prévu). En outre, sous l'effet des vagues de chaleur estivales, la valeur ajoutée a nettement baissé dans l'agriculture dès le deuxième trimestre (-3,1 % contre une stabilité prévue), en raison de la comptabilisation de la production végétale, au fur et à mesure de la pousse et donc en cible annuelle dans la comptabilité nationale trimestrielle (► **éclairage** sur les effets des vagues de chaleur en 2026).

La demande intérieure finale a soutenu la croissance de l'activité comme prévu (contribution de +0,2 point au deuxième trimestre), mais sa composition a surpris. La consommation des ménages a connu un dynamisme inattendu (+0,3 %). La consommation en biens a fait preuve d'une belle tenue (+0,3 %) : la hausse des prix des carburants a eu pour effet conjoint de faire baisser la consommation des ménages de ces produits (-3,5 %), mais de stimuler l'achat de véhicules (+2,3 %), notamment électriques. En outre, les dépenses en biens d'équipement ont bondi (+2,8 %), stimulées par les achats de ventilateurs et climatiseurs au cours de la vague de chaleur de juin. À l'inverse, l'investissement des ménages a de nouveau reculé (-0,4 % après -1,6 % au premier trimestre) : les livraisons de programmes neufs attendues ont certes bien eu lieu, mais la dégradation de l'environnement de taux a immédiatement affecté le marché de l'immobilier ancien. Au total, cela a pesé à la fois sur l'investissement des ménages en services (-1,2 %), correspondant aux frais d'agence et de notaire, mais aussi sur leur investissement en construction (-0,1 %), du fait d'une baisse des dépenses d'entretien-amélioration. L'investissement des entreprises s'est, quant à lui, juste stabilisé (+0,1 % après -0,5 %) : les achats de biens ont été temporairement soutenus par la livraison d'un paquebot de luxe à une entité résidente, mais ceux en services, notamment en R&D, ont reculé pour la première fois depuis le premier trimestre 2024 (-0,6 %). Du côté des administrations publiques, l'investissement a de

nouveau reculé (-1,1 % après -1,4 %), sous l'effet de la baisse des dépenses de construction des communes liée au renouvellement des exécutifs municipaux, et la consommation collective a calé (+0,0 % après +0,3 %). Seules les dépenses individualisables, en particulier en santé, ont fait preuve de dynamisme (+0,6 % après +0,3 %).

Le commerce extérieur a soutenu la croissance à hauteur de +0,6 point au deuxième trimestre. En effet, les exportations ont rebondi (+2,9 % après -3,0 %) du fait du redécollage des exportations aéronautiques après le trou d'air de début d'année, tout comme les importations (+1,1 % après -0,6 %). En contrepartie, les variations de stocks ont pénalisé la croissance au deuxième trimestre 2026 (-0,7 point après +0,9 point).

Les épisodes caniculaires de l'été coûteraient environ 0,1 point de croissance annuelle à l'économie française en 2026, principalement en raison de la baisse de la production agricole

Depuis mi-juin 2026, la France a connu trois épisodes de chaleur de grande intensité entre juin et août. Au total, ce sont plus de 50 jours de vagues de chaleur qui ont eu lieu entre mi-juin et fin août en France métropolitaine, un nombre sans commune mesure avec ce qui avait été observé jusqu'à présent. (► **éclairage** sur les effets des vagues de chaleur en 2026).

Ces épisodes sont susceptibles d'avoir des effets négatifs sur l'activité à court terme. Le secteur d'activité le plus affecté serait l'agriculture. Par ailleurs, les trois vagues de chaleur se sont traduites par une hausse de la consommation d'électricité, tandis que l'épisode d'août a pesé sur la production électrique nationale, du fait de l'indisponibilité accrue du parc nucléaire. Dans la construction, la part d'entreprises du bâtiment et des travaux publics faisant état de conditions climatiques défavorables pour leur activité a augmenté cet été, selon les enquêtes de conjoncture de l'Insee. Jusqu'en 2025, la production industrielle en France semblait dans l'ensemble peu sensible aux vagues de chaleur, mais plusieurs entreprises interrogées dans les enquêtes de l'Insee ont signalé cet été des difficultés, du fait des restrictions environnementales ou de problèmes d'approvisionnement indirectement provoqués par les vagues de chaleur. Enfin, concernant la consommation des ménages français, les vagues de chaleur de cet été se sont surtout traduites par une hausse des achats de ventilateurs, climatiseurs et, comme l'an dernier, de produits rafraîchissants, comme les boissons et les glaces. À l'inverse, ces épisodes ont pu peser sur leur consommation en viande ou en meubles. Ces mouvements, d'ampleur limitée, n'ont pas d'impact macroéconomique majeur. Au final, au vu des

informations disponibles à date, les épisodes de chaleur amputeront la croissance française d'environ 0,1 point en 2026, essentiellement via la production agricole. Cet impact négatif a, pour l'essentiel, été déjà comptabilisé dans la croissance du dernier trimestre 2025 et du premier semestre 2026 (en raison de la mesure en cible de la comptabilité nationale) et ne jouerait plus fortement d'ici la fin de l'année.

Le climat des affaires retrouve son niveau de début d'année, effaçant la stupeur liée au déclenchement de la guerre au Proche-Orient

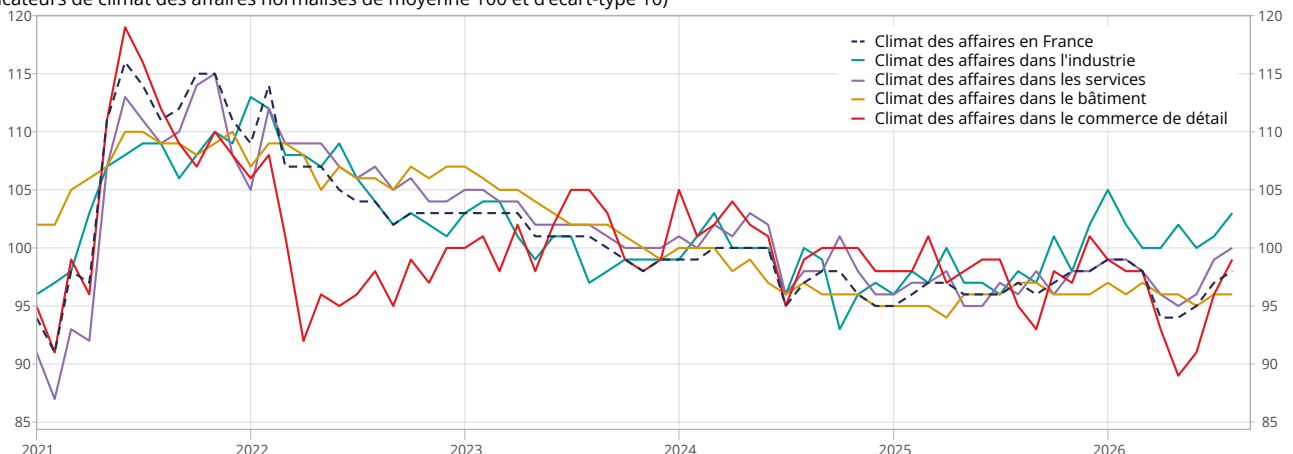
En France, la situation conjoncturelle d'ensemble, qui s'était fortement dégradée avec le déclenchement du conflit au Proche-Orient, remonte progressivement la pente. En août, le climat des affaires s'établit à 98 : il évolue depuis juillet 2024 sous sa moyenne de longue période, mais s'en rapproche depuis mai et retrouve désormais des niveaux similaires à ceux du début d'année (► **figure 10**). La situation conjoncturelle est globalement meilleure dans l'industrie, où le climat s'établit en août à 103, au-dessus de sa moyenne pour le neuvième mois consécutif, que dans les secteurs davantage exposés aux ménages : dans les services et le commerce de détail, le climat en août s'établit à sa moyenne de longue période ou juste en deçà (respectivement 100 et 99), mais s'améliore franchement depuis le point bas atteint en mai (respectivement 95 et 89). Enfin, le climat des affaires est stable dans le bâtiment : à 96 en août 2026, il reste en deçà de sa moyenne depuis avril 2024.

Au second semestre, la croissance retrouverait de pâles couleurs

Dans le sillage de cette timide embellie, la croissance retrouverait de pâles couleurs au second semestre : l'activité croîtrait de 0,1 % à l'été, puis de 0,2 % à l'automne. Au niveau sectoriel, l'activité plongerait dans l'industrie manufacturière au troisième trimestre (-0,6 %), avant de rebondir au quatrième trimestre : à cet horizon, l'activité ne reculerait plus dans l'industrie automobile, les raffineries arrêtées pour maintenance cet été redémarreraient et les sites industriels pénalisés par les vagues de chaleur estivales retrouveraient leur fonctionnement habituel. En outre, l'activité a connu un trou d'air cet été dans la branche aéronautique, mais rebondirait vivement au quatrième trimestre pour augmenter de 10 % sur l'année. Dans la construction, l'activité reculerait encore au troisième trimestre (-0,4 %) avant de se stabiliser à l'automne : en particulier, les travaux publics, qui connaissent déjà une conjoncture très dégradée, seraient, de surcroît, pénalisés ponctuellement à l'été par les vagues de chaleur. Dans les services marchands, l'activité serait en sous-régime, reflétant l'atonie de la demande intérieure (+0,2 % par trimestre). Enfin, dans l'agriculture, l'activité continuerait de reculer un peu à l'été, mais à l'inverse, elle soutiendrait mécaniquement la croissance en fin d'année : en effet, sous l'hypothèse conventionnelle d'un retour à des rendements moyens en 2027, la production végétale rebondirait nettement.

► 10. Climat des affaires en France et dans les différentes branches

(indicateurs de climat des affaires normalisés de moyenne 100 et d'écart-type 10)



Dernier point : août 2026.

Lecture : le climat des affaires en France s'établit à 98 en août 2026.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises.

Note de conjoncture

L'emploi se stabiliserait

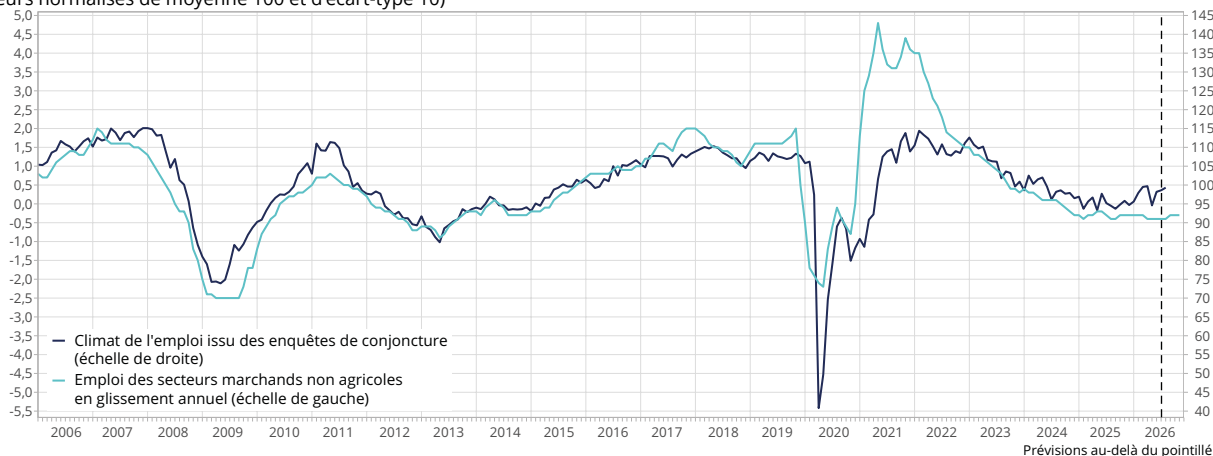
Dans le sillage de l'activité, l'emploi salarié a davantage diminué que prévu dans l'estimation de la *Note de conjoncture* de juin 2026 : -23 500 emplois au deuxième trimestre 2026 (contre -10 000 emplois prévus). À l'inverse, l'emploi non salarié a été un peu plus dynamique que prévu (+33 500 emplois, contre +18 000 prévus), possiblement en raison d'un phénomène d'anticipation avant la réduction de l'aide à la création ou la reprise d'entreprises (ACRE) prévue pour le second semestre.

En prévision, l'emploi salarié serait en légère baisse. Il continuerait de reculer dans le secteur privé, sous l'effet de la poursuite du durcissement des politiques de l'emploi : l'emploi en alternance, pour lequel l'essentiel des embauches ont lieu en septembre, diminuerait d'ici la fin de l'année, avec 44 000 postes d'alternants de moins en six mois. Hors alternants, l'emploi salarié privé se stabiliserait : en août, le climat qui synthétise les réponses des entreprises sur l'emploi s'établit à 98, toujours inférieur à sa moyenne de longue période, mais

en amélioration après le décrochage du printemps, où il avait atteint 94 en avril (► [figure 11](#)). Ainsi, l'emploi dans le secteur privé reculerait en 2026 (-66 000 sur l'ensemble de l'année), principalement en raison de la baisse de l'alternance. De son côté, après des hausses annuelles ininterrompues depuis 2019, l'emploi public continuerait de croître très légèrement à l'été, avec l'ouverture d'un nouveau concours pour le recrutement des enseignants, avant de se stabiliser à l'automne : sur l'année, il augmenterait de 14 000 emplois. Ainsi, fin 2026, l'emploi salarié total diminuerait sur un an (-0,2 %, soit -52 000 emplois), principalement du fait du secteur privé. La composante non salariée connaîtrait, quant à elle, un coup de frein au second semestre du fait de l'entrée en vigueur de la réduction de l'ACRE, mais elle progresserait sur l'année à un rythme proche de celui des deux années précédentes (+95 000 emplois). Ainsi, l'emploi total serait stable au cours du second semestre. Sur un an, à la fin 2026, il conserverait un rythme proche de celui de 2025 (+0,1 % soit +43 000 emplois).

► 11. Climat de l'emploi et évolution de l'emploi salarié marchand

(indicateurs normalisés de moyenne 100 et d'écart-type 10)



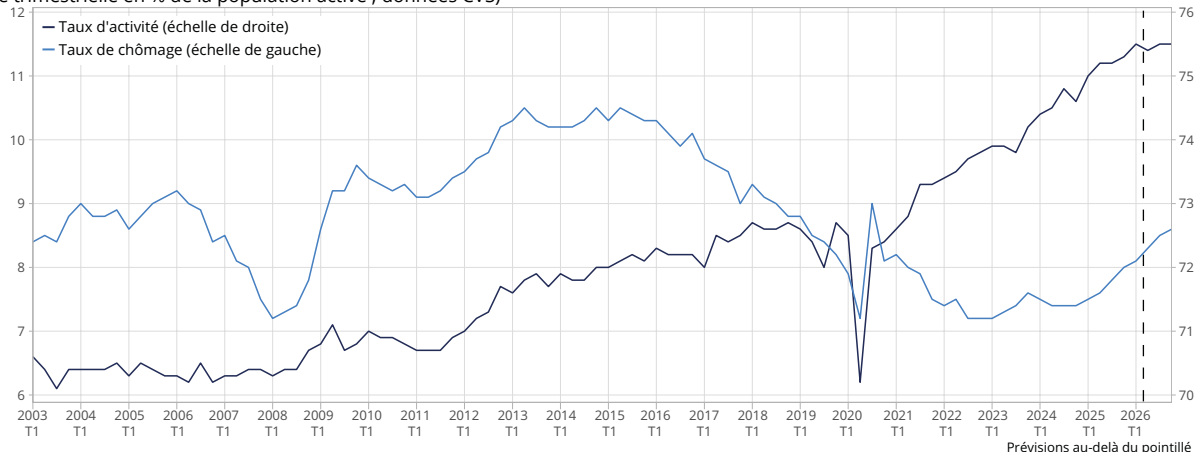
Dernier point : août 2026 pour le climat de l'emploi, deuxième trimestre 2026 pour le glissement annuel de l'emploi des secteurs marchands non agricoles (prévision pour les deux derniers trimestres).

Lecture : en août 2026, le climat de l'emploi s'élève à 99 points ; au quatrième trimestre 2026, l'emploi salarié marchand non agricole serait inférieur de 0,3 % à son niveau d'un an auparavant.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises et Dares-Insee-Urssaf, estimations trimestrielles d'emploi, prévision Insee.

► 12. Taux de chômage et taux d'activité au sens du BIT

(moyenne trimestrielle en % de la population active ; données CVS)



Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Emploi.

Le chômage continuerait de monter

Au deuxième trimestre 2026, le taux de chômage au sens du BIT a de nouveau augmenté, à 8,3 % en hausse de 0,2 point sur le trimestre et de 0,7 point sur un an.

En prévision, d'ici à fin 2026, la population active freinerait. Cela serait dû, en particulier à partir de septembre, à la suspension de la réforme des retraites de 2023, actée par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2026. En outre, le recul de l'alternance se traduirait par un tassement des taux d'activité des jeunes, avec leur retour progressif vers la formation initiale. Ainsi, compte tenu de la quasi-stabilisation de l'emploi, le taux de chômage continuerait d'augmenter, à 8,6 % de la population active en fin d'année (► **figure 12**), soit une hausse de 0,6 point sur un an. Une partie de la hausse, sans doute modeste, pourrait être liée aux effets de la Loi pour le plein emploi : depuis début 2025, l'inscription automatique auprès de France Travail des bénéficiaires du RSA et des jeunes inscrits en Missions locales a pu contribuer à la hausse de leur taux d'activité (► **encadré** de la *Note de conjoncture* de décembre 2024 et ► **Informations Rapides n°192**, août 2026).

L'inflation continuerait de s'élever pour atteindre +2,9 % en fin d'année

L'inflation en France, qui s'établissait en deçà de +1 % fin 2025 et début 2026, a brusquement augmenté à partir de mars, dans le sillage de la hausse du prix des hydrocarbures provoquée par le déclenchement du conflit au Proche-Orient, jusqu'à atteindre +2,4 % en mai, au plus haut depuis début 2024. Elle s'est toutefois un peu apaisée en juin et juillet (respectivement +1,8 %

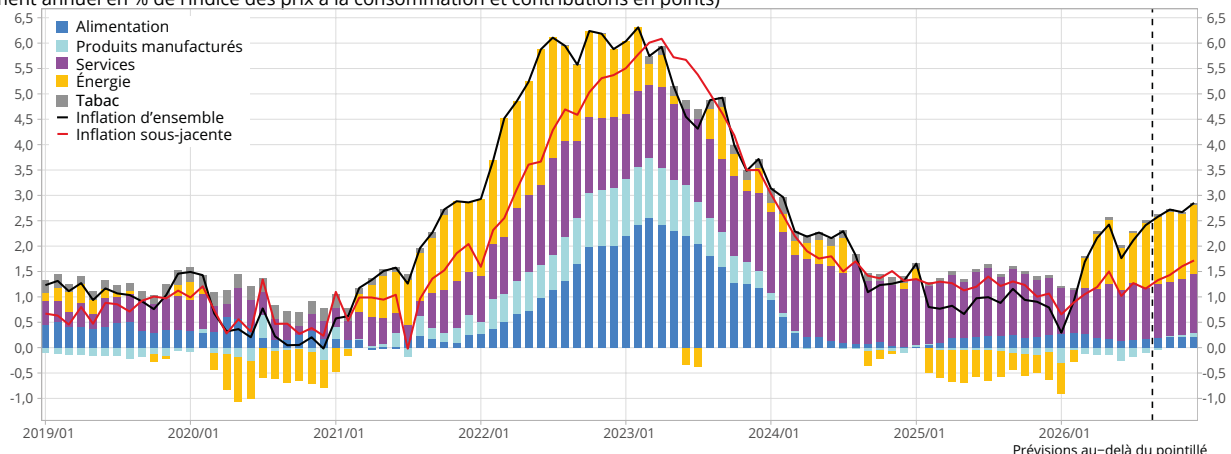
et +2,1 %), les perspectives de résolution du conflit ayant alors apporté une certaine détente aux cours. Celles-ci se sont néanmoins évanouies courant juillet avec la nouvelle escalade en cours au Proche-Orient ainsi que le bombardement des raffineries russes : ainsi, selon l'estimation provisoire, l'inflation est repartie en hausse au mois d'août, s'établissant de nouveau à +2,4 % (► **figure 13**). L'inflation continuerait de grimper d'ici la fin de l'année à +2,9 %, tirée à la hausse par les prix du gaz, ainsi que par la diffusion progressive des coûts des intrants énergétiques aux prix de vente de différents produits (agroalimentaires, produits manufacturés, transport aérien). En outre, les épisodes caniculaires de l'été contribueraient à réchauffer le prix des produits frais, notamment ceux des légumes (► **éclairage** sur les effets des vagues de chaleur en 2026), mais l'effet sur l'inflation d'ensemble serait à la fois transitoire et limité, compte tenu du faible poids de ces produits dans l'indice d'ensemble.

Les salaires accéléreraient en fin d'année, dans le sillage de l'inflation

À la suite du fort regain d'inflation depuis mars 2026, le Smic a été automatiquement revalorisé en cours d'année : il a augmenté de 2,4 % début juin. En outre, selon les enquêtes de conjoncture, le solde sur les perspectives générales de revalorisations salariales dans l'industrie augmente en juillet 2026, pour le troisième trimestre consécutif, signe que le regain d'inflation commence progressivement à être pris en compte dans les négociations salariales. Les salaires prendraient donc un peu d'élan au second semestre, mais resteraient freinés par la mauvaise passe du marché de l'emploi qui affaiblit le pouvoir de négociation des travailleurs.

► 13. Inflation d'ensemble et contributions par poste

(glissement annuel en % de l'indice des prix à la consommation et contributions en points)



Dernier point observé : août 2026, IPC estimation provisoire.

Lecture : en août 2026, l'inflation d'ensemble s'élève à +2,4 % selon l'estimation provisoire. L'énergie y contribue à hauteur de +1,3 point.

Source : Insee.

Note de conjoncture

Le salaire de base augmenterait de 2,3 % sur un an en fin d'année, et le salaire moyen par tête (SMPT) un peu plus (+2,4 %), soutenu par un léger effet de composition (nouvelle baisse des effectifs d'apprentis attendue à la rentrée 2026) et par un surcroît de primes (PPV et prime carburant) en fin d'année (► [figure 14](#)). Ce léger regain de croissance des salaires nominaux suffirait tout juste à compenser la hausse des prix¹. Alors que les salaires réels regagnaient en 2024 et 2025 graduellement les pertes subies pendant la vague inflationniste de 2022 et 2023, ils stagneraient en 2026 et leur niveau de fin d'année demeurerait en deçà de celui de 2021.

Dans les administrations publiques (APU), en l'absence de mesures générales de revalorisation, le SMPT nominal accélérerait légèrement (+1,2 % en moyenne en 2026, après +0,6 % en 2025), car une partie des agents publics bénéficieraient de la revalorisation du Smic. Dans un contexte d'inflation ravivée, le SMPT réel continuerait toutefois de reculer dans le secteur public en 2026 (-0,8 % en moyenne, après -0,7 % en 2025).

Le pouvoir d'achat des ménages reculerait en 2026

Au deuxième trimestre 2026, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) s'est contracté (-0,5 %), en raison de la forte augmentation des prix de consommation sur le trimestre (+0,9 %²), avec l'effet plein de la hausse des prix du carburant résultant de la guerre

au Proche-Orient. Le RDB des ménages a, quant à lui, un peu ralenti (+0,4 % après +0,5 %), dans le sillage de la masse salariale (+0,3 % après +0,4 %) et des revenus des entrepreneurs individuels, qui ont été pénalisés dans la branche agricole par la forte hausse du coût des intrants et les effets des vagues de chaleur.

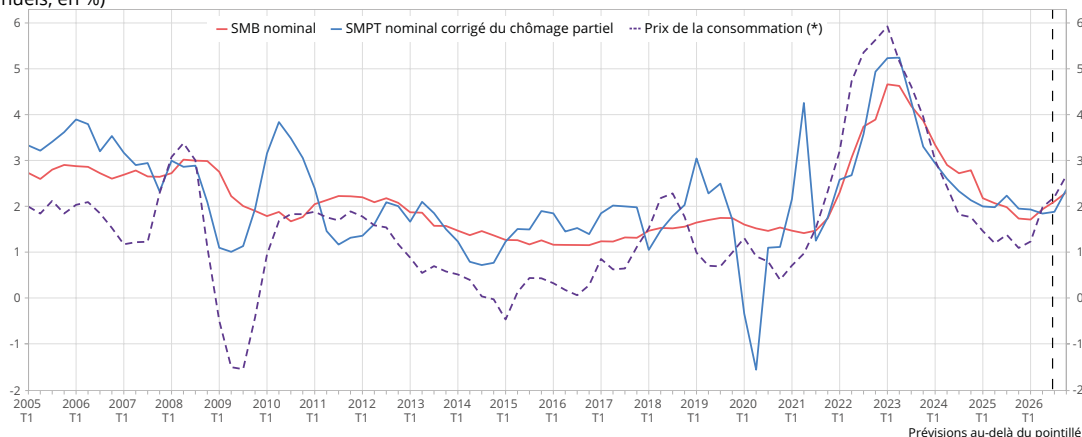
Le pouvoir d'achat du RDB serait quasi stable d'ici la fin de l'année (+0,0 % à l'été et +0,1 % à l'automne). Le prix de la consommation ralentirait légèrement (+0,5 % par trimestre). La masse salariale retrouverait un peu de vigueur (+0,5 % au troisième trimestre, puis +0,6 % au quatrième), tout comme les prestations sociales (+0,8 % au troisième trimestre, puis +1,0 % au quatrième), sous l'impulsion notamment de la montée en puissance de la hausse de la prime d'activité et de la revalorisation des pensions de retraite complémentaire attendue en fin d'année. Les revenus de la propriété financière conserveraient leur dynamisme, notamment en raison de l'augmentation des rendements servis par les produits de taux. Mais les prélèvements fiscaux accéléreraient à l'été et resteraient dynamiques en fin d'année. D'une part, le versement de la contribution différentielle sur les hauts revenus (CDHR) est prévu pour décembre et, d'autre part, le rendement spontané de l'impôt sur le revenu augmenterait de nouveau plus vite que les revenus en 2026, ce qui donnerait lieu aux paiements de soldes en faveur de l'État à l'été (► [éclairage](#) sur l'impôt sur le revenu de la *Note de conjoncture* de décembre 2025).

¹ Définis ici comme le déflateur de la dépense de consommation des ménages (hors services d'intermédiation financière indirectement mesurée, SIFIM) en comptabilité nationale.

² Les évolutions du revenu des ménages et du prix de la consommation présentées ici sont neutralisées de l'effet des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM), qui correspondent à la marge de taux d'intérêt sur les dépôts et sur les prêts bancaires. L'imputation de SIFIM majore le revenu disponible brut des ménages, via un surcroît d'intérêts reçus au titre des dépôts et de moindres intérêts versés au titre des crédits, pour un montant global correspondant à une consommation de SIFIM, mais l'effet de cette imputation est, en pratique, négligeable sur le pouvoir d'achat du RDB, car les variations de consommation de SIFIM transigent pour l'essentiel par des effets prix (► [encadré](#) sur les revenus du patrimoine de la *Note de conjoncture* de décembre 2023).

► 14. Évolution nominale du salaire moyen par tête (SMPT) corrigé de l'effet chômage partiel et du salaire mensuel de base (SMB)

(glissements annuels, en %)



* : déflateur de la dépense de consommation des ménages au sens des comptes nationaux, hors services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM).

Dernier point : quatrième trimestre 2026.

Note : le SMPT est ici corrigé du chômage partiel : les indemnités de chômage partiel ne sont pas considérées comme du salaire et ont, de ce fait, conduit à de très fortes variations du SMPT non corrigé pendant la crise sanitaire (► [article de blog](#) sur les indicateurs de salaires).

Lecture : au quatrième trimestre 2025, la croissance sur un an du SMB nominal est de +1,7 %.

Champ : branches marchandes non agricoles.

Source : Dares, Insee.

En moyenne sur l'année 2026, le RDB des ménages accélérerait nettement (+1,5 % après +0,8 % en 2025), mais progresserait moins vite que le prix de la consommation des ménages (+2,0 % en 2026, après +1,3 % en 2025), si bien que le pouvoir d'achat du RDB se contracterait (-0,4 %), comme en 2025. Toutefois, les déterminants de ce recul seraient très différents. En 2025, la contraction du pouvoir d'achat des ménages s'expliquait essentiellement par le recul des revenus distribués des sociétés, à la suite des versements de dividendes exceptionnels de 2024 en amont de l'instauration de la CDHR ; hors revenus du patrimoine, le pouvoir d'achat a augmenté de +0,5 %. À l'inverse, en 2026, la contribution des revenus de la propriété au pouvoir d'achat des ménages serait faible : la perte de pouvoir d'achat proviendrait de la surprise inflationniste et de la baisse de l'emploi salarié. Elle affecterait donc une large partie des ménages (► **figure 15**) : en particulier, les revenus d'activité reculeraient en termes réels pour la première fois depuis 1993 (hors crise sanitaire). *In fine*, le pouvoir d'achat serait très inférieur à la croissance du PIB en

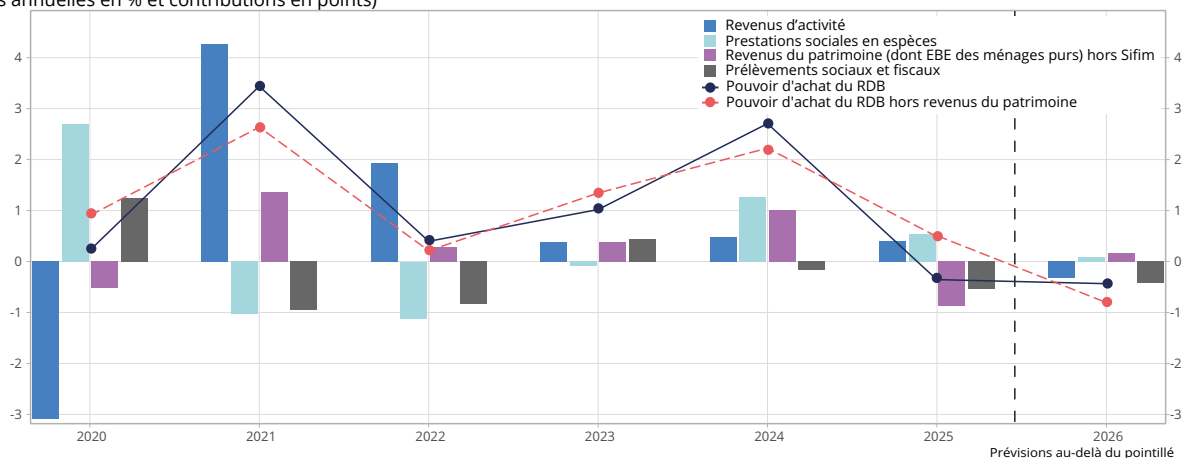
2026 (respectivement -0,4 % et +0,4 %), du fait de la dégradation des termes de l'échange, qui appauvrit l'économie française relativement au reste du monde. Bien que cette dégradation soit nettement moins forte à l'échelle de l'économie française que celle subie en 2022 (► **éclairage** sur le choc énergétique de la *Note de conjoncture* de juin 2026), son effet apparaît amplifié pour les ménages car elle serait, cette fois, largement à leur charge : d'une part, contrairement à 2022-2023, l'État n'a pas mis en œuvre de mesures générales d'atténuation de hausse des prix mais des mesures ciblées et, d'autre part, les salaires réels seraient peu dynamiques, en deçà de la productivité, reflétant un pouvoir de négociation affaibli par la situation du marché du travail.

La consommation des ménages français resterait hésitante

Les derniers signaux conjoncturels concernant la consommation des ménages sont contrastés (► **figure 16**). Le climat des affaires dans le commerce

► 15. Variations annuelles du pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages et principales contributions en termes réels

(variations annuelles en % et contributions en points)

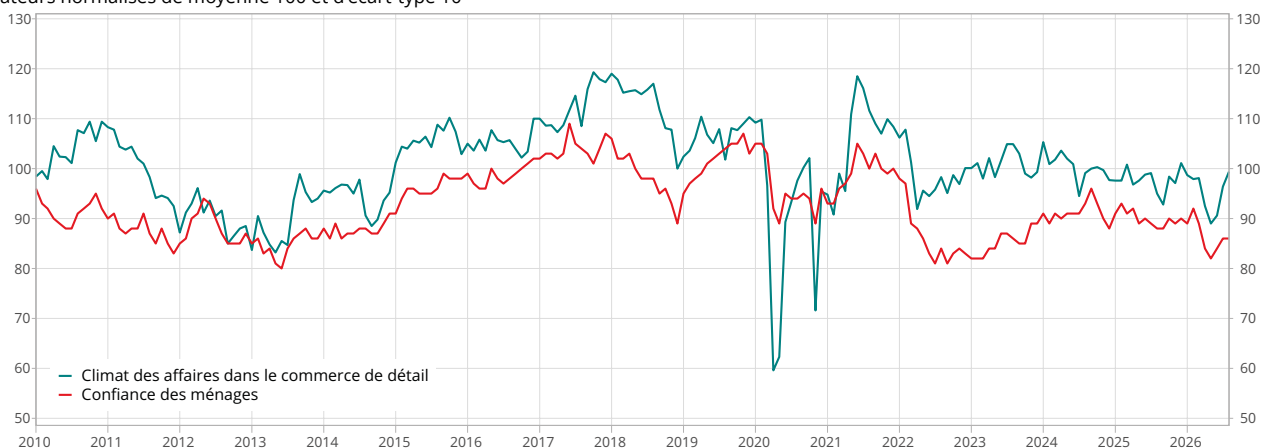


Lecture : le pouvoir d'achat du RDB a diminué de 0,4 % en 2025.

Source : Insee.

► 16. Climat des affaires dans le commerce de détail et confiance des ménages

(indicateurs normalisés de moyenne 100 et d'écart-type 10)



Dernier point : août 2026.

Lecture : le climat des affaires en France s'établit à 98 en août 2026.

Source : Insee, enquêtes mensuelles de conjoncture auprès des ménages et des entreprises du commerce de détail.

Note de conjoncture

de détail, après avoir subi un sévère trou d'air au printemps (89 en mai 2026), remonte franchement et s'établit en août à 99, juste sous sa moyenne de longue période. En revanche, les signaux émanant de l'enquête de conjoncture auprès des ménages sont moins encourageants : après avoir touché un point bas en mai 2026 à 82, la confiance des ménages s'est un peu redressée et s'établit à 86 en août, mais reste toujours très en deçà de sa moyenne. Le climat de l'épargne continue d'évoluer à des niveaux proches des plus hauts historiques (125 en août), tandis que le solde sur l'opportunité de faire des achats importants s'établit à -39 en août, nettement au-dessous de sa moyenne de longue période.

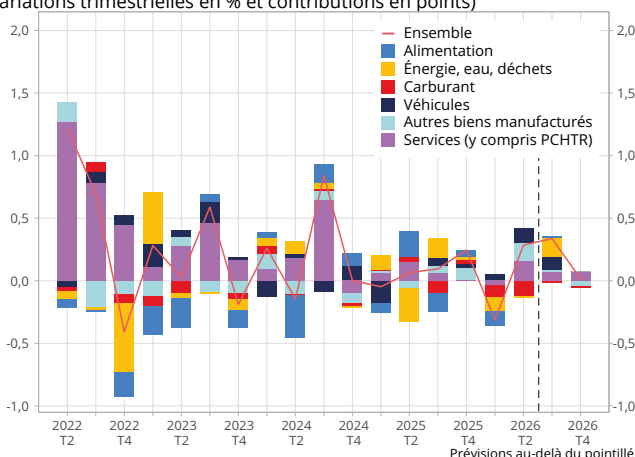
Dans ce contexte, la consommation n'augmenterait que modérément à l'été (+0,3 %), puis stagnerait en fin d'année (► **figure 17a**). La consommation de biens serait stimulée à l'été (+0,6 %) par le retour à la normale des consommations d'énergie du logement (+3,0 %), dépassant même légèrement leur niveau saisonnier habituel du fait des besoins de rafraîchissement, ainsi que par une nouvelle salve d'achats de véhicules (+2,0 %), notamment électriques. Elle reculerait légèrement par contrecoup à l'automne. Dans les services, la consommation conserverait un rythme médiocre (+0,1 % par trimestre), les ménages sacrifiant leur consommation en services arbitrables (hébergement-restauration, loisirs, etc.) en réaction à leur perte sèche de pouvoir d'achat.

Sur l'ensemble de l'année 2026, la consommation des ménages ralentirait encore, après des années 2024 et 2025 déjà peu dynamiques (+0,3 %, après +0,5 % en 2025 et +0,7 % en 2024). Elle irait toutefois plus vite que leur pouvoir d'achat (-0,4 %). La consommation des ménages résisterait donc un peu en moyenne annuelle, du fait du décalage habituellement observé entre choc de pouvoir d'achat et ajustement des comportements de consommation. Le taux d'épargne des ménages s'établirait ainsi à 17,3 % de leur revenu disponible brut en 2026 (après 17,8 % en 2025) et poursuivrait sa décrue après le sommet atteint en 2024 (► **figure 17b**). Les réponses des ménages à l'enquête de conjoncture de l'Insee montrent toutefois que cette désépargne serait plutôt subie que choisie.

L'investissement des ménages serait tiraillé entre la poursuite de la livraison de programmes neufs et la mauvaise conjoncture du marché de l'ancien

Après deux trimestres de recul, l'investissement des ménages se stabiliserait au troisième trimestre, avant de repartir un peu à la baisse en fin d'année (-0,2 %). Il continuerait de pâtir de la mauvaise conjoncture du marché de l'ancien, provoquée par l'élévation attendue du coût du crédit. La diminution du nombre de transactions dans l'ancien se répercuterait immédiatement sur l'investissement des ménages en services, qui reculerait de 1,0 % par trimestre. Celle-ci pénaliserait aussi les dépenses d'entretien-

► **17a. Consommation trimestrielle passée et prévue**
(variations trimestrielles en % et contributions en points)

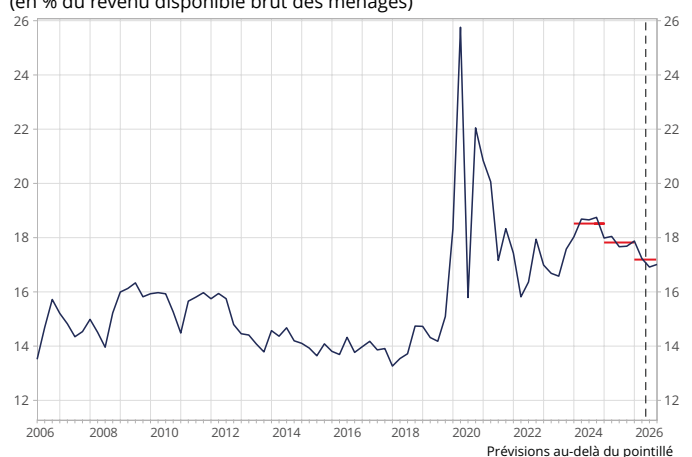


Note : la correction territoriale (PCHTR) désigne les achats faits par les résidents français à l'étranger (comptabilisés également en importations) nets des achats des non résidents réalisés en France (comptabilisés en exportations). Les autres contributions de la consommation des ménages (alimentation, énergie, etc.) portent exclusivement sur la consommation effectuée sur le territoire. Les services arbitrables correspondent à l'hébergement-restauration, aux services de transport, aux services aux entreprises et aux autres services aux ménages.

Lecture : au deuxième trimestre 2026, la consommation des ménages a augmenté de 0,3 % par rapport au trimestre précédent. La consommation en carburants a contribué à hauteur de -0,1 point à l'évolution de la consommation.

Source : Insee.

► **17b. Taux d'épargne des ménages**
(en % du revenu disponible brut des ménages)



Note : les lignes rouges correspondent aux valeurs moyennes pour les années 2024, 2025 et 2026.

Lecture : au deuxième trimestre 2026, le taux d'épargne des ménages s'est élevé à 17,2 % de leur revenu disponible brut.

Source : Insee.

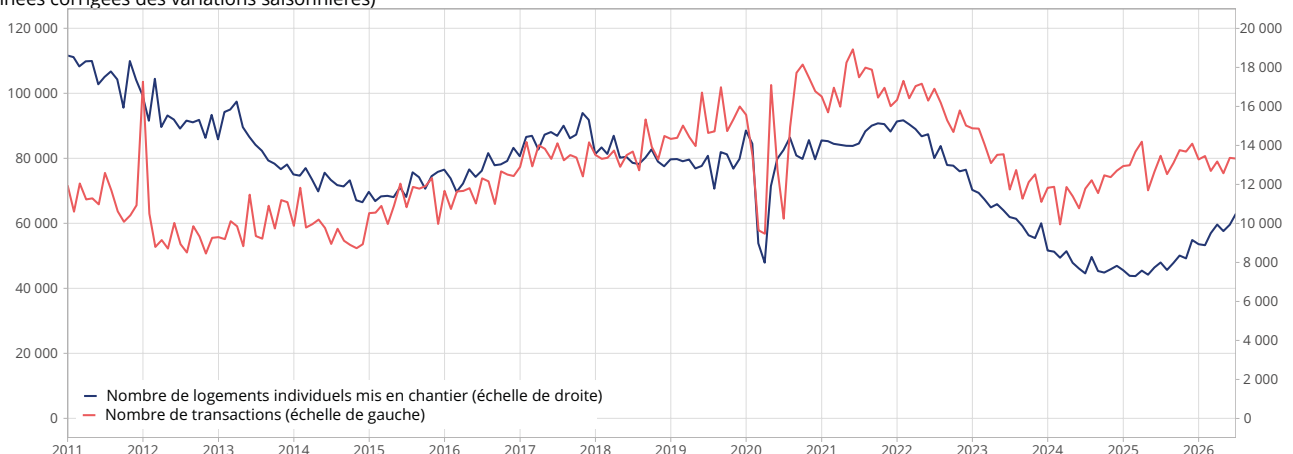
amélioration, largement liés aux achats de logements anciens, et affecterait également leur investissement en construction. Ce dernier continuerait toutefois de résister grâce aux livraisons de programmes neufs mis en chantier sur la période récente (► **figure 18**). Au total, l'investissement des ménages en construction repartirait à la hausse à l'été (+0,3 %), avant de ralentir à l'automne (+0,1 %).

L'investissement des entreprises continuerait d'être pénalisé par le renchérissement du coût du crédit et la faiblesse de la demande

Au second semestre 2026, l'investissement des entreprises, toujours pénalisé par le renchérissement du coût du crédit et par la faiblesse de la demande, serait

particulièrement morose (► **figure 19**). L'investissement en produits manufacturés chuterait au troisième trimestre (-2,2 % après +0,6 %) par contrecoup de la livraison du paquebot de luxe à une entité résidente au printemps, puis continuerait de reculer en fin d'année (-0,6 %). L'investissement des entreprises en services renouerait avec la croissance, mais serait moins dynamique qu'en moyenne depuis trois ans (+0,6 % à l'été, puis +0,3 % à l'automne). Enfin, leur investissement en construction serait pénalisé à l'été par l'effet des vagues de chaleur dans les travaux publics (► **éclairage** sur les effets des vagues de chaleur en 2026) avant de rebondir un peu en fin d'année (-0,2 % puis +0,2 %). Au total, l'investissement des entreprises reculerait au troisième trimestre (-0,6 %) et se stabiliserait en fin d'année.

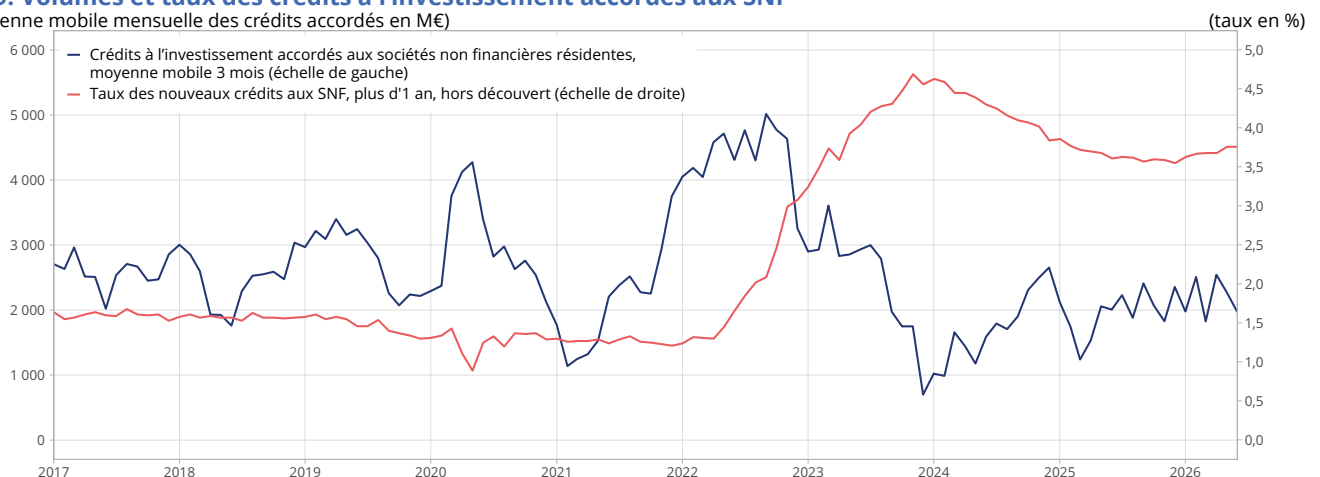
► 18. Nombre mensuel de logements individuels mis en chantier et de transactions immobilières dans l'ancien (données corrigées des variations saisonnières)



Lecture : en juin 2026, 9 928 logements individuels ont été mis en chantier et 80 137 transactions immobilières ont été enregistrées.
Source : SDES, Dgfi, calculs Insee.

► 19. Volumes et taux des crédits à l'investissement accordés aux SNF

(moyenne mobile mensuelle des crédits accordés en M€)



Lecture : en juin 2026, la moyenne sur les trois derniers mois (avril, mai, juin) des flux de crédits nouveaux à l'investissement accordés aux SNF résidentes se monte à 1,98 Md€. En juin 2026, le taux moyen des nouveaux crédits de plus d'un an, hors découvert, octroyés aux SNF résidentes est de 3,76 %.

Source : Banque de France.

Note de conjoncture

En 2026, les termes de l'échange pèseraient sur le taux de marge des entreprises

Au premier trimestre 2026, le taux de marge des sociétés non financières (SNF) a baissé de 1,0 point pour atteindre 31,5 %, après 32,5 % au quatrième trimestre 2025, fortement pénalisé par les termes de l'échange. En effet, la flambée des cours des hydrocarbures à compter de mars s'est répercutée rapidement dans les prix des importations et des consommations intermédiaires. Au deuxième trimestre 2026, il s'est pratiquement stabilisé : la nouvelle dégradation des termes de l'échange a été compensée principalement par la faiblesse des salaires réels et, dans une moindre mesure, par les gains de productivité.

Au second semestre 2026, le taux de marge des SNF augmenterait un peu : il atteindrait 31,8 % de la valeur ajoutée en fin d'année, soit +0,3 point par rapport au printemps. La productivité ne contribuerait presque plus à l'évolution du taux de marge en fin d'année dans un contexte de pâle croissance. Sous l'hypothèse d'une stabilisation du cours du Brent à 90 \$, les termes de l'échange contribueraient désormais positivement à l'évolution du taux de marge des SNF au second semestre, car celles-ci, notamment dans les branches manufacturières, répercuteraient les hausses de prix de leurs intrants. Ces gains issus des termes de l'échange seraient toutefois modérés par la hausse des salaires réels : les salariés négocieraient progressivement des revalorisations pour compenser leur perte de pouvoir d'achat du printemps.

Sur l'ensemble de l'année 2026, le taux de marge des SNF s'établirait à 31,6 % de la valeur ajoutée, en baisse

de 0,7 point par rapport à l'an passé. Les SNF subiraient une importante dégradation des termes de l'échange (contribution de -0,8 point à leur taux de marge), qu'elles réussiraient en partie à compenser en maintenant un écart entre la productivité et les salaires réels.

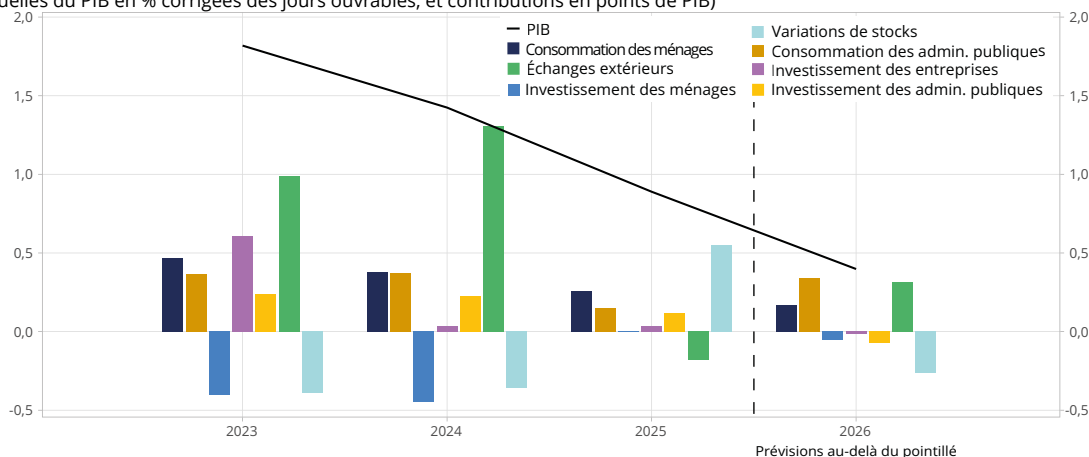
Le commerce extérieur de la France soutiendrait la croissance tout au long du second semestre

Après avoir connu un trou d'air cet hiver puis un rebond au printemps, les exportations de biens manufacturés continueraient de progresser franchement en fin d'année (+1,8 % au troisième trimestre, puis +1,3 % au quatrième). En effet, le second semestre serait marqué par de nouvelles livraisons de matériel aéronautique, ainsi que de navires civils et militaires. Hors livraisons aéronautiques et navales, les exportations manufacturières progresseraient de +0,9 % au troisième trimestre, puis de +0,5 % au quatrième trimestre, à un rythme un peu inférieur à la demande adressée à la France. Les exportations agricoles reculeraient quant à elles (-5,0 % à l'été, puis -2,0 % à l'automne), du fait du recul de la production en raison de la canicule. Une fois prises en compte les exportations d'énergie et de services, les exportations françaises augmenteraient de 1,2 % au troisième trimestre, puis de 1,0 % au quatrième trimestre. Les importations progresseraient, quant à elles, modérément (+0,8 % à l'été, puis +0,6 % à l'automne), tirées par le dynamisme des exportations manufacturières mais entravées par l'atonie de la demande intérieure.

Ainsi, le commerce extérieur soutiendrait comptablement la croissance française aux troisième et quatrième trimestres (+0,1 point par trimestre).

► 20. Variations annuelles du PIB et contributions des principaux postes de la demande

(variations annuelles du PIB en % corrigées des jours ouvrables, et contributions en points de PIB)



Dernier point : 2025 (observé), 2026 (prévu).

Lecture : en 2025, le PIB a augmenté de 0,9 % (variation corrigée des jours ouvrables) ; le commerce extérieur a contribué à cette croissance à hauteur de -0,2 point.

Source : Insee.

En 2026, l'activité en France ralentirait dans le sillage de la consommation des ménages et de l'investissement

Au total, en 2026, l'activité ralentirait : la croissance corrigée des jours ouvrés ralentirait à +0,4 % en moyenne annuelle, après +0,9 % en 2025 (► **figure 20**). La demande intérieure y contribuerait à hauteur de +0,3 point, après +0,5 point en 2024. En particulier, la consommation des ménages freinerait (+0,3 % après +0,5 %), pénalisée par le repli du pouvoir d'achat, mais surtout, l'investissement se retournerait (-0,6 % après +0,7 %). Ce repli concernerait à la fois l'investissement public (-1,7 % après +2,7 %), pénalisé par le cycle électoral communal, et celui des acteurs privés : l'investissement des ménages reculerait (-1,3 %), du fait d'une nouvelle baisse de l'investissement en construction, et celui des entreprises se replierait un peu (-0,3 % après +0,7 %). Le commerce extérieur contribuerait positivement à l'activité en 2026 (+0,3 point après -0,2 point en 2025), mais les entreprises puiseraient dans les stocks qu'elles avaient reconstitués en 2025 (-0,3 point après +0,6 point).

Aléas : guerre au Proche-Orient et impacts des vagues de chaleur

Plusieurs aléas entourent cette prévision. Tout d'abord, les effets de la canicule sur l'activité du troisième trimestre ne sont pas encore totalement connus. En outre, sur le plan international, le premier d'entre eux est la durée et l'intensité de la guerre au Proche-Orient. Cette *Note de conjoncture* fait l'hypothèse d'un maintien des cours de pétrole autour de 90 \$ jusqu'à la fin de l'année : si les négociations entre les parties prenantes, qui semblent actuellement au point mort, finissaient tout de même par aboutir, l'excès d'offre sur le marché des hydrocarbures pourrait reprendre le dessus et leur prix se détendrait, comme brièvement observé entre mi-juin et mi-juillet. Cela apporterait un peu de carburant au pouvoir d'achat et aux marges dans toutes les économies, stimulant la croissance. À l'inverse, une intensification ou un prolongement du conflit pourrait propulser les prix des hydrocarbures encore plus haut, asphyxiant encore un peu plus le pouvoir d'achat des ménages. ●

Les épisodes caniculaires de l'été coûteraient 0,1 point de croissance annuelle à l'économie française en 2026, essentiellement en raison de la baisse de la production agricole

Depuis mi-juin 2026, la France a connu trois épisodes de chaleur de grande intensité : le premier du 17 au 30 juin, le deuxième du 4 au 19 juillet et le troisième, particulièrement long, du 28 juillet au 19 août. Au total, 53 jours de vagues de chaleur ont eu lieu entre mi-juin et fin août en France métropolitaine, soit un nombre sans commune mesure avec ce qui avait été observé jusqu'à présent. En plus de ces vagues de chaleur survenues depuis la mi-juin, l'année 2026 a connu un épisode de températures très élevées fin mai : si cet épisode ne peut pas être qualifié de vague de chaleur, sa précocité n'en a pas moins été inédite.

Ces épisodes sont susceptibles d'avoir des effets négatifs sur l'activité à court terme. Le secteur d'activité le plus affecté serait l'agriculture : les vagues de chaleur de l'été pénaliseraient le rendement de nombreuses cultures, notamment pour le maïs, le fourrage, les oléagineux (tournesol, colza, etc.), les protéagineux (féveroles, pois, etc.) et les pommes de terre. En outre, la production viticole connaîtrait un nouveau recul après deux années de faibles récoltes. Enfin, en ce qui concerne les produits frais, les vagues de chaleur auraient surtout un effet néfaste sur les légumes, dont la production diminuerait et dont les prix sont en nette hausse, tandis que les fruits seraient dans l'ensemble moins affectés.

Par ailleurs, les trois vagues de chaleur de 2026 se sont traduites par une hausse de la consommation d'électricité, tandis que l'épisode d'août a pesé sur la production électrique nationale, du fait de l'indisponibilité accrue du parc nucléaire. Dans la construction, la part d'entreprises du bâtiment et des travaux publics faisant état de conditions climatiques défavorables à leur activité a augmenté cet été, selon les enquêtes de conjoncture de l'Insee. Sur longue période, les effets néfastes des épisodes de chaleur sur l'activité sont surtout perceptibles dans les travaux publics.

En revanche, la production industrielle en France semblait jusqu'en 2025 peu sensible aux vagues de chaleur, même si leurs conséquences peuvent ponctuellement se traduire par des difficultés pour certaines entreprises industrielles, du fait des restrictions environnementales ou de problèmes d'approvisionnement. La situation est différente en Allemagne, où le Rhin joue un rôle majeur dans l'acheminement de produits industriels situés souvent en amont de la chaîne de production : ainsi, le faible niveau d'eau du fleuve en cas de sécheresse est susceptible de faire baisser la production industrielle germanique.

Enfin, concernant la consommation des ménages français, les vagues de chaleur de cet été se sont surtout traduites par une hausse des achats de ventilateurs, climatiseurs et, comme l'an dernier, de produits rafraîchissants, comme les boissons et les glaces. Par ailleurs, sur longue période, elles changent les habitudes de consommation des ménages : elles s'accompagnent d'une légère hausse des dépenses de restauration et d'une légère baisse des achats de meubles. Ces mouvements, d'ampleur limitée, n'ont pas d'impact macroéconomique substantiel.

Au final, les épisodes de chaleur amputeraient la croissance française d'environ 0,1 point en 2026, essentiellement via la production agricole. Il s'agit d'effets de court terme sans préjuger d'effets à moyen terme plus importants : par exemple, la littérature économique montre que ces vagues sont susceptibles de déclencher des dépenses d'adaptation qui stimulent temporairement l'activité mais se font au détriment d'autres investissements productifs, et pèsent *in fine* sur la croissance à moyen terme. Ces estimations se fondent sur les informations disponibles début septembre qui couvrent encore imparfaitement la période estivale : des effets additionnels ne peuvent être exclus si, du fait de leur intensité, ces épisodes produisent des effets dans des secteurs habituellement épargnés.

Clément Bortoli, François Chevalier (Agreste, *Service statistique du ministère en charge de l'agriculture*)

L'Hexagone a connu depuis juin 2026 plusieurs vagues de chaleur d'ampleur inédite

De mi-juin à fin août 2026, la France métropolitaine a été traversée par une série de vagues de chaleur (définies, selon les [critères de Météo France](#), comme une suite d'au moins trois jours consécutifs lors desquels la température moyenne au niveau national ne descend pas en dessous de 23,4 degrés, avec au moins une journée à plus de 25,3 degrés) d'intensité inédite. Une

première vague de chaleur a été observée entre le 17 et le 30 juin, soit 14 jours, suivie d'une deuxième entre le 4 et le 19 juillet, soit 16 jours. Enfin, une troisième vague de chaleur a débuté le 28 juillet et s'est prolongée de façon ininterrompue jusqu'au 19 août (► [figure 1](#)). Au total, 53 jours de vagues de chaleur ont eu lieu entre mi-juin et fin août en France métropolitaine, soit un nombre sans commune mesure avec ce qui avait été jusqu'à présent observé (► [figure 2](#)). À titre de comparaison, l'année 2025 a connu 27 jours de vagues de chaleur et le précédent record

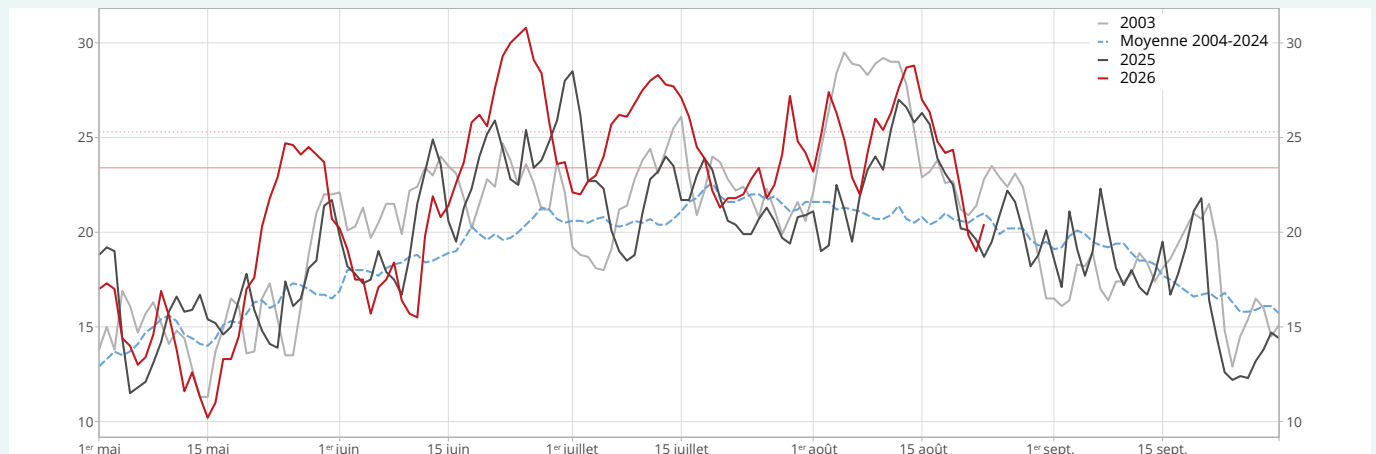
s'établissait à 31 jours en 2022. En plus de ces vagues de chaleur survenues depuis la mi-juin, l'année 2026 a connu un épisode de températures très élevées fin mai : si cet épisode ne peut pas être qualifié de vague de chaleur (car l'indice thermique national n'a jamais dépassé les 25,3 °C au cours de cette période), sa précocité n'en a pas moins été inédite.

De tels épisodes sont susceptibles d'avoir des effets négatifs sur l'activité

Selon ► [Cupillard et al., 2025](#), les épisodes caniculaires sont susceptibles d'avoir des effets négatifs sur la croissance annuelle de l'activité. À court terme, le principal effet susceptible de se matérialiser en France concerne la production agricole : ainsi, l'Insee avait estimé un impact négatif de la canicule de l'été 2003 sur la croissance du

PIB (► [Insee, 2003](#)). En particulier, l'année 2003 avait été marquée par une baisse de la production végétale, pesant sur la croissance annuelle du PIB à hauteur de -0,3 point. En 2025, à l'inverse, les grandes cultures (céréales, oléagineux, betteraves, pommes de terre, etc.) n'ont pas été massivement affectées par les deux importantes vagues de chaleur survenues fin juin et mi-août : à la différence de 2003, la production agricole a rebondi en 2025, avec un retour à la normale des rendements dans les grandes cultures, après une année 2024 particulièrement dégradée du fait des intempéries et d'un excès de pluviométrie. Les vagues de chaleur ont toutefois eu un impact sur la viticulture en 2025 : en effet, alors qu'elle était attendue en rebond après une année 2024 très dégradée, la production viticole est finalement restée stable en raison de la canicule d'août (► [Agreste, 2025](#)).

► 1. Température moyenne par jour en France métropolitaine entre mai et septembre (en °C)

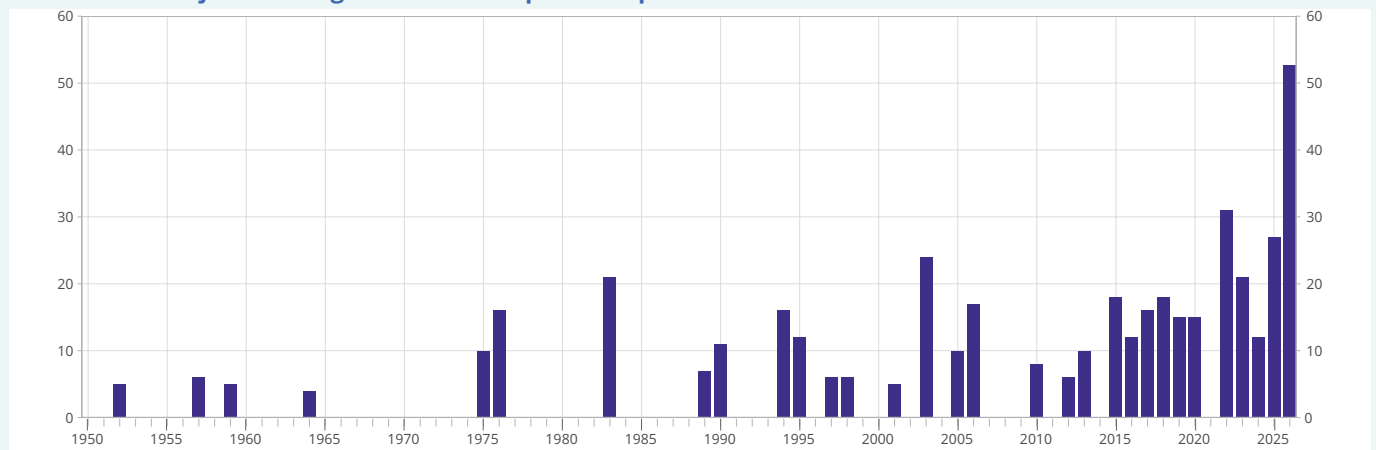


Dernier point : 23 août 2026.

Note : les vagues de chaleur étant définies comme au moins trois jours successifs à plus de 23,4°C, dont au moins un jour à plus de 25,3°C, ces deux seuils sont représentés par des traits horizontaux (respectivement plein et pointillé).

Source : données locales Météo France, agrégation Insee.

► 2. Nombre de jours de vagues de chaleur par an depuis 1950



Dernier point : 2026 (en cours).

Note : pour 2026, les datations des vagues de chaleur correspondent à celles publiées par [Météo France](#). La série longue n'étant pas disponible, la méthodologie est appliquée sur le passé en utilisant les températures moyennes relevées quotidiennement dans 22 stations météorologiques représentatives des anciennes régions administratives (antérieures à la réforme territoriale de 2016), pondérées par la population de ces régions. Pour 2026, cette méthode déboucherait sur une estimation de 54 jours de vague de chaleur, très proche de celle publiée par Météo France (53 jours) et une datation quasiment identique.

Lecture : en 2026, la France a connu 53 jours sous vague de chaleur.

Source : Météo France, calculs Insee.

Note de Conjoncture

La littérature économique confirme que l'agriculture est le secteur le plus exposé aux vagues de chaleur : ► [Spiteri et al., 2026](#) estiment ainsi que dans des scénarios combinant chaleur extrême et sécheresse, la croissance annuelle de la valeur ajoutée agricole pourrait être réduite de 1,9 à 7,6 points selon les régions ; à l'inverse, la production industrielle semblerait peu affectée et les effets macroéconomiques seraient globalement plus marqués en Europe centrale et orientale.

► [Garcia-Leon et al., 2021](#) estiment et simulent un modèle d'équilibre général régional dans lequel les vagues de chaleur ont un impact très hétérogène au sein de l'Union européenne : selon les vulnérabilités des régions concernées, l'effet moyen sur la croissance d'une année de vague de chaleur aurait augmenté : il s'établirait désormais entre -0,3 à -0,5 point de PIB, contre -0,2 point de PIB en moyenne sur la période 1981-2010. Ces effets sont concentrés dans les activités exercées en extérieur, notamment l'agriculture et la construction, et se diffusent ensuite au reste de l'économie via les consommations intermédiaires, notamment à l'industrie agroalimentaire et à certains services. Les effets transitent également par les prix. ► [Kotz. et al., 2023](#) montrent ainsi que les prix de l'alimentation sont susceptibles de s'élever suite à une vague de chaleur en Europe : pour l'année 2022, ils estiment l'impact à +0,7 point sur la composante alimentaire de l'inflation.

De plus, en France, selon ► [Cupillard et al., 2025](#), d'autres branches sont susceptibles d'être affectées à court terme par les vagues de chaleur, même si les principaux effets macroéconomiques demeurent dans l'agriculture. Dans le secteur de la production électrique, les vagues de chaleur peuvent empêcher le refroidissement des centrales thermiques, entraînant leur arrêt forcé, et épuiser la ressource en eau, ce qui pèse sur la production hydroélectrique. Mais, à l'inverse, elles peuvent stimuler la demande du fait des besoins de rafraîchissement. L'effet global sur l'activité est donc indéterminé et dépend des capacités disponibles : si la contrainte d'offre est telle qu'elle dépasse les capacités spontanément inutilisées, l'effet sur l'activité est négatif ; dans le cas contraire, l'effet sera positif du fait du supplément de demande. Dans les faits, les deux vagues de chaleur observées au cours de l'été 2025 se sont traduites par une hausse de la consommation d'électricité, mais seul l'épisode de juin a pesé sur la production nationale d'électricité. Dans la construction, les épisodes caniculaires rendent dangereux ou impossible l'accomplissement du travail. Enfin, les ménages sont susceptibles de modifier leur comportement, affectant la production des biens et services consommés. Ainsi, les épisodes caniculaires de 2025 se sont principalement traduits par l'augmentation des achats de certains produits rafraîchissants, comme les boissons et les glaces, essentiellement au cours de la première vague de fin juin-début juillet.

En 2026, la production agricole serait pénalisée par les épisodes caniculaires, mais moins qu'en 2003

La canicule de 2003 avait freiné la croissance principalement via son impact sur le secteur agricole (► [Insee, 2003](#)). Elle avait ainsi conduit à une baisse de la production de céréales d'environ 22 % par rapport à 2002 et de la production viticole de près de 9 %.

En 2026, une baisse importante mais moins prononcée se reproduirait pour la production végétale, qui recouvre la viticulture, les grandes cultures (céréales, oléagineux, pommes de terre et betteraves industrielles), ainsi que la production de fruits et de légumes, et qui constitue environ 70 % de la production agricole. Pour cet ensemble, la comptabilité nationale enregistre la production au fur et à mesure de la poussée sous la forme d'une cible annuelle, si bien que l'essentiel des effets négatifs de la canicule ont été en grande partie comptabilisés dans la croissance du dernier trimestre 2025 et des deux premiers trimestres 2026, publiée dans les résultats détaillés le 28 août.

Pour les grandes cultures, les effets néfastes des conditions climatiques estivales sur la production annuelle de 2026 sont particulièrement marqués pour les cultures de printemps, notamment le maïs. Selon les estimations de l'► [Agreste, 2026](#), arrêtées au 1^{er} août, la production française de maïs grain est estimée à 9,0 millions de tonnes, soit en baisse de 35 % sur un an. Cette forte diminution résulte à la fois d'une baisse de 21 % des surfaces et d'un recul de 19 % du rendement : seul ce dernier peut être attribué aux épisodes caniculaires. Le rendement serait ainsi à son plus bas niveau depuis 2003, dans un contexte de sécheresse persistante et de températures très élevées, notamment au moment de la floraison (► [figure 3](#)). À l'inverse, les céréales à paille (principalement le blé tendre et l'orge), essentiellement des cultures d'hiver, ont été moins affectées par les fortes chaleurs, intervenues en fin de cycle. Leur production est estimée à 46,1 millions de tonnes au 1^{er} août, en baisse de 5 % sur un an. En 2003, la production de céréales à paille avait fortement reculé du fait d'un printemps assez sec, alors qu'il a été plutôt pluvieux cette année. Au total, la production de céréales en 2026 serait en recul de 12 % en France, dont 9 % serait dû à la baisse des rendements.

Pour les oléagineux, la production est estimée globalement stable, à 6,5 millions de tonnes, l'augmentation des surfaces compensant la baisse des rendements. La situation reste néanmoins incertaine pour les cultures d'été, notamment le tournesol et le soja, particulièrement sensibles au stress hydrique et thermique. Le rendement du tournesol est notamment estimé à un niveau qui serait le plus faible depuis au moins 1980. Les protéagineux (féveroles, pois, etc.) feraient également face à une baisse de rendement, qui ne serait pas compensée par une augmentation des surfaces : ainsi, la production

serait inférieure de 12 % à celle de 2025. La production de pommes de terre de conservation et demi-saison est attendue, quant à elle, à 6,5 millions de tonnes. Elle reculerait de 22 % par rapport au niveau record de 2025, sous l'effet conjoint d'une baisse des surfaces cultivées (-14 %) et des rendements (-9 %) : le rendement moyen serait l'un des plus faibles depuis 1996. Enfin, les surfaces de betteraves en 2026 seraient en recul de 6 % par rapport à 2025, les rendements ne sont, quant à eux, pas encore connus.

En ce qui concerne les prairies et fourrages, la situation s'est fortement dégradée au cours de l'été 2026. Après un début de campagne favorable, le déficit hydrique et les épisodes successifs de fortes chaleurs ont fortement ralenti la pousse de l'herbe. Au 20 août 2026, la pousse cumulée des prairies permanentes est inférieure de 36 % à la moyenne observée à cette date sur la période de référence 1989-2018, et toutes les régions sont déficitaires.

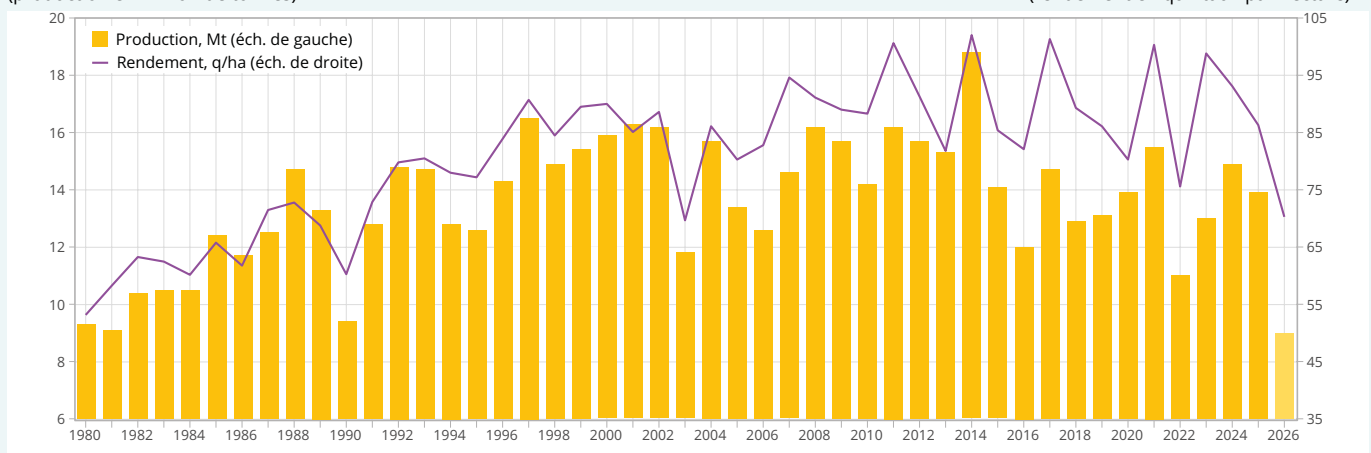
La situation du maïs fourrage est également très dégradée : la production est actuellement estimée à 11,4 millions de tonnes, en baisse de 27 % sur un an, sous l'effet conjoint de la baisse des surfaces et des rendements.

Selon les premières estimations, la production viticole française serait de l'ordre de 34 millions d'hectolitres en 2026, contre 36 millions d'hectolitres en 2025, soit une baisse de 6 % par rapport à un millésime 2025 déjà très dégradé (► [figure 4](#)). Le potentiel initial de production était pourtant élevé, avec des sorties de grappes prometteuses et un vignoble globalement préservé des maladies. Les épisodes répétés de canicule et la sécheresse persistante ont toutefois réduit ce potentiel. Les phénomènes d'échaudage, de brûlure et de défoliation affectent désormais plusieurs vignobles et limitent notamment le grossissement des baies. Une partie du recul de production provient toutefois des baisses des surfaces cultivées.

► 3. Rendement et production de maïs grain (y compris semence) en France de 1980 à 2026

(production en million de tonnes)

(rendement en quintaux par hectare)



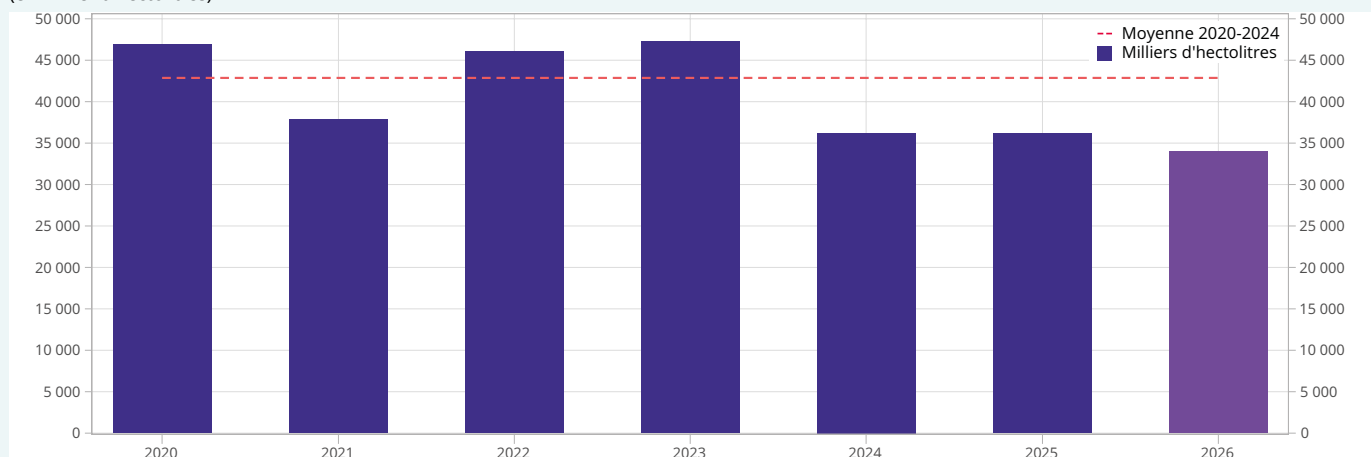
Dernier point : 2025 (semi-définitif), 2026 (estimation précoce).

Lecture : en 2025, la production de maïs grain a atteint 13,9 millions de tonnes. Le rendement moyen s'établit à 86,3 quintaux par hectare.

Source : Agreste.

► 4. Production nationale viticole depuis 2020

(en millier d'hectolitres)



Dernier point : 2025 (observé), 2026 (estimation).

Lecture : en 2025, la production nationale viticole s'est établie à 36,2 millions d'hectolitres.

Source : Agreste, Douanes.

Note de Conjoncture

Les effets des épisodes de chaleur apparaissent, à ce stade, globalement limités sur les volumes des principaux fruits, avec des situations différenciées selon les espèces. L'irrigation des vergers et, pour certaines productions, la précocité des récoltes (par exemple pour les abricots) ont notamment contribué à limiter l'impact de la canicule de fin juin. La production de fruits serait néanmoins attendue en baisse d'environ 3,5 % en 2026, principalement en raison de la baisse attendue de la récolte de pommes pour lesquelles les premières prévisions, établies début juillet 2026, tablent sur une production en baisse de 5 % sur un an. Cette baisse est principalement liée au contrecoup après une année 2025 favorable, sans rapport direct avec les épisodes caniculaires.

Pour les légumes, les effets des fortes chaleurs apparaissent marqués et hétérogènes selon les productions, avec des conséquences portant à la fois sur les volumes, la qualité des produits et la régularité des approvisionnements. Au total, la production de légumes serait en baisse de l'ordre de 3 % en 2026, mais les situations sont également différenciées selon les bassins de production et les possibilités d'irrigation. Pour les carottes, la production de primeur a été perturbée par les fortes chaleurs, qui se sont ajoutées aux difficultés de semis rencontrées cet hiver en raison des fortes pluies de février. Les vagues de chaleur successives ont également perturbé les semis des carottes d'automne et d'hiver dans l'ensemble des bassins français, avec des difficultés de levée et de croissance. L'ensemble de ces phénomènes pourrait aboutir à une réduction des volumes de l'ordre de 20 %. Les laitues ont aussi été fortement affectées par les températures élevées des mois de juin et juillet, qui ont pénalisé leur croissance. Pour

les poireaux, les concombres et les tomates, la chaleur a occasionné des difficultés importantes pour les producteurs avec des conséquences sur les volumes et la qualité.

Le reste de la production agricole, c'est-à-dire principalement la production animale (viande, lait, œufs), est enregistrée dans les comptes trimestriels au fil de l'eau, en fonction de la remontée des informations conjoncturelles. En ce qui concerne ces productions, l'effet immédiat des canicules sur la collecte laitière reste limité mais perceptible. À titre d'exemple, la collecte laitière de la semaine du 27 juillet au 2 août recule de 0,5 % sur un an, tout en restant supérieure de 1,8 % à la moyenne des cinq dernières années. L'effet est surtout perceptible la dernière semaine de juin (du 22 au 28 juin) durant laquelle la collecte a baissé de 7 % sur un an. Pour la production de viande, les comptes trimestriels se fondent sur le nombre d'abattages qui évoluent pour le moment de manière contrastée : en juin, ils progressent de +4,4 % sur un an pour les volailles de chair et de +7,9 % pour les porcins, mais reculent de 4,6 % pour les bovins et de 5,9 % pour les ovins. Ces évolutions ne sont pas uniquement imputables aux fortes chaleurs estivales, mais celles-ci pèsent sur les disponibilités en animaux et ralentissent leur croissance. La production animale pourrait par ailleurs être affectée dans les semaines et mois à venir par la dégradation de la ressource fourragère.

Au total, la baisse de la production agricole (y compris pêche et sylviculture) en 2026 en volume atteindrait -4 % (► **figure 5**). Sous l'hypothèse que les vagues de chaleur estivales seraient responsables de la totalité de la baisse de production pour les légumes et de la baisse des rendements pour les grandes cultures et le vin, elles contribueraient à diminuer la production agricole

► 5. Prévision de production agricole en 2026, dont effet de la canicule

	Poids	Évolution prévue de la production en 2026 (en %)	dont effet de la canicule
Céréales	12 %	-12	-9
Mais fourrage	1 %	-27	-24
Autre fourrage	5 %	-10	-10
Vin	13 %	-6	-3
Fruits	5 %	-4	0
Légumes	5 %	-4	-4
Oléagineux	3 %	0	-11
Protéagineux	< 1 %	-12	-11
Pommes de terre	4 %	-22	-9
Betteraves	1 %	-6	0
Autres productions végétales	13 %	0	0
Total Production végétale	63 %	-6	-5
Production animale (viande, œufs, lait, etc.)	27 %	-1	-1
Total Production agricole	90 %	-5	-4
Pêche, Sylviculture	10 %	0	0
Total Production Agriculture, Sylviculture, Pêche (AZ)	100 %	-4	-3

Lecture : la production de céréales représente 12 % de la production agricole en 2026 et reculerait de 12 % (en volume) par rapport à 2025, dont -9 points peuvent être imputés à la canicule (baisse des rendements).
Source : Agreste, calculs Insee.

d'environ 3 points en 2026¹. La production agricole représente environ 3 % du PIB et la quasi-totalité de la baisse de production se traduirait par une baisse de valeur ajoutée, compte tenu de la rigidité des consommations intermédiaires de la branche (► [Heck et Mencarelli, 2024](#)) : la baisse d'activité agricole provoquée par les vagues de chaleur aurait ainsi un effet négatif sur la croissance du PIB de l'ordre de 0,1 point en 2026. Sous l'hypothèse conventionnelle d'un retour à des conditions climatiques plus classiques l'été prochain, un rebond symétrique aurait lieu en 2027 : compte tenu de l'enregistrement en cible de la production végétale dans les comptes nationaux trimestriels, ce rebond tirerait mécaniquement à la hausse la croissance à partir du quatrième trimestre 2026.

Les vagues de chaleur pousseraient à la hausse le prix des légumes à court terme, mais mettraient plus de temps à se diffuser aux prix des produits agroalimentaires

L'impact de la canicule et de l'attrition de la production agricole qui en résulte est déjà visible sur les prix à la consommation des produits frais, notamment des légumes (► [figure 6](#)) : ainsi, en août 2026, le glissement annuel du prix des produits frais a augmenté à +5,8 % (après +3,8 % en juillet) et celui des légumes à +13,8 % (après +7,6 % en juillet), des rythmes inobservés depuis début 2024. En outre, une modélisation économétrique (► [encadré méthodologique](#)) permet de confirmer l'impact significatif sur période longue des épisodes de vagues de chaleur sur les prix des légumes. En revanche, aucun impact n'est identifié sur le prix des fruits et pommes de terre.

Les effets de la canicule en Europe se sont par ailleurs déjà manifestés par une hausse des cours des céréales sur les marchés mondiaux, ce qui s'est traduit par une hausse des prix de production agricole au mois de juillet (► [figure 7](#)). Néanmoins, les hausses des cours des matières premières agricoles se répercutent sur les prix à la consommation à hauteur d'environ 50 % au bout de trois trimestres, et à hauteur de 80 % au bout d'un an (► [Benchekara et al., 2023](#) et ► [Chelly, 2026](#)). Ainsi, à l'horizon de la fin de l'année 2026, la hausse des cours des céréales sur le marché mondial ne se transmettrait que peu aux prix de vente des produits agroalimentaires.

Les trois vagues de chaleur de 2026 se sont traduites par une hausse de la consommation d'électricité, tandis que l'épisode d'août a pesé sur la production nationale

La première vague de chaleur, qui s'est produite entre le 17 et le 30 juin 2026, s'est traduite par un surcroît de consommation d'électricité en France² (des ménages et des entreprises) par rapport à la période équivalente de l'an dernier (► [figure 8](#)). Sur la période, elle s'est établie en moyenne chaque jour à 1 159 GWh contre 1 115 GWh en 2025 à la même période³, soit une hausse de 4,0 %. Dans le même temps, la production nationale d'électricité s'est établie chaque jour en moyenne à 1 385 GWh contre 1 304 GWh en 2025 à la même période, soit une hausse de 6,2 %, allant au-delà de celle de la consommation, ce qui a débouché sur un surcroît de solde extérieur en électricité. Par rapport à la même période l'an dernier, cette hausse de

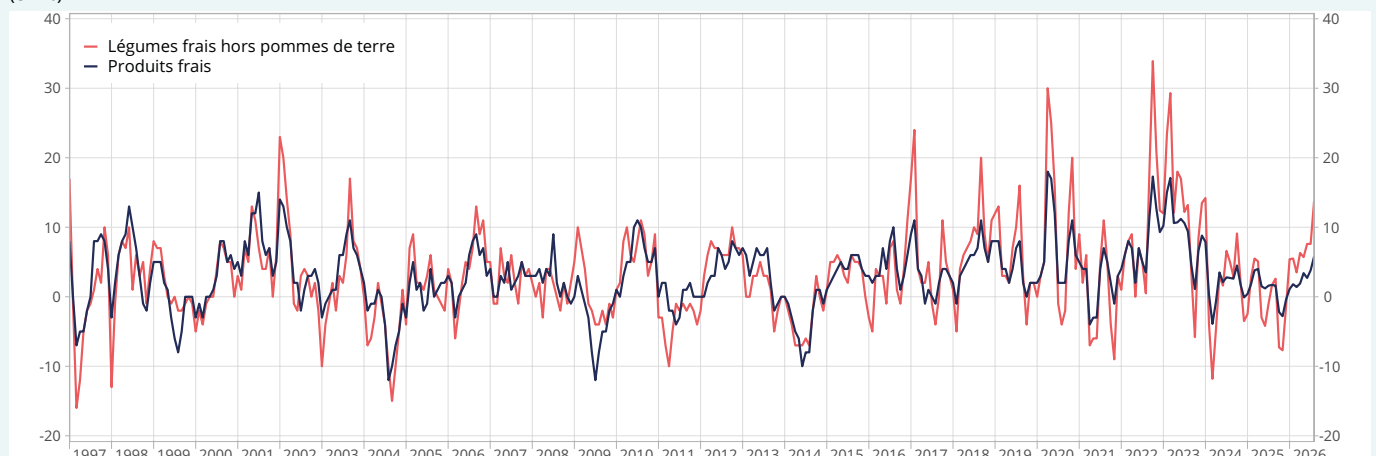
¹ Il s'agit toutefois d'hypothèses simplificatrices. En effet, la baisse des rendements de blé et la baisse de production de carottes ne sont pas imputables uniquement aux vagues de chaleur de l'été, mais aussi à certains événements climatiques survenus cet hiver.

² Les données RTE sont disponibles sur le champ de la France métropolitaine hors Corse.

³ Les journées « équivalentes » sont les journées de 2025 positionnées dans le même mois, la même semaine, et le même jour de la semaine que les dates de 2026 étudiées, pour tenir compte de la saisonnalité infra-hebdomadaire de la consommation d'électricité. Ainsi, la période du mercredi 17 juin 2026 au mardi 30 juin 2026 est comparée à celle allant du mercredi 18 juin 2025 au mardi 1^{er} juillet 2025 : cette période coïncide en grande partie avec la première des deux vagues de chaleur de l'été 2025 (du jeudi 19 juin 2025 au samedi 5 juillet 2025).

► 6. Glissement annuel des prix des produits frais et des légumes depuis 1997

(en %)



Dernier point : août 2026.

Lecture : en août 2026, le glissement annuel des prix des produits frais atteint +5,8 % et celui des légumes frais hors pommes de terre +13,8 %.

Source : Insee.

Note de Conjoncture

production s'explique environ pour moitié par un surcroît de la production photovoltaïque, pour moitié par une augmentation de la production nucléaire et pour un tiers par un surcroît de la production à partir de sources fossiles, tandis que les autres sources ont plutôt tiré la production à la baisse (éolien et hydraulique essentiellement).

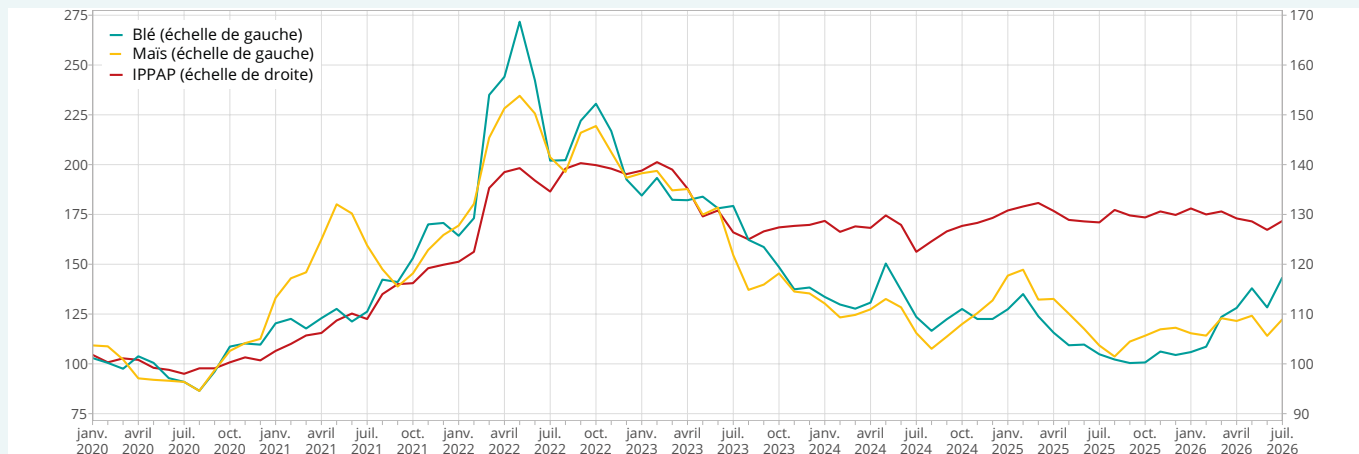
La deuxième vague de chaleur, qui s'est produite entre le 4 et le 19 juillet, s'est également traduite par un surcroît de consommation d'électricité par rapport à la période équivalente de 2025 : sur la période, elle s'est établie en moyenne chaque jour à 1 111 GWh contre 1 052 GWh en 2025 à la même période, soit une hausse de 5,6 %.

Cette deuxième vague a aussi connu une hausse de production nationale par rapport à la même période l'an dernier, mais dans des proportions moins importantes que pour la première vague : 1 382 GWh en moyenne chaque jour en 2026, contre 1 364 GWh en 2025 à la même période, soit une hausse de 1,3 %, en deçà du surcroît de consommation, ce qui a débouché sur une dégradation du solde extérieur en électricité. Par rapport à la même période l'an dernier, cette hausse de production s'explique exclusivement par une augmentation de la production des centrales thermiques, tandis que la baisse de la production de nucléaire a été compensée par une hausse de la production photovoltaïque.

► 7. Prix des produits agricoles à la production (IPPAP) et cours mondial des céréales depuis 2020

(base 100 en 2020)

(base 100 en 2020)



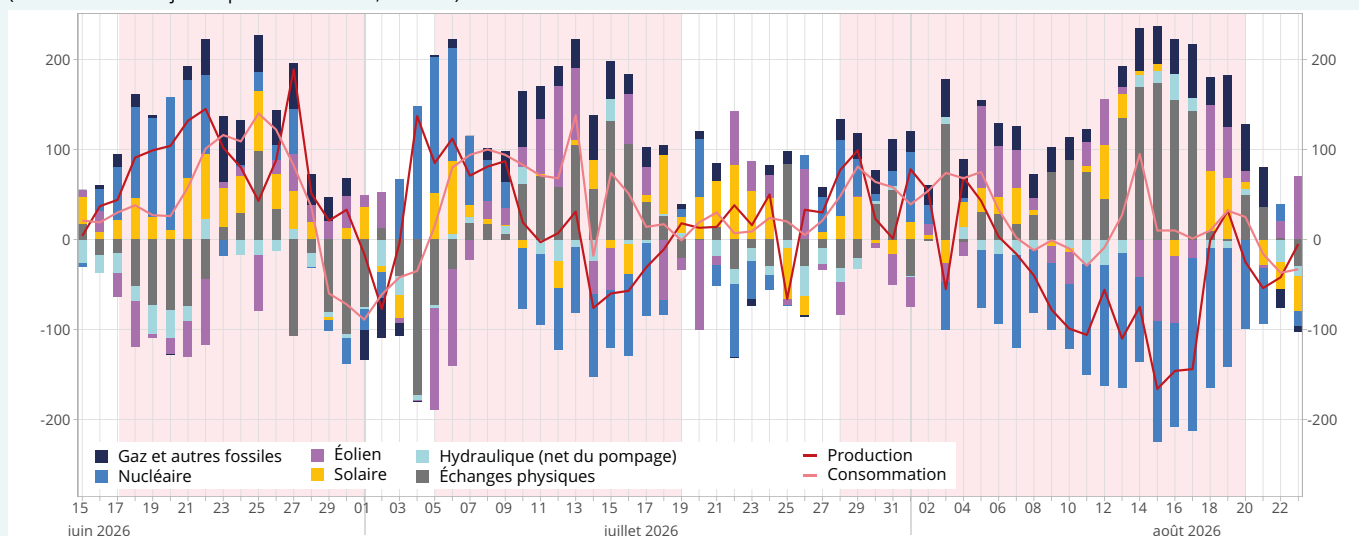
Dernier point : juillet 2026.

Lecture : en juillet 2026, le prix du blé se situe 43,4 % au-dessus de son cours moyen de 2020.

Source : Insee, Agreste.

► 8. Production, consommation et contributions des différentes sources à la consommation quotidienne d'électricité en France au cours de l'été 2026

(différence avec le jour équivalent de 2025, en GWh)



Dernier point : 23 août 2026.

Note : la somme des différentes contributions est égale à la consommation, la somme des différentes contributions hors échanges physiques est égale à la production. La contribution des échanges physiques à la consommation correspond donc à la différence entre consommation et production : une contribution positive des échanges physiques à la consommation correspond à la situation où la consommation excède la production.

Lecture : le lundi 22 juin 2026, la production et la consommation d'électricité ont excédé respectivement de 145 GWh et 101 GWh celles du lundi 23 juin 2025. La production nucléaire a été supérieure de 87 GWh, tandis que les échanges physiques ont moins contribué à la consommation, à hauteur de -44 GWh.

Source : RTE, calculs Insee.

Enfin, la troisième vague de chaleur, qui s'est produite entre le 28 juillet et le 19 août, s'est aussi traduite par un surcroît de consommation d'électricité par rapport à la période équivalente de l'an dernier⁴ : sur la période, elle s'est établie en moyenne chaque jour à 1 035 GWh contre 1 004 GWh en 2025 à la même période, soit une hausse de 3,1 %. Cependant, à l'inverse des deux précédentes, cette troisième vague a été marquée par un repli de la production nationale par rapport à la même période l'an dernier : 1 259 GWh en moyenne chaque jour, contre 1 286 GWh en 2025 à la même période, soit une baisse de 2,1 %, engendrant une dégradation du solde extérieur en électricité. Par rapport à la même période l'an dernier, cette baisse de production s'explique exclusivement par une baisse de la production des centrales nucléaires, en partie compensée par l'appel aux centrales thermiques fossiles et, dans une moindre mesure, par la production photovoltaïque.

Au total, en tenant compte du fait que la valeur ajoutée dégagée par les centrales thermiques fossiles est de moindre ampleur que celle des autres sources de production électrique, en raison du coût marginal élevé des intrants, les vagues de chaleur de 2026 contribueraient à la hausse de la valeur ajoutée de la production électrique (par rapport à l'an dernier) à hauteur d'environ 1 point au deuxième trimestre et à la baisse de 1 point au troisième trimestre. Ainsi, l'impact sur l'activité annuelle de la branche de production électrique serait nul, mais sa croissance serait affectée au trimestre le trimestre (avec un effet à la hausse de 1 point sur la croissance de l'activité de la branche au deuxième trimestre, à la baisse de 2 points au troisième trimestre, puis de nouveau à la hausse de 1 point au quatrième trimestre).

Dans la construction, les effets de la canicule seraient surtout perceptibles dans les travaux publics

La construction est un secteur dont le travail, physique, est particulièrement déterminé par les conditions climatiques. Dans ses enquêtes de conjoncture, l'Insee interroge plusieurs milliers d'entreprises du bâtiment (tous les mois) et des travaux publics (tous les trimestres) sur l'existence de conditions climatiques jugées défavorables pour l'activité (► [figure 9](#)).

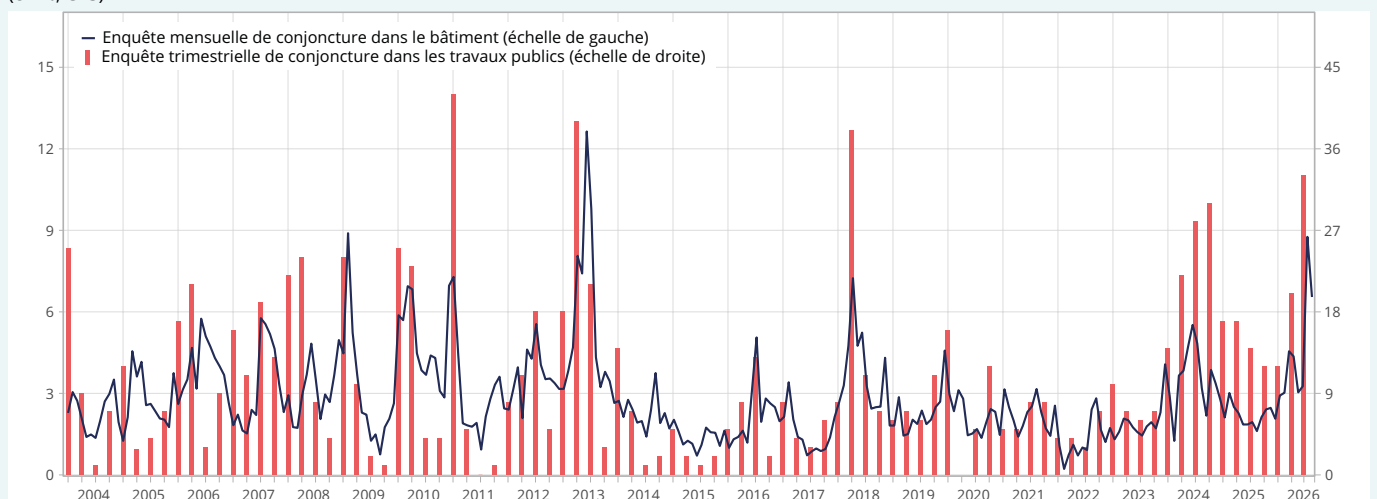
Dans le bâtiment, la part d'entreprises déclarant des conditions météorologiques défavorables à l'activité a atteint 8,8 % en juillet et 6,5 % en août, des proportions parmi les plus élevées enregistrées depuis plus de 20 ans. Dans les travaux publics également, la part des entreprises identifiant les conditions climatiques défavorables comme un obstacle limitant leur production a augmenté, passant de 20 % en avril à 33 % en juillet. En outre, selon les données de la ► [FNTP, 2026](#), le nombre d'heures chômées dans les travaux publics déclarées au titre du chômage intempéries a atteint un niveau inédit pour un mois de juin en 2026, quatre fois plus élevé que la moyenne enregistrée entre 1998 et 2025.

Une modélisation économétrique (► [encadré méthodologique](#)) confirme que les vagues de chaleur ont, depuis 20 ans, un impact significativement négatif sur la production dans les travaux publics le trimestre où elles surviennent. Étant donné l'ampleur de celles de cette année, la canicule 2026 ôterait 2 points de croissance à l'activité dans les travaux publics au troisième trimestre et soutiendrait la croissance d'autant en fin d'année. À l'inverse, aucun impact significatif n'est identifié sur la production dans le bâtiment sur longue période.

⁴ Soit la période allant du mardi 29 juillet au mercredi 20 août 2025 : cette période inclut la seconde vague de chaleur de l'été 2025 (du 11 au 20 août 2025), mais est plus longue que celle-ci.

► 9. Part des entreprises qui signalent que les conditions climatiques ont constitué un obstacle pour leur activité dans le bâtiment et les travaux publics depuis 2004

(en %, CVS)



Dernier point : août 2026 pour l'enquête de conjoncture mensuelle dans le bâtiment, deuxième trimestre 2026 (publié en juillet) pour l'enquête de conjoncture trimestrielle dans les travaux publics.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises du bâtiment et des travaux publics.

La production industrielle en France semble dans l'ensemble peu sensible aux vagues de chaleur, tandis que l'assèchement du Rhin est susceptible de la faire baisser en Allemagne

Dans les autres secteurs d'activité, une modélisation est mise en œuvre pour vérifier si les vagues de chaleur s'accompagnent, dans le passé, d'une variation significative de l'activité (► **encadré méthodologique**). Dans cet exercice, il s'agit d'identifier uniquement des effets de court terme et non de moyen terme. De plus, par définition, la modélisation suppose une relative linéarité entre le nombre de jours de vagues de chaleur et l'effet sur l'activité : s'il existe des effets de seuil, ce type d'outil ne permet pas de les détecter.

En dehors des travaux publics, l'impact apparaît globalement non significatif. En particulier, la production manufacturière en France ne semble pas significativement affectée par le passé par les vagues de chaleur. Dans les enquêtes de conjoncture comme dans les enquêtes de branche, certaines entreprises industrielles ont signalé à l'été 2026 des arrêts ou des réductions d'activité liés à la situation météorologique, directement (températures trop élevées en atelier) ou indirectement (limitation des pressions environnementales, manque d'intrants agricoles, etc.). Afin de disposer d'un suivi fiable, une question, comparable à celle posée dans le bâtiment ou dans les travaux publics, sera introduite dans l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie en 2027.

Si aucun impact macroéconomique systématique n'est détecté sur longue période pour la production industrielle en France, la situation en Allemagne est différente, où ► **Kiel Institut, 2020** a montré que l'assèchement du Rhin en 2018 a pesé négativement sur la production manufacturière. En effet, le Rhin constitue la voie navigable intérieure la plus importante d'Allemagne et joue un rôle majeur dans l'acheminement de nombreux produits

industriels situés souvent en amont de la chaîne de production : ainsi, un mois de faible niveau d'eau sur le Rhin fait diminuer la production industrielle en Allemagne d'environ 1 %, toutes choses égales par ailleurs.

Pour les ménages, la canicule modifie les comportements d'achat mais pas la consommation d'ensemble

La même modélisation est appliquée aux différents postes de la consommation des ménages. Globalement les vagues de chaleur n'ont pas d'effet – positif ou négatif – sur la consommation d'ensemble (► **encadré méthodologique**). Toutefois, certains postes semblent réagir : les vagues de chaleur de l'été 2026 se sont traduites par une hausse des achats d'appareils électroménagers en juin et juillet, correspondant aux dépenses d'équipement des ménages en ventilateurs et climatiseurs (► **figure 10**). En outre, comme l'an dernier, la consommation alimentaire des ménages a été stimulée en juin et juillet par les achats de produits rafraîchissants, comme les boissons ou encore les produits laitiers, qui incluent les glaces, et, à l'inverse, a été pénalisée par la baisse de la consommation de viande. Sur longue période en revanche, les effets systématiques des vagues de chaleur sur la consommation des ménages sont plus difficiles à mettre en exergue : ces dernières stimuleraient les dépenses de restauration, mais pénaliseraient les achats de meuble ; elles n'auraient pas d'effet sur les nuitées hôtelières, les dépenses de transport ni sur celles en services récréatifs (► **encadré méthodologique**).

Les incendies ont provoqué un net bond du nombre de salariés en activité partielle dans le Sud-Ouest

Les vagues de chaleur ont par ailleurs favorisé la propagation des incendies en France en 2026 : près de 100 000 hectares auraient brûlé. Le précédent record datant de 2022 s'établissait à 60 000 hectares. En

► 10. Dépenses de consommation des ménages en appareils électroménagers depuis 2018

(volumes chaînés, M€ 2020)



Dernier point : deuxième trimestre 2026.

Lecture : au deuxième trimestre 2026, les dépenses des ménages en appareils électroménagers ont atteint 3,3 Md€ (volumes chaînés au prix de 2020).

Source : Insee.

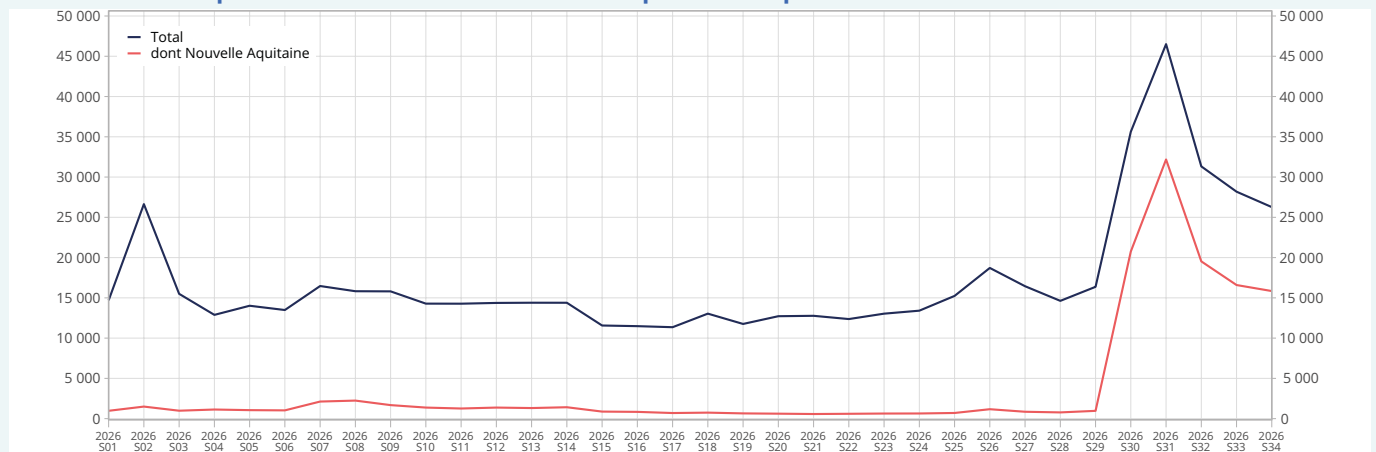
particulier le feu déclaré à Saumos le 22 juillet a brûlé 42 000 hectares et s'est fortement rapproché de la zone urbaine de Bordeaux avec plusieurs communes de l'agglomération évacuées. De nombreuses entreprises ont dû temporairement arrêter leur activité : selon les données du Ministère du travail, plus de 45 000 salariés sont couverts par une demande d'autorisation préalable d'activité partielle pour la semaine du 27 juillet au 2 août pour un motif de « sinistre » ou « autre événement exceptionnel » (trois fois plus qu'en moyenne de janvier à juin), dont 60 % en Nouvelle-Aquitaine. Une aide exceptionnelle a en effet été mise en place par décret pour accompagner les entreprises de moins de 250 salariés dont les établissements sont situés en zone évacuée ou confinée dans des communes de Gironde, des Landes ou du Var⁵. Le nombre exact de salariés effectivement placés en activité partielle n'est pas encore connu mais ces premières données suggèrent qu'environ 0,1 % des salariés du privé ont pu être empêchés de travailler fin juillet 2026.

Au final, l'effet des vagues de chaleur de 2026 serait de -0,1 point sur la croissance annuelle, sans préjuger d'éventuels impacts à moyen terme

Au total, les trois épisodes caniculaires de 2026 auraient un effet sur la croissance française annuelle de l'ordre de -0,1 point de PIB, transitant largement via la dégradation de la production agricole. Le présent éclairage étudie toutefois uniquement les effets de la canicule sur l'activité à court terme de certaines branches de l'économie française, pour lesquelles de premières données sont disponibles. Or, dans certaines autres branches, les effets des vagues de chaleur pourraient être mesurés avec retard, une fois les données connues. En outre, au-delà des simples effets conjoncturels évoqués ici, les hausses tendancielle des températures pourraient avoir des effets économiques de moyen et long terme sur l'activité. La littérature économique insiste en effet sur des effets de long terme (► Nordhaus, 1992 et ► Bilal, 2024) ou de moyen terme (► Usman et al., 2024) via la baisse du stock de capital ou l'éviction d'investissements productifs par les dépenses d'adaptation. De tels effets sont plus diffus et donc plus difficiles à détecter et à relier directement aux effets climatiques mais ne peuvent pas être exclus, et ne sont pas, en tout état de cause, concernés par l'analyse menée ici. Par ailleurs, cette analyse ne s'intéresse qu'aux impacts sur les flux (la richesse produite retracée par le PIB) et non sur les patrimoines qui peuvent être en partie détruits ou endommagés par les vagues de chaleur (incendies, retrait-gonflement des argiles, etc.). ●

⁵ Listées en annexe du [décret n° 2026-776 du 14 août 2026 portant création d'une aide exceptionnelle à destination des entreprises de moins de deux cent cinquante salariés ayant subi les conséquences des incendies et ayant fait l'objet d'une mesure d'évacuation ou de confinement](#).

► 11. Nombre de salariés couverts par une demande d'autorisation préalable (DAP) d'activité partielle pour motif de sinistre/intempéries ou autres circonstances exceptionnelles par semaine en 2026



Note : le nombre de salariés effectivement placés en activité partielle peut être différent de celui représenté ci-dessus : d'une part les entreprises ont 30 jours pour déposer leur DAP ; d'autre part celles-ci sont soumises à validation et le nombre effectif de personnes qui font l'objet d'une demande d'indemnisation peut être inférieur ou égal à celui concerné par une DAP. Il s'agit donc d'un ordre de grandeur.

Lecture : pour la semaine 31 (du 27 juillet au 2 août), selon les données disponibles au 26 août 2026, 46 500 salariés sont concernés par le dépôt d'une déclaration d'autorisation préalable (DAP) d'activité partielle au motif de « sinistre » ou « autre événement exceptionnel », dont 32 000 en Nouvelle-Aquitaine.

Source : SI-APART (données disponibles au 26 août 2026), Dares-Dgefp.

Encadré méthodologique

Pour estimer les effets des vagues de chaleur sur le passé, des modèles sont estimés pour la plupart des variables macroéconomiques disponibles à fréquence mensuelle, de la forme :

$$\Delta \ln(Y_t) = \sum_{i=1 \text{ à } n} a_i \Delta \ln(Y_{t-i}) + \sum_{i=0 \text{ à } 3} b_i \Delta V_{t-i}$$

Avec Y_t la variable d'intérêt au mois t , et V_t la part des jours du mois sous vague de chaleur (selon la définition retenue dans l'éclairage).

L'indicateur thermique national dont découle la variable V_t est calculé comme la moyenne des températures relevées quotidiennement dans 22 stations météorologiques représentatives des anciennes régions administratives (antérieures à la réforme territoriale de 2016), pondérées par leur population. Cet indicateur traite de manière identique les vagues de chaleur du moment que le seuil est franchi quelle que soit leur intensité.

Les retards sont conservés de façon à supprimer l'autocorrélation des résidus. Les variables d'intérêt sont toutes intégrées d'ordre 1 (au sens des tests usuels de stationnarité).

Ces modèles sont estimés pour les variables suivantes (depuis 2000 ou depuis 2005 selon la disponibilité des données) corrigées des variations saisonnières :

- Indice de production manufacturière ;
- Indice de production industrielle dans la production et la distribution d'électricité ;
- Indice de chiffre d'affaires dans les travaux publics ;
- Indice de chiffre d'affaires dans la construction spécialisée ;
- Consommation de services de transport ;
- Consommation de services de restauration ;
- Consommation de biens (détails au niveau A17 de la nomenclature) ;
- Nuitées dans l'hôtellerie ;
- Consommation de services récréatifs ;
- Prix des produits frais ;
- Prix des légumes frais.

Les vagues de chaleur ont un impact significativement négatif sur le chiffre d'affaires dans les travaux publics et la consommation d'autres produits manufacturés (C5), en particulier de meubles, et très légèrement positif sur la consommation de services de restauration. Elles ont un impact significativement positif sur les prix des légumes frais. La variable relative aux vagues de chaleur est non significative dans les autres cas. Seules les régressions pour lesquelles la variable V_t est significative sont reportées ci-dessous.

Prix des légumes frais

La variation mensuelle (CVS, en %) du prix des légumes frais est régressée sur ses variations mensuelles les trois mois précédents et la différence entre la part de jours de vague de chaleur au cours du mois précédent et celle au cours du mois encore précédent. La relation aux vagues de chaleur est **significative et positive** ; passer d'un mois exempt de vague de chaleur à un mois entièrement caniculaire augmente le prix des produits frais de 4 points de pourcentage deux mois plus tard, toutes choses égales par ailleurs.

$$\Delta IPC_{\text{légumes frais}}_m = \underset{(0,00)}{0,54} - \underset{(0,05)}{0,16} \times \Delta IPC_{\text{légumes frais}}_{m-1} - \underset{(0,05)}{0,24} \times \Delta IPC_{\text{légumes frais}}_{m-2} - \underset{(0,04)}{0,20} \times \Delta IPC_{\text{légumes frais}}_{m-3} + \underset{(1,89)}{4,07} \times \Delta V_{m-2}$$

$$R^2 = 0,12$$

Période d'estimation : 1996-2026.



Indice de production dans les services de restauration

L'évolution (en %) de la production en services de restauration est régressée sur son évolution des deux mois précédents, l'évolution de l'indice de rigueur en températures (DJU) et la différence entre la part de jours de vague de chaleur au cours du mois coïncidant et celle au cours du mois précédent. La relation aux vagues de chaleur est **significative** et **positive** ; passer d'un mois exempt de vague de chaleur à un mois entièrement caniculaire augmente la production en services de restauration de 3 points de pourcentage, toutes choses égales par ailleurs.

$$\Delta Prod_m^{Restauration} = 0,51_{(0,13)} - 0,47_{(0,06)} \times \Delta Prod_{m-1}^{Restauration} - 0,19_{(0,06)} \times \Delta Prod_{m-2}^{Restauration} + 3,01_{(1,11)} \times \Delta V_m - 0,01_{(0,00)} \times \Delta DJU + \epsilon_a$$

$$R^2 = 0,26$$

Période d'estimation : 2005-2026.

Consommation en autres produits industriels (C5)

L'évolution (en %) de la consommation en autres produits industriels (C5) est régressée sur son évolution des quatre mois précédents, et la différence entre la part de jours de vague de chaleur au cours du mois coïncidant et au cours du mois précédent. La relation aux vagues de chaleur est **significative** et **négative** ; passer d'un mois exempt de vague de chaleur à un mois entièrement caniculaire diminue la consommation en autres produits industriels de 1,7 point de pourcentage le mois coïncidant et de 1,5 point de pourcentage un mois plus tard, toutes choses égales par ailleurs. La présence d'un coefficient significatif pour la même variable retardée peut être associée au retard dans les remontées de facturation de la part de certains vendeurs, qui peuvent déclarer les ventes à un mois ultérieur de celui où elles ont été effectuées.

$$\Delta Conso_m^{C5} = -0,71_{(0,06)} \times \Delta Conso_{m-1}^{C5} - 0,51_{(0,07)} \times \Delta Conso_{m-2}^{C5} - 0,35_{(0,07)} \times \Delta Conso_{m-3}^{C5} - 0,12_{(0,06)} \times \Delta Conso_{m-4}^{C5} - 1,7_{(0,8)} \times \Delta V_m - 1,5_{(0,8)} \times \Delta V_{m-1} + \epsilon_a$$

$$R^2 = 0,36$$

Période d'estimation : 2003-2026

Indice de chiffre d'affaires (ICA) dans les travaux publics

L'évolution (en %) de l'ICA dans les travaux publics (code 42 au niveau A88 de la NAF) est régressée sur son évolution des deux mois précédents et la différence (ΔV_m) entre la part de jours de vague de chaleur au cours du mois coïncidant (V_m) et celle au cours du mois précédent (V_{m-1}), aux ordres de retard 2 et 3. La relation aux vagues de chaleur est **significative** et **négative** ; passer d'un mois exempt de vague de chaleur à un mois entièrement caniculaire réduit le taux de croissance de l'ICA dans les travaux publics de 4 points de pourcentage deux mois plus tard et de 3,5 points de pourcentage trois mois plus tard, toutes choses égales par ailleurs.

$$\Delta ICA_m^{42} = 0,4_{(0,2)} - 0,34_{(0,06)} \times \Delta ICA_{m-1}^{42} - 0,11_{(0,06)} \times \Delta ICA_{m-2}^{42} - 4,0_{(1,7)} \times \Delta V_{m-2} - 3,5_{(1,7)} \times \Delta V_{m-3} + \epsilon_a$$

$$R^2 \text{ ajusté} = 0,11$$

Période d'estimation : 1999-2026

Le test de Breusch-Godfrey ne rejette pas l'hypothèse nulle d'absence d'autocorrélation au seuil de 10 %. ●

Bibliographie

Agreste, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (2025), « Une production viticole 2025 estimée à 37,4 millions d'hectolitres », *Infos rapides*, septembre 2025.

Agreste, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (2025), « En 2025, de bons rendements dynamisent les récoltes de céréales à paille et de colza », *Infos rapides*, août 2025.

Agreste, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (2026), « Grandes cultures. Recul attendu des récoltes de blé tendre et d'orges du fait de rendements en baisse », *Infos rapides*, juillet 2026.

Agreste, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (2026), « Prairies. Au 20 août 2026, la pousse cumulée des prairies est largement déficitaire », *Infos rapides*, août 2026.

Agreste, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (2026), « Grandes cultures. Forte chute de la production de maïs attendue en 2026 », *Infos rapides*, août 2026.

Benchekara N., Marquis J., Roulleau G. (2023), « Les prix à la consommation des produits alimentaires pourraient ralentir nettement d'ici fin 2023 », *Note de conjoncture* de l'Insee, juin 2023.

Bilal A., Känzig D. (2024), « The Macroeconomic Impact of Climate Change : Global vs Local Temperature », NBER Working Papers.

Chelly S. (2026), « Au moins trois quarts des hausses de coûts agricoles sont répercutées sur les prix de production des industriels de l'agroalimentaire sur le marché français », *Insee Analyses* n°123.

Cupillard E., Roulleau G. et Baron-Rault A. (2025), « Les épisodes caniculaires de 2025 n'auraient pas d'impact immédiat significatif sur l'activité en France », *Note de conjoncture* de l'Insee, septembre 2025.

FNTP (2026), « Les Travaux Publics en juin 2026 », Bulletin n°327.

Garcia-Leon D., Casanueva A., Standardi G., Burgstall A., Flouris A., Nybo L. (2021), « Current and projected regional economic impacts of heatwaves in Europe », *Nature Communications*.

Heck S., Mencarelli A. (2024), « Les mauvaises récoltes en France coûteraient 0,2 point de croissance annuelle en 2024 », *Note de conjoncture* de l'Insee, décembre 2024.

Insee (2003), « Quels ont été les effets de la canicule de juillet-août sur l'économie », *Note de conjoncture* de l'Insee, décembre 2003, encadré 3, p 125.

Kiel Institute for the world economy, (2020), « Extreme weather events and economic activity : The case of low water levels on the Rhine river », *Kiel working paper* n°2155.

Kotz, M., Kuik, F., Lis, E., & Nickel, C. (2023), « The impact of global warming on inflation: averages, seasonality and extremes », *ECB Working Paper Series*, N° 2821.

Nordhaus W. (1992), « An optimal transition path for controlling greenhouse gases », *Science*, vol. 258.

Spiteri, S., Lebouteiller, L., Vorderobermeier, N., Delgado-Téllez, M., & Ceglar, A. (2026), « Beat the heat, the role of heat waves and droughts in regional EU economies », *ECB Working Paper Series* n°3248.

Usman S., Fernandez G., Parker M. (2025), « Going NUTS : the regional impact of extreme climate events over the medium term », *European Economic Review*, vol. 178. ●

En 2025, la croissance du PIB a surpris à la hausse de 0,3 point par rapport à la prévision de juin, principalement du fait de la production aéronautique

En 2025, selon le compte provisoire publié en mai 2026, la croissance du PIB s'établit à +0,9 % corrigée des jours ouvrés, soit un écart de +0,3 point par rapport à la prévision de la *Note de conjoncture* de juin 2025 (+0,6 %). Cet écart peut se décomposer en un effet d'acquis dû à la révision des comptes trimestriels jusqu'au premier trimestre 2025, qui explique +0,1 point de l'écart total, et en un effet de surprise sur l'horizon de prévision (les trois derniers trimestres de l'année) de la *Note de conjoncture* de juin 2025 (+0,2 point).

Côté demande, la demande intérieure a été globalement en ligne avec la prévision mais sa composition diffère de ce qui était prévu, avec une consommation plus faible et davantage d'investissement. L'essentiel de l'erreur de prévision se situe dans le commerce extérieur qui n'a pas autant pesé sur la croissance qu'envisagé.

Côté offre, l'activité a avant tout été tirée par les services marchands en 2025, et a surpris à la hausse dans l'industrie manufacturière, l'agriculture, l'énergie et le commerce, tandis qu'elle s'est avérée moins dynamique que prévue dans les services non marchands, du fait notamment de l'atonie de la demande publique.

La surprise haussière de la production manufacturière s'explique principalement par la levée des contraintes d'approvisionnement dans l'aéronautique et le redécollage de la production à partir du deuxième trimestre 2025. En juin 2025, la *Note de conjoncture* tablait sur une quasi-stabilité de la valeur ajoutée de l'industrie des matériels de transport après plusieurs trimestres de déconvenues liées à des difficultés d'approvisionnement. Au final, la croissance de cette branche a atteint +9,3 %, notamment du fait de la levée des contraintes d'offre. En tenant compte des effets d'entraînement de la construction aéronautique sur le reste de la chaîne de production, cette forte hausse aurait contribué pour +0,3 point à la croissance en 2025 et trouve sa contrepartie dans un solde extérieur meilleur que prévu. À l'inverse, la surprise négative dans les services non marchands a contribué à hauteur de -0,1 point, même en tenant compte de ses effets d'entraînement qui sont plus limités que pour l'industrie des matériels de transport.

Paul Rodier (ENS-PSL), Gaston Vermersch

En 2025, la croissance du PIB a surpris à la hausse de 0,3 point par rapport à la prévision de la *Note de conjoncture* de juin 2025

Fin mai 2026, l'Insee a publié le compte annuel provisoire pour l'année 2025 : la croissance du PIB, corrigée des jours ouvrés, s'établit à +0,9 % (► [Insee, 2026](#)). Un an plus tôt, dans sa ► *Note de conjoncture de juin 2025*, l'Insee prévoyait que la croissance atteindrait +0,6 % en moyenne sur l'année 2025. Cette prévision se fondait, d'une part, sur la série des comptes trimestriels disponibles jusqu'au premier trimestre 2025, dans les résultats détaillés (RD) publiés fin mai 2025, en même temps que les comptes annuels, et d'autre part, sur la prévision des trois derniers trimestres (du deuxième au quatrième trimestre 2025) établie à partir des indicateurs conjoncturels, en particulier des enquêtes de conjoncture (► [Roulleau et al., 2025](#)).

L'écart de croissance entre le compte annuel provisoire publié en mai 2026 et la prévision de juin 2025 s'établit à +0,3 point (► [figure 1](#)). Si la contribution de la demande intérieure au PIB a été conforme aux attentes (+0,5 point comme prévu), la contribution du commerce extérieur nette des stocks a surpris à la hausse : contribution de -0,2 point du commerce extérieur et de +0,6 point de la variation de stocks, contre respectivement -0,7 point et +0,8 point prévus. Pour rappel, la croissance pour 2025 est

susceptible d'être révisée lors de la publication du compte semi-définitif en mai 2027, puis lors de la publication du compte définitif en mai 2028.

Les révisions des comptes nationaux trimestriels sur l'année 2024 et sur le premier trimestre 2025 expliquent +0,1 point de l'écart

L'écart de prévision de croissance pour 2025 provient de deux effets distincts :

- **un effet lié aux révisions des comptes nationaux trimestriels pour les trimestres qui étaient déjà connus au moment de la publication de la *Note de conjoncture* de juin 2025**, c'est-à-dire les trimestres de 2024 et le premier trimestre de 2025. En effet, les prévisions de la *Note de conjoncture* de juin 2025 pour l'année 2025 reposaient sur l'acquis de croissance à l'issue du premier trimestre 2025 : ainsi, une partie de l'écart provient de la révision de l'acquis de croissance à l'issue du premier trimestre dans le compte annuel provisoire publié en mai 2026 par rapport aux résultats détaillés publiés un an auparavant ;
- **un effet propre aux trimestres de prévision**, qui correspond à l'écart constaté du deuxième au quatrième trimestre 2025 entre la croissance trimestrielle sous-jacente au compte provisoire 2025 et la prévision de la *Note de conjoncture* de juin 2025.

Note de Conjoncture

Sur les +0,3 point d'écart de croissance du PIB pour 2025 entre le compte provisoire et la prévision réalisée un an auparavant, environ +0,1 point s'explique par la révision des comptes nationaux trimestriels jusqu'au premier trimestre 2025, tandis que la sous-estimation de la croissance du PIB pour les trois derniers trimestres de l'année 2025, prévue dans la *Note de conjoncture* de juin 2025, a contribué pour +0,2 point à l'écart.

Cet écart peut être comptablement décomposé à partir des composantes de la demande et de l'offre. Mais, en pratique, les comptes trimestriels construisent l'estimation de la croissance à partir d'une méthode hybride qui repose sur une approche par l'offre pour la plupart des biens (à partir d'indicateurs de production) et sur une approche par la demande pour la majorité des services et la construction (► [Roulleau et al., 2025](#)). Il est donc également possible de décomposer l'erreur de prévision selon cette approche « construction » du PIB qui aide à identifier les indicateurs qui ont « surpris » à la hausse ou à la baisse en tenant compte de ses effets d'entraînement.

Par rapport à la prévision, la demande intérieure a été davantage portée par l'investissement et moins par la consommation

On peut tout d'abord décomposer l'erreur de prévision à partir des composantes de la demande.

La contribution de la demande intérieure (hors stocks) à l'activité en 2025 a été correctement prévue dans la *Note de conjoncture* de juin 2025. Cependant, sa composition

diffère de ce qui était prévu, avec une consommation plus faible et davantage d'investissement. La consommation des ménages, prévue à +0,7 %, n'a augmenté que de 0,5 %, résultant en une contribution au PIB inférieure de 0,1 point à ce qui était prévu. De même, la consommation des administrations publiques (APU) a été nettement moins dynamique qu'anticipé, en hausse de 0,6 % dans le compte provisoire contre +1,2 % prévu, contribuant pour -0,2 point à la baisse de la croissance, du fait d'une révision à la baisse des consommations intermédiaires des APU. À l'inverse, l'investissement total, prévu en repli de 0,5 % sur l'année, a finalement augmenté de 0,7 %, contribuant à la révision de la croissance du PIB de +0,3 point.

Ces écarts par postes de la demande peuvent aussi être décomposés entre l'effet des révisions du passé jusqu'au premier trimestre et l'effet de la surprise en prévision. L'essentiel de l'écart sur la consommation des ménages provient ainsi d'une surprise en prévision (-0,1 point de contribution à la croissance ; ► [figure 1](#)). L'écart sur la consommation des administrations provient surtout des dépenses collectives des APU (-0,2 point de contribution à la croissance), intégralement par effet de révision du passé : en effet, les remontées comptables infra-annuelles de la comptabilité de l'État et des collectivités locales utilisées par les comptes nationaux sont partielles et se sont avérées finalement trop dynamiques. L'investissement a, quant à lui, surpris par sa résilience, en particulier celui des entreprises : la FBCF des entreprises non financières (ENF) a contribué dans le compte provisoire 2025 pour 0,2 point de plus que prévu dans la *Note de conjoncture*

► 1. Écarts de prévision des composantes du PIB entre la Note de juin 2025 et le compte provisoire 2025

	Poids	Note de juin 2025	Compte provisoire 2025	Écart (en contribution au PIB)	Effet acquis T1 révisé	Effet surprise (T2-T3-T4)
PIB	100,0	0,6	0,9	0,3	0,1	0,2
Importations	-31,3	2,1	3,0	-0,3	-0,2	-0,1
Total des ressources		0,9	1,3	0,0	0,2	0,8
Dépenses de consommation des ménages	50,0	0,7	0,5	-0,1	0,0	-0,1
Dépenses de consommation des administrations	27,5	1,2	0,6	-0,2	-0,2	0,0
- dont dépenses individualisables des APU	16,3	1,0	1,2	0,0	0,0	0,0
- dont dépenses collectives des APU	8,8	1,4	-0,3	-0,2	-0,1	0,0
FBCF	21,7	-0,5	0,7	0,3	0,1	0,2
- dont ENF	12,1	-0,8	0,7	0,2	0,1	0,1
- dont ménages	4,3	-0,6	0,1	0,0	0,0	0,1
- dont APU	4,2	-0,6	2,7	0,1	0,1	0,0
Exportations	32,4	0,2	2,4	0,7	0,7	0,1
Contributions (en points)						
Demande intérieure hors stocks		0,5	0,5	0,0	0,0	0,1
Variations de stocks		0,8	0,6	-0,2	-0,3	0,1
Commerce extérieur		-0,7	-0,2	0,5	0,4	0,0

Lecture : en 2025, la croissance de la consommation des ménages était prévue à +0,7 % dans la *Note de conjoncture* juin 2025, mais s'établit à +0,5 % selon le compte annuel provisoire (publié en mai 2026). La contribution de la consommation des ménages à la croissance du PIB s'établit dans le compte annuel provisoire à -0,1 point, en dessous de celle prévue ; cet écart s'explique essentiellement par l'effet de surprise à l'horizon de la prévision (contribution de -0,1 point).

Source : Insee.

de juin. L'investissement des administrations publiques a également contribué davantage à la croissance en 2025 par rapport à la prévision de juin 2025 (+0,1 point), principalement en raison des révisions des comptes nationaux sur l'acquis au premier trimestre.

L'impact du commerce extérieur sur la croissance du PIB a été nettement moins négatif que prévu (-0,2 point contre -0,7 point prévu, soit un écart de +0,5 point) : les exportations ont progressé beaucoup plus vigoureusement que prévu (+2,4 % contre +0,2 % prévu), alors que l'augmentation des importations a été plus proche de la prévision (+3,0 % contre +2,1 % prévu). Sur ces deux postes, l'écart de prévision provient majoritairement d'un effet d'acquis, tandis que les prévisions des exportations et des importations sur l'horizon des trois derniers trimestres 2025 étaient globalement en ligne avec le compte annuel provisoire. Enfin, la contribution des variations de stocks à la croissance a surpris à la baisse, mais dans une moindre mesure (+0,6 point de contribution à la croissance du PIB, contre +0,8 point prévu, soit un écart de -0,2 point), si bien que la contribution du commerce extérieur nette des stocks a été plus favorable que prévu.

Du côté de l'offre, l'activité a surpris à la hausse dans l'industrie manufacturière, notamment du fait du redécollage de la production aéronautique au deuxième semestre 2025

L'écart de croissance du PIB peut aussi être décomposé, non plus selon les postes de la demande finale, mais plutôt selon les branches d'activité (approche « production »). En effet, selon cette approche par l'offre, le PIB correspond à la somme des valeurs ajoutées des différentes branches (agriculture, industrie, construction et services). Il faut ensuite y ajouter les impôts nets de subventions sur les

produits (comme la TVA). La valeur ajoutée totale n'est ainsi pas tout à fait égale au produit intérieur brut, mais sa décomposition permet d'étudier l'écart de prévision sur chaque branche de l'économie.

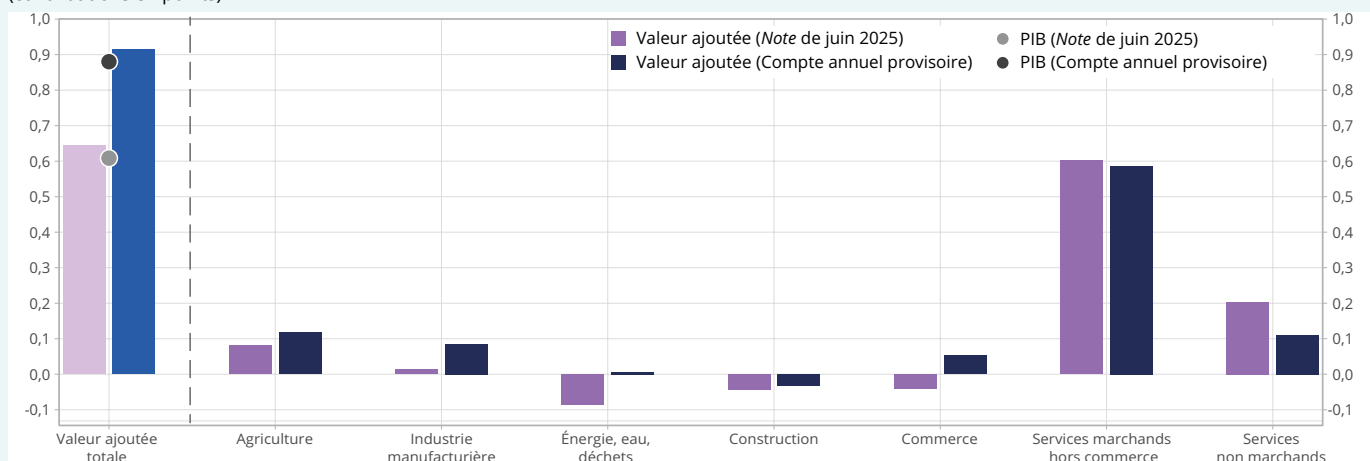
En 2025, l'activité a été essentiellement tirée par les services marchands (contribution de +0,6 point à la croissance), tandis que la contribution de l'industrie dans son ensemble a été de moindre ampleur. L'agriculture, l'industrie, le commerce et les services non marchands ont contribué chacun pour +0,1 point à la croissance en 2025.

L'écart de prévision sur la valeur ajoutée d'ensemble en 2025 est identique (+0,3 point) à celui sur la croissance du PIB total (► **figure 2**). Dans l'industrie manufacturière, l'écart contribue pour +0,1 point de l'écart total. Cette surprise dans l'industrie s'explique avant tout par le redécollage de la production aéronautique à compter du deuxième trimestre 2025 (► **figure 3**), notamment de la production de moteurs pour avions.

La valeur ajoutée de la branche agricole a légèrement surpris à la hausse par rapport à la prévision, du fait d'un rebond plus marqué qu'envisagé après les mauvaises récoltes de 2024. La valeur ajoutée énergétique a aussi surpris, en légère hausse : un recul était prévu, mais les températures du mois d'octobre 2025 ont été relativement fraîches entraînant un surcroît de consommation, contribuant pour +0,1 point à la révision de la valeur ajoutée d'ensemble. L'écart de prévision concernant la valeur ajoutée du commerce a eu un effet de même ampleur (+0,1 point), porté par la surprise à la hausse des emplois en biens, notamment de l'investissement, qui a généré des marges de commerce. À l'inverse, les services non marchands ont surpris à la baisse (contribution de -0,1 point à la surprise de croissance), en miroir de la consommation collective des APU.

► 2. Contributions par branche d'activité selon la prévision de la Note de conjoncture de juin 2025 et le compte annuel provisoire 2025

(contributions en points)



Lecture : dans le compte annuel provisoire 2025, la valeur ajoutée (VA) totale et le PIB évoluent de +0,9 %, contre +0,6 % prévu dans la *Note de conjoncture* de juin 2025, soit un écart de +0,3 point. Le secteur des services non marchands contribue pour +0,1 point à la VA totale dans le compte provisoire 2025, contre +0,2 point dans la prévision, soit un écart de contribution de -0,1 point à la VA, assimilée à la croissance.

Source : Insee.

En tenant compte des effets d'entraînement, le redécollage de la production aéronautique explique l'essentiel de l'erreur de prévision

Les approches comptables ci-dessus ne rendent pas complètement compte de l'origine réelle de l'erreur de prévision car elle néglige les effets d'entraînement que certains secteurs exercent sur le reste de l'économie. Par exemple, l'industrie des matériels de transport hors automobile, c'est-à-dire essentiellement l'aéronautique, pèse environ 1 % de la valeur ajoutée d'ensemble et sa croissance a été de +10,7 % en 2025 : ainsi, le redécollage de la production aéronautique en 2025, liée à la levée soudaine des contraintes d'approvisionnement en milieu d'année, a contribué directement pour +0,1 point à la croissance du PIB en 2025. Toutefois, l'impact total du redécollage de la production aéronautique sur l'activité va au-delà de cet effet direct : la production dans cette branche étant intensive en consommations intermédiaires et mobilisant en amont de la chaîne de production de nombreux intrants produits sur le territoire national, elle tire à la hausse la valeur ajoutée des branches sous-traitantes. Il s'agit d'une forte surprise : la *Note de conjoncture* ne réalisant une prévision qu'au niveau A17 (de la NAF Rev. 2), et donc au niveau de l'industrie des matériels de transport dans son ensemble, la prévision tablait sur une valeur ajoutée quasi stable en 2026 alors qu'elle a en réalité progressé de +9,3 %.

Afin de calculer l'effet d'entraînement de la forte progression de la production aéronautique sur le reste de l'activité, il est possible de définir un multiplicateur de

valeur ajoutée pour chaque branche d'activité, et donc pour l'aéronautique, qui tient compte à la fois de l'intensité des consommations intermédiaires dans la production de chaque branche, ainsi que de la propension à l'importation des ressources consommées dans le processus de production (► **encadré**). Les résultats obtenus pour 2025 (► **figure 4**) sont proches de ceux de la ► *Note de conjoncture de mars 2012*, sauf pour les branches automobiles et autres matériels de transport où les multiplicateurs restent parmi les plus élevés de l'économie française (un peu inférieurs à 3) mais ont baissé¹, reflétant ainsi l'internationalisation croissante des processus de production depuis 10 ans.

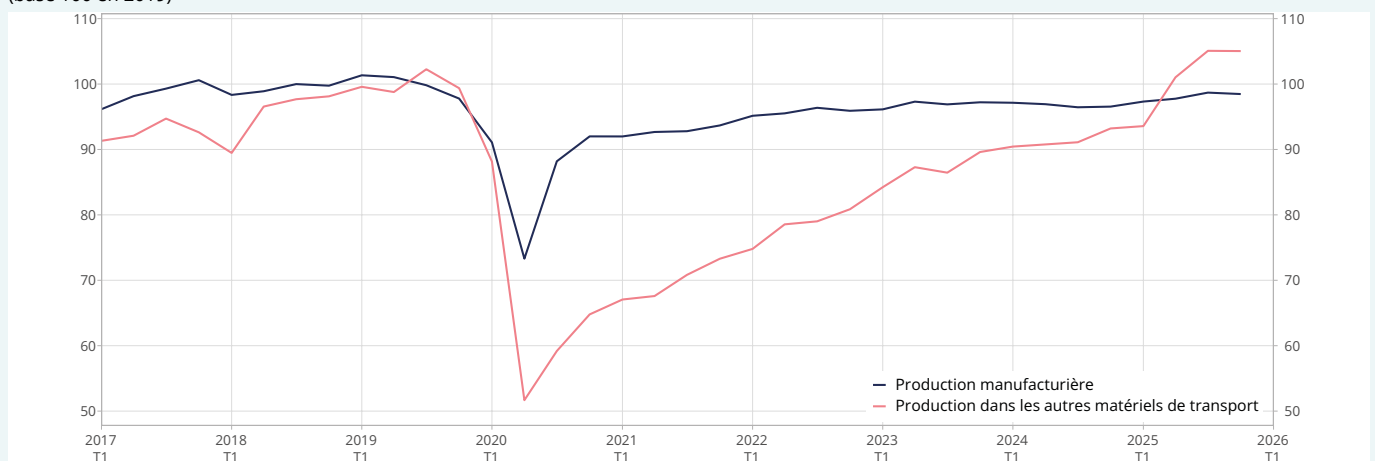
Ainsi, en tenant compte de ses effets d'entraînement, la surprise à la hausse de la production aéronautique, notamment en milieu d'année, semble expliquer la majeure partie de l'erreur de prévision de la *Note de conjoncture* de juin 2025 : la branche aéronautique contribue au total pour +0,3 point à la croissance 2025, et donc à l'erreur de prévision, car la *Note de conjoncture* tablait sur une quasi-stabilité.

À l'inverse, la valeur ajoutée non marchande a progressé de +0,5 % contre +0,9 % prévu. Étant donné son poids (22 % de la valeur ajoutée totale) et en tenant compte de ses effets d'entraînement modérés (coefficient de 1,3), cette surprise joue en sens inverse à hauteur de -0,1 point sur la croissance. Les autres surprises (dans l'énergie ou l'agriculture notamment) sont plus réduites et contribuent à hauteur de +0,1 point à l'erreur de prévision en tenant compte des effets d'entraînement. ●

¹ Les multiplicateurs de valeur ajoutée pour l'automobile et les autres matériels de transport sont désormais inférieurs à 3, contre supérieurs à 4 en 2012 et environ 3 dans la ► *Note de conjoncture de mars 2009*.

► 3. Production dans l'industrie manufacturière et dans la construction aéronautique

(base 100 en 2019)



Lecture : au quatrième trimestre 2025, la production dans l'industrie aéronautique au sens des comptes nationaux s'établit 5,0 points au-dessus de son niveau moyen de 2019 (100).

Source : comptes nationaux, Insee.

► 4. Contributions à la croissance par branche d'activité intégrant l'effet d'entraînement sur le reste de la chaîne de production

(contributions en points de valeur ajoutée d'ensemble)

Branche d'activité	Contribution directe à la croissance en 2025	Multiplicateur de valeur ajoutée
Agriculture	0,1	1,9
Industrie agroalimentaire	0,0	2,8
Biens d'équipement	0,0	1,8
Industrie automobile	0,0	2,6
Autres matériels de transport (dont aéronautique)	0,1	2,7
Autres produits industriels	-0,1	1,8
Énergie, eau déchets	0,0	2,4
Construction	0,0	2,1
Commerce	0,1	1,8
Services marchands hors commerce	0,6	1,6
Services non marchands	0,1	1,3

Lecture : en 2025, les autres matériels de transport (dont aéronautique) contribuent directement pour +0,1 point à la croissance de la valeur ajoutée. Le multiplicateur de la valeur ajoutée de cette branche atteint 2,7.

Source : Insee.

Mesure de la contribution de la branche aéronautique à la croissance du PIB en incluant son effet d'entraînement sur le reste de l'économie

Le multiplicateur de valeur ajoutée d'une branche d'activité peut être estimé à partir des tableaux entrées-sorties (TES) de la comptabilité nationale. En effet, le « tableau des entrées intermédiaires », qui fait partie du tableau entrées-sorties, détaille pour chaque branche sa valeur ajoutée ainsi que les consommations intermédiaires utilisées par la branche, déclinées produit par produit. L'équilibre emplois-ressources renseigne pour chaque produit son offre totale, ainsi que la répartition de cette dernière entre production domestique et quantité importée. L'analyse de cet éclairage est effectuée à partir du TES de l'année 2024, dont le compte est semi-définitif, en retenant 12 branches (ou produits) : agriculture, énergie, industrie agroalimentaire, raffinage, biens d'équipements, automobile, autres matériels de transports (dont aéronautique), autres produits industriels, construction, commerce, services marchands hors commerce, services non marchands.

L'analyse suppose que la part importée d'un produit est identique pour toutes les branches utilisatrices de ce produit, ce qui revient à considérer que l'économie est décrite par des technologies moyennes et des taux d'importation moyens : cela permet d'estimer simplement combien de valeur ajoutée française est générée, directement et indirectement, par un euro de valeur ajoutée d'une branche d'activité. La méthodologie provient d'un éclairage de la *Note de conjoncture* de mars 2009 (► [Insee, 2009](#)).

Plus précisément soit :

- n le nombre de produits (et de branches) de l'économie (ici $n=12$) ;
- C la matrice des coefficients techniques, c'est-à-dire la matrice carrée de taille $n \times n$ qui détaille pour un euro de production de chaque branche (en colonne) la part de consommations intermédiaires par produits (en ligne). Les éléments de la matrice C sont tous compris entre 0 et 1 ;
- M la matrice diagonale de taille n des fractions, pour chaque produit, de l'offre totale qui est importée dans l'économie ;
- a le vecteur ligne de taille n composé de 1 ;
- I la matrice identité de dimension n .



Le produit matriciel $a.CI$ est un vecteur ligne de n éléments, qui correspondent aux sommes des colonnes de la matrice CI : il s'agit de nombres compris entre 0 et 1, qui correspondent à la fraction de consommations intermédiaires dans la production de chaque branche. Il est possible d'en déduire immédiatement le vecteur VA_1 , de n éléments, correspondant aux fractions de valeur ajoutée « de premier tour » (ou directe) dans la production de chaque branche :

$$VA_1 = a - a.CI$$

De plus, sous l'hypothèse que la part importée d'un produit est identique pour toutes les branches utilisatrices de ce produit, la matrice CI peut se décomposer entre consommations intermédiaires importées (produit matriciel $M.CI$) et consommations intermédiaires produites sur le territoire national (produit matriciel $(Id-M).CI$). Ainsi, pour chaque branche, la part de la valeur ajoutée, la part de consommations intermédiaires importées et la part de consommations intermédiaires produites sur le territoire national somment à 1, ce qui s'écrit :

$$(1) \quad a = VA_1 + a.M.CI + a.(Id-M).CI$$

Dans l'équation (1), le premier terme correspond à de la valeur ajoutée sur le territoire national, le deuxième à des importations, dont il est fait l'hypothèse simplificatrice qu'elles ne génèrent aucune valeur ajoutée sur le territoire national. Quant au troisième terme, correspondant aux consommations intermédiaires de premier tour produites sur le territoire national, il peut lui-même être décomposé en trois termes : ces consommations intermédiaires de premier tour génèrent elles-mêmes de la valeur ajoutée sur le territoire national, des consommations intermédiaires importées et des consommations intermédiaires de deuxième tour produites sur le territoire national.

$$(2) \quad \begin{aligned} a &= VA_1 + \\ & \quad a.M.CI + \\ & \quad + (a.(Id-M).CI - a.CI.(Id-M).CI) + \\ & \quad a.M.CI.(Id-M).CI + \\ & \quad + a.[(Id-M).CI]^2 \end{aligned}$$

Dans l'équation (2), le troisième terme correspond à de la valeur ajoutée sur le territoire national, le quatrième à des importations de l'étranger, dont il est fait l'hypothèse simplificatrice qu'elles ne génèrent aucune valeur ajoutée sur le territoire national. Quant au cinquième terme, correspondant aux consommations intermédiaires de deuxième tour produites sur le territoire national, il peut lui-même être décomposé dans l'équation (3) en trois termes : en effet, ces consommations intermédiaires de deuxième tour génèrent elles-mêmes de la valeur ajoutée sur le territoire national, des consommations intermédiaires importées et des consommations intermédiaires de troisième tour produites sur le territoire national.

$$(3) \quad \begin{aligned} a &= VA_1 + a.M.CI \\ & \quad + (a.(Id-M).CI - a.CI.(Id-M).CI) + a.M.CI.(Id-M).CI \\ & \quad + (a.[(Id-M).CI]^2 - a.CI.[(Id-M).CI]^2) + a.M.CI.[(Id-M).CI]^2 \\ & \quad + a.[(Id-M).CI]^3 \end{aligned}$$

En poursuivant ce raisonnement, la valeur ajoutée totale sur le territoire national générée par les différentes branches peut s'écrire dans l'équation (4) comme la part de la production des branches qui ne se traduit pas par des importations de consommations intermédiaires, soit :

$$\begin{aligned} VA_{tot} &= a - (a.M.CI + a.M.CI.(Id-M).CI + a.M.CI.[(Id-M).CI]^2 + \dots) \\ VA_{ot} &= a - a.M.CI.(Id + (Id-M).CI + [(Id-M).CI]^2 + \dots) \end{aligned}$$

$$(4) \quad VA_{tot} = a - a.M.CI.[Id - (Id-M).CI]^{-1}$$

Le multiplicateur de valeur ajoutée est obtenu pour chaque branche en rapportant ce contenu total en valeur ajoutée à la valeur ajoutée de premier tour créée directement par la branche lors de la première étape de production. Il mesure donc le nombre d'euros de valeur ajoutée totale (directe et indirecte) générés dans l'économie française pour un euro de valeur ajoutée directe créé par chaque branche. ●

Bibliographie

Eguienta J., Héam J.-C., Meinzel, P. (2025), « [Les comptes de la Nation en 2025 - Le PIB ralentit et le pouvoir d'achat des ménages se replie](#) », *Insee Première* n°2105, mai 2025.

Insee (2009), « [Le coup de frein à la production automobile : sa part dans la récession](#) », *Note de conjoncture* de mars 2009.

Insee (2012), « [Construction aéronautique et construction automobile, deux secteurs qui ont un effet d'entraînement marqué sur le reste de l'économie](#) », *Note de conjoncture* de mars 2012.

Insee (2025), « [L'épargne des ménages au sommet](#) », *Note de conjoncture* de juin 2025.

Roulleau G., Cazenave-Lacrouts M.-C., Jourde C., Vermersch G., (2025), « [Comment se comparent les approches directe et ascendante pour prévoir le PIB du trimestre courant ?](#) », *Note de conjoncture* de septembre, Insee. ●

L'erreur moyenne de prévision de croissance trimestrielle des *Notes de conjoncture* est de 0,2 point, sans biais à la hausse ou à la baisse

La prévision de la *Note de conjoncture* vise à anticiper les agrégats macroéconomiques des comptes nationaux pour le trimestre coïncident et jusqu'à un horizon de deux trimestres, à partir de données d'enquêtes, d'indicateurs quantitatifs et d'équations modélisant le comportement des agents économiques. La qualité de la prévision peut s'apprécier par l'absence de biais de prévision à la hausse ou à la baisse, ainsi que par un critère de précision, mesuré par l'erreur moyenne de prévision.

La prévision de croissance de la *Note de conjoncture* ne présente pas de biais significatif à la hausse ou à la baisse sur longue période (depuis 2000) pour le trimestre coïncident et le trimestre suivant. Par ailleurs, l'erreur moyenne de prévision se réduit à mesure que l'horizon de prévision se rapproche, en cohérence avec la réduction du risque de chocs ou de retournements du cycle économique et l'intégration d'indicateurs conjoncturels plus à jour. En moyenne depuis 2010, l'erreur de prévision de croissance trimestrielle s'établit à 0,2 point. Depuis 2022 toutefois, la croissance annuelle s'est révélée en moyenne plus élevée dans les comptes annuels provisoires par rapport à la prévision réalisée en juin, essentiellement en raison d'événements ponctuels non anticipés lors de la prévision du deuxième trimestre, comme le redémarrage massif des centrales nucléaires au printemps 2023 ou le redécollage de la production aéronautique au printemps 2025.

La prévision d'inflation a présenté de l'inertie pendant l'épisode inflationniste de 2021-2022 : la vitesse de diffusion du choc énergétique à l'inflation sous-jacente, puis celle de la désinflation à partir du printemps 2023 ont été sous-estimées.

La prévision d'évolution annuelle des salaires a été surestimée depuis la crise sanitaire, mais cette erreur de prévision traduit un réel changement de tendance, le salaire moyen par tête réel n'ayant toujours pas retrouvé en 2026 son niveau de 2021. À l'inverse, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages a surpris à la hausse par rapport à la prévision, sauf en 2025, du fait notamment d'un emploi particulièrement dynamique et d'une sous-estimation de la progression des revenus du patrimoine, composante du pouvoir d'achat volatile et donc plus difficile à prévoir dans un contexte de forts mouvements de taux.

Afin d'illustrer l'incertitude structurelle à la prévision, un graphique de risques autour de la prévision est proposé pour la prévision de croissance et d'inflation sous-jacente. La croissance nulle au deuxième trimestre 2026 a nettement surpris à la baisse par rapport à la prévision de +0,3 % de la *Note de conjoncture* de juin 2026 : la réalisation se situe dans l'intervalle de confiance à 90 % des réalisations attendues. De même, la prévision d'inflation sous-jacente a nettement surpris à la baisse à l'été par rapport au scénario de la *Note* de juin, se situant à la limite de l'intervalle de confiance à 90 %, essentiellement en raison de l'absence de transmission à cette date de la hausse des coûts de kérosène au prix des billets d'avion.

Paul Rodier (ENS-PSL), Gaston Vermersch

Les *Notes de conjoncture* sont publiées en fin de trimestre, environ 45 jours avant la première estimation de la croissance par les comptes trimestriels

La *Note de conjoncture* de l'Insee est publiée environ deux semaines avant la fin de chaque trimestre. L'Insee y réalise des prévisions macroéconomiques pour le trimestre coïncident, ainsi qu'à l'horizon d'un trimestre (pour les publications de mars et septembre) ou de deux trimestres (pour celles de juin et décembre). Parallèlement, l'Insee réalise une première estimation (PE) des comptes nationaux trimestriels trente jours après la fin du trimestre¹, soit environ 45 jours après la publication de la *Note de conjoncture* : la publication de cette PE inclut à la fois une première version de la fiche de PIB, ainsi que le compte de production des différentes branches en valeur (17 branches retenues). Un mois plus tard, c'est-à-dire 60 jours après la fin du trimestre *T* et environ 75 jours après la publication de

la *Note de conjoncture*, l'Insee publie les résultats détaillés (RD) des comptes nationaux trimestriels : les informations de la PE sont révisées sur la base des derniers indicateurs conjoncturels reçus et une première version des comptes d'agents est publiée (ménages, entreprises, administrations publiques, etc.). La *Note de conjoncture* suivante est publiée environ 15 jours après la parution des résultats détaillés du trimestre précédent.

Plusieurs paramètres peuvent être considérés pour estimer la qualité d'une prévision, notamment sa précision, ainsi que l'existence d'un biais

Plusieurs paramètres peuvent être considérés pour estimer la qualité d'une prévision. En premier lieu, sa qualité peut être appréciée en fonction de l'existence ou non d'un biais, c'est-à-dire d'une éventuelle surestimation ou sous-estimation récurrente de la prévision par rapport au compte trimestriel. Par ailleurs, la qualité de la prévision

¹ Ce calendrier est inchangé depuis 2019. ► **Encadré 1** pour plus de détails pour les estimations antérieures.

dépend également de sa précision, c'est-à-dire de l'ampleur de l'erreur moyenne de prévision de croissance, indépendamment de son signe. La précision de la prévision peut être définie par la métrique de la RMSE (racine de l'erreur quadratique moyenne).

Ces deux caractéristiques (biais et précision) peuvent être mesurées sur plusieurs grandeurs macroéconomiques prévues dans la *Note de conjoncture*, depuis 2000. Pour chaque indicateur étudié, l'écart de prévision pour un trimestre T est mesuré entre la croissance trimestrielle observée lors des Résultats détaillés (RD)² et les prévisions réalisées lors des *Notes de conjoncture* publiées au cours des trimestres T , $T-1$ et (le cas échéant) $T-2$ (►encadré 1).

Sur longue période, le biais de prévision concernant la croissance du PIB est très faible pour le trimestre coïncident et le trimestre suivant

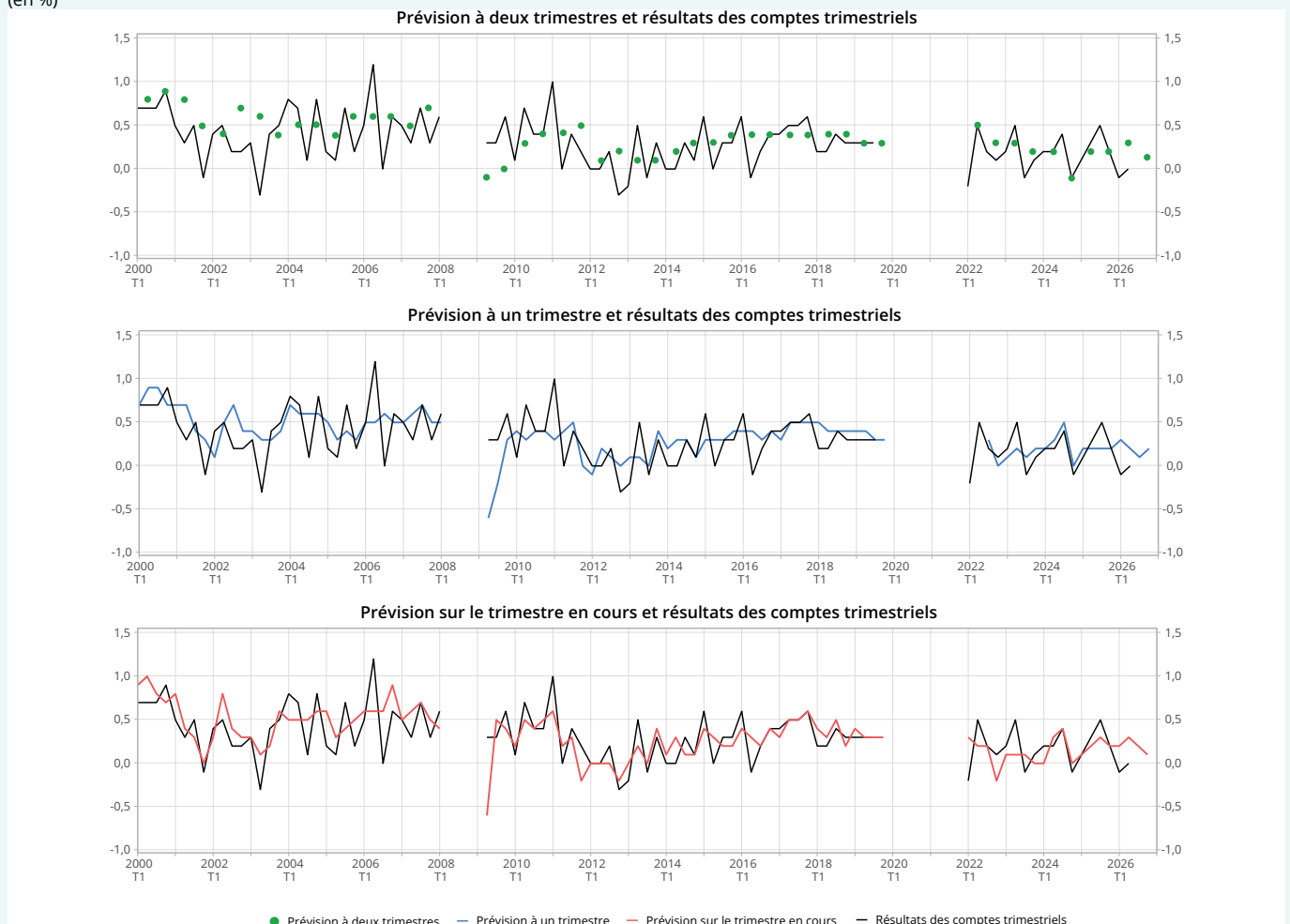
En moyenne depuis 2000 (hors points atypiques³), le biais de prévision de la croissance trimestrielle du PIB est extrêmement faible : il est très légèrement positif mais inférieur à 0,04 point de pourcentage pour la prévision du trimestre suivant, et quasi nul pour le trimestre coïncident (►figure 1). À l'horizon de deux trimestres, prévision qui n'est réalisée que pour les *Notes de conjoncture* de juin et de décembre, il existe un biais positif un peu plus prononcé à la prévision de croissance, de l'ordre de +0,07 point sur longue période (c'est-à-dire que la prévision est en moyenne supérieure de 0,07 point à la croissance mesurée lors des RD, ►figure 2).

² Plus précisément, l'observation retenue est celle reportée dans la *Note de conjoncture* suivante. Il s'agit actuellement de la croissance publiée à l'occasion des RD, mais il s'agissait entre 2016 et 2019 de la deuxième estimation (DE) trimestrielle et, avant 2016, des Premiers Résultats (PR). Pour plus de détails, ►encadré 1.

³ Certains points ont été exclus, car marqués par des retournements conjoncturels forts et imprévisibles : la Grande Récession (2008-2009) et la crise sanitaire (2020-2021). Pour plus de détail, ►encadré 1.

► 1. Croissance trimestrielle : prévisions selon les *Notes de conjoncture* et évolutions selon les résultats détaillés des comptes trimestriels

(en %)



Dernier point de prévision : quatrième trimestre 2026 pour $T-2$ et $T-1$ (prévisions de la *Note de conjoncture* de juin 2026 pour le dernier point en $T-2$ et de la *Note de conjoncture* de septembre 2026 pour $T-1$), troisième trimestre 2026 pour T (prévisions de la *Note de conjoncture* de septembre 2026).

Lecture : la croissance trimestrielle du PIB au deuxième trimestre 2009 a été prévue à -0,1 % dans la *Note de conjoncture* de décembre 2008, et à -0,6 % dans les publications de mars 2009 et de juin 2009. Elle a finalement été publiée à +0,3 % dans les comptes trimestriels publiés en août 2009.

Source : Insee.

Note de Conjoncture

La prévision d'activité gagne en précision à mesure que l'horizon de prévision se rapproche

La précision de la prévision s'améliore lorsque l'horizon de prévision se réduit, en cohérence avec la réduction du risque de chocs ou de retournements du cycle économique et l'intégration d'indicateurs conjoncturels plus à jour. En effet, la RMSE s'établit à 0,32 point de pourcentage pour une prévision de croissance établie deux trimestres auparavant, contre 0,28 point pour celle du trimestre précédent et 0,24 point pour celle du trimestre coïncident (► [figure 2](#)). En moyenne depuis 2010, l'erreur de prévision de croissance trimestrielle pour le trimestre coïncident, au sens de la RMSE, s'établit à 0,2 point.

Depuis la fin de la crise sanitaire, la qualité de la prévision d'activité ne s'est pas dégradée. Pour chaque horizon de prévision, la RMSE sur la période post-2022 est inférieure à la RMSE totale. Le biais reste quasi nul pour tous les horizons de prévision, y compris à deux trimestres.

La prévision de la Note de conjoncture intègre toute l'information disponible à date dans les enquêtes de conjoncture de l'Insee

Les prévisions de la *Note de conjoncture* se fondent essentiellement, notamment pour le trimestre coïncident, sur les réponses des entreprises et des ménages aux enquêtes mensuelles de conjoncture de l'Insee, dont les résultats sont publiés aux alentours du vingtième jour de chaque mois. En particulier, l'indicateur du climat des affaires synthétise les résultats des enquêtes qualitatives auprès des entreprises dans les principaux secteurs de l'économie. Au moment de la publication de la *Note de conjoncture*, le climat des affaires est disponible pour le deuxième mois du trimestre coïncident.

Le niveau et l'évolution du climat des affaires sont deux variables explicatives ayant un fort pouvoir prédictif de la croissance du PIB sur le trimestre coïncident : ainsi, un niveau plus élevé d'un point du climat des affaires est associé en moyenne à 0,01 point de croissance

► 2. Biais moyen et RMSE de la prévision de croissance trimestrielle selon l'horizon de prévision et par sous-période (hors points atypiques) (en points de pourcentage)

	T-2		T-1		T	
	Biais	RMSE	Biais	RMSE	Biais	RMSE
2000-2009	0,09	0,42	0,03	0,33	0,04	0,3
2010-2019	0,08	0,27	0,04	0,24	0,00	0,18
2022-2026	0,00	0,11	0,06	0,23	-0,03	0,22
Total	0,07	0,32	0,04	0,28	0,01	0,24

Note : les colonnes T-2 font référence aux prévisions réalisées deux trimestres en amont du trimestre prévu, les colonnes T-1 aux prévisions réalisées un trimestre en amont du trimestre prévu et les colonnes T aux prévisions réalisées pour le trimestre coïncident.
Lecture : hors points atypiques (► [encadré 1](#)), depuis 2000, le biais de prévision du trimestre coïncident est de +0,01 point, c'est-à-dire que la prévision est légèrement surestimée en moyenne, de 0,01 point par rapport à la croissance finalement estimée. La RMSE de la prévision est de 0,24, soit une erreur moyenne d'une ampleur de 0,24 point de pourcentage.
Source : calculs Insee.

► 3. Apport des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises pour prévoir la croissance, avant et après prise en compte de la prévision de la précédente Note de conjoncture

Variable	Régression sans la prévision	Régression avec la prévision
Constante	0,291*** (0.028)	0,085* (0.047)
Climat des affaires en niveau au mois 2	0,014*** (0.003)	-0,002 (0.004)
Climat des affaires en variation trimestrielle au mois 2	0,019** (0.009)	0,001 (0.008)
Prévision de croissance de la note de conjoncture		0,714*** (0.139)
Nombre d'observations	92	92
R²	0,19	0,377
R² Ajusté	0,172	0,356
RMSE	0,26	0,22

Note : le premier modèle de prévision intègre comme variables explicatives le niveau du climat des affaires au mois 2, et la variation sur trois mois du climat des affaires au mois 2. Le second modèle intègre ces mêmes variables explicatives ainsi que la prévision de croissance du trimestre coïncident de la précédente *Note de conjoncture*.
Lecture : une hausse d'un point du niveau du climat des affaires au mois 2 explique +0,01 point de croissance du trimestre T, significatif au seuil de 1 %. Une fois la prévision du trimestre coïncident de la précédente *Note de conjoncture* intégrée à la régression, le coefficient de cette variable est quasi nul et non significatif.
Source : calculs Insee.

supplémentaire pour le trimestre coïncident, tandis qu'une augmentation d'un point de la variation de ce niveau sur trois mois entraîne en moyenne 0,02 point de croissance supplémentaire (► **figure 3**). En revanche, l'indicateur du climat des affaires perd son pouvoir prédictif pour la croissance du trimestre coïncident après avoir rajouté comme variable explicative dans la régression la prévision de croissance de ce même trimestre publiée dans la *Note de conjoncture*. Dit autrement, toute l'information contenue dans les enquêtes de l'Insee est exploitée pour prévoir la croissance du trimestre en cours dans la *Note de conjoncture*. En outre, l'ajout comme variable explicative dans la régression de la prévision de croissance de la *Note de conjoncture* fait diminuer l'erreur moyenne de prévision par rapport au modèle n'utilisant que les enquêtes : cela montre que la prévision de la *Note de conjoncture* se fonde également sur d'autres informations conjoncturelles, notamment celles utilisées comme indicateurs pour la construction des comptes trimestriels (► **éclairage** de la *Note de conjoncture* de septembre 2025 sur la prévision de la croissance en continu).

La croissance nulle de l'activité au deuxième trimestre 2026 avait une probabilité de moins de 15 % de se produire dans le scénario de la *Note de conjoncture* de juin 2026

Dans la *Note de conjoncture* de juin 2026, l'Insee avait prévu une croissance de +0,3 % pour le deuxième trimestre. En considérant le graphique des risques associé à cette prévision (► **encadré 2**), les intervalles de confiance à 50 %, comme à 70 %, se situaient au-dessus d'une croissance nulle (► **figure 4**). Au moment de la prévision de juin, la

probabilité que la croissance du deuxième trimestre se situe au-dessus ou en dessous de ce dernier intervalle était donc de 30 % et, puisqu'il s'agit d'un intervalle centré, la probabilité que la croissance soit nulle ou négative au deuxième trimestre 2026, comme estimé par les RD des comptes trimestriels, était inférieure à 15 %. Les résultats détaillés publiés par les comptes trimestriels se situent donc seulement dans l'intervalle de confiance à 90 % de la prévision faite en juin par l'Insee.

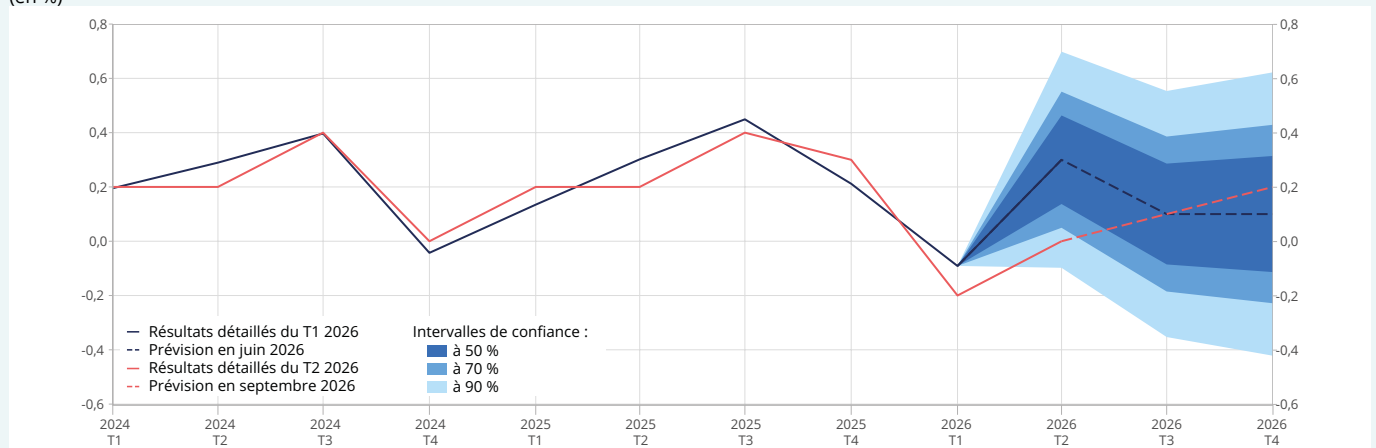
La croissance annuelle prévue dans les *Notes de conjoncture* de juin ne présente pas de biais sur période longue, mais tend à être sous-estimée depuis 2022, en raison de facteurs ponctuels survenus aux deuxièmes trimestres et non anticipés en prévision

Du fait de l'horizon de prévision des différentes *Notes de conjoncture* de l'année, la croissance en moyenne annuelle pour l'année en cours est prévue pour la première fois dans la publication de juin. Cette prévision peut être comparée avec la croissance du compte annuel provisoire publiée en mai de l'année suivante⁴ (► **figure 5**). Sur longue période (hors points atypiques), le biais de prévision est quasi nul (► **figure 6**). Toutefois, sur la période 2022-2025, la prévision de croissance annuelle dans les *Notes de conjoncture* de juin est en moyenne inférieure de 0,25 point par rapport au compte annuel provisoire publié un an après la prévision. Cet écart est notamment dû à la vigueur de l'activité sur les trois derniers trimestres de l'année, plus élevée que prévue sur ces dernières années. Pour l'année 2023, cet écart s'explique en partie par le redémarrage des centrales nucléaires au printemps 2023 après des arrêts

⁴ Le compte annuel provisoire d'une année A correspond à la première campagne annuelle des comptes nationaux, publiée en mai de l'année A+1. Le compte annuel semi-définitif est publié en mai de l'année A+2 et le compte définitif en mai de l'année A+3.

► 4. Les risques de la prévision de croissance du PIB trimestriel

(en %)



Lecture : la prévision de croissance pour le deuxième trimestre 2026 dans la *Note de conjoncture* de juin 2026 s'établissait à +0,3 %. L'intervalle de confiance à 70 % de cette prévision se situait entre +0,1 % et +0,6 %. La croissance du deuxième trimestre 2026 publiée dans les résultats détaillés des comptes trimestriels s'établit à 0 %.

Source : Insee, calculs auteurs.

Note de Conjoncture

pour maintenance en 2022, dont l'ampleur n'avait pas été anticipée dans la *Note de conjoncture* de juin 2023. Pour l'année 2025, la vigueur du redécollage de la production aéronautique à partir du deuxième trimestre n'avait pas non plus été prévue dans la *Note de conjoncture* de juin 2025 (► [éclairage](#) retour 2025). L'erreur moyenne depuis 2000, mesurée par la RMSE, atteint, quant à elle, 0,35 point.

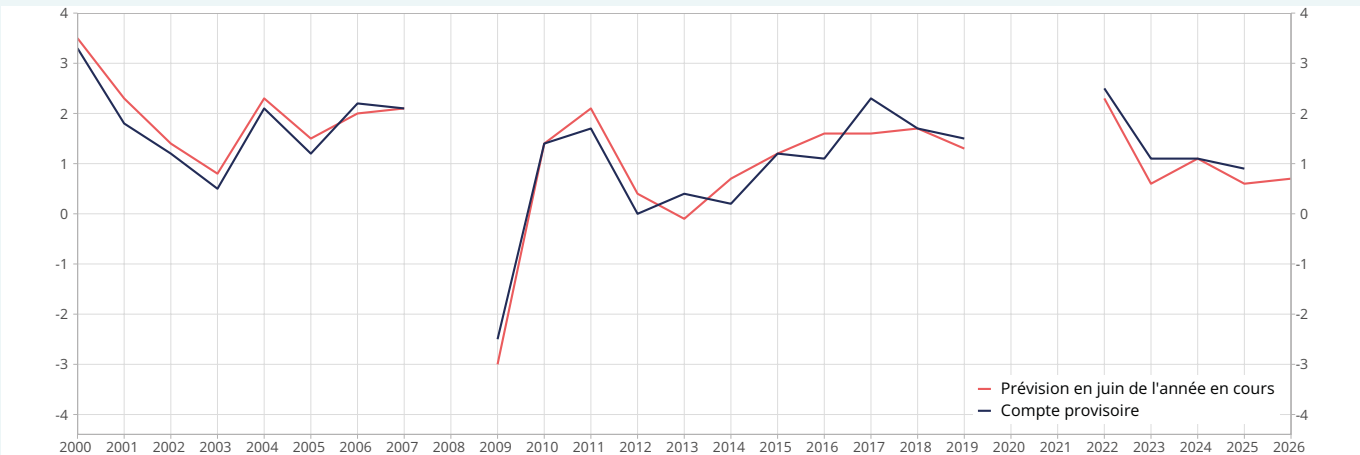
La prévision de croissance annuelle pour 2026 s'établissait à +0,7 % dans la *Note de conjoncture* de juin de la même année : il y avait alors 50 % de probabilité que la croissance pour 2026, qui sera publiée dans le compte annuel provisoire en mai 2027, s'établisse finalement entre +0,5 % et +0,9 % (► [figure 7](#)). Cette année, du fait de l'écart de croissance constaté au premier semestre et des nouveaux signaux conjoncturels reçus à l'été, notamment concernant les effets de la canicule sur la production de la branche agricole (► [éclairage](#) sur les effets des vagues de chaleur en 2026), la prévision de croissance pour 2026 de cette *Note de conjoncture* est abaissée à +0,4 %.

La prévision d'inflation sous-jacente est plus précise que celle de l'inflation d'ensemble

La *Note de conjoncture* contient également une prévision d'inflation en glissement annuel pour le mois en cours, et allant jusqu'à un horizon de six mois pour les parutions de juin et décembre. L'analyse de la qualité de prévision de l'inflation, à l'aide des mêmes mesures de biais et de RMSE, à partir de l'indice d'ensemble peut être complétée par celle relative à l'indice de prix sous-jacent, qui exclut les produits dont les prix sont volatils⁵. En effet, à l'horizon de prévision de la *Note de conjoncture*, les chocs de prix énergétiques sont difficilement anticipables, alors qu'ils ont un effet important et quasi immédiat sur l'inflation. À titre d'exemple, l'Insee fonde sa prévision d'inflation sur une hypothèse du prix du pétrole, qui est conventionnellement figée aux derniers prix observés (63 \$ dans la *Note de conjoncture* de décembre 2025, 85 \$ dans celle de juin 2026 et 90 \$ dans celle de septembre 2026). Ainsi, l'étude de l'inflation sous-jacente permet d'isoler la tendance de fond de l'évolution des prix, tout en intégrant les effets de second tour d'un choc énergétique passé sur l'inflation.

⁵ L'indice sous-jacent des prix à la consommation exclut les produits dont les prix sont volatils, mais aussi ceux soumis à l'intervention de l'État (électricité, gaz, tabac, etc.). Cet indice est corrigé de l'évolution de la fiscalité à la consommation, principalement la TVA.

► 5. Croissance annuelle : prévisions selon les *Notes de conjoncture* de juin et évolutions selon le compte annuel provisoire (publié en mai de l'année suivante)



Note : l'analyse exclut les points atypiques (récession de 2008-2009, crise sanitaire de 2020-2021, ► [encadré 1](#)).
Lecture : en 2025, la croissance du PIB, corrigée des jours ouvrés, publiée dans le compte annuel provisoire de mai 2026 est de +0,9 %, alors qu'elle a été prévue à +0,6 % dans la *Note de conjoncture* de juin 2025.
Source : Insee.

► 6. Biais et erreur moyenne pour la prévision de croissance annuelle dans les *Notes de conjoncture* de juin

Période	Biais de la prévision au compte provisoire	RMSE du biais de la prévision au compte provisoire
2000-2009	0,11	0,31
2010-2019	0,04	0,40
2022-2025	-0,25	0,31
Total	0,02	0,35

Note : l'analyse exclut les points atypiques (récession de 2008-2009, crise sanitaire de 2020-2021, ► [encadré 1](#)).
Lecture : entre 2022 et 2025, le biais de prévision entre le compte annuel provisoire et la prévision de la croissance annuelle de la *Note de conjoncture* de juin de l'année précédente est de -0,25 point, c'est-à-dire que la croissance annuelle est en moyenne sous-estimée sur la période en prévision ; l'erreur moyenne de la prévision sur cette période, mesurée par la RMSE, est de 0,31 point.
Source : calculs Insee.

La prévision d'inflation sous-jacente présente un biais quasi nul. Le biais reste proche de 0 entre la prévision du mois coïncident et à l'horizon de six mois, mais la précision de la prévision se dégrade (► **figure 8**). Ainsi, pour le mois coïncident, le biais de la prévision d'inflation sous-jacente depuis 2000 est quasi nul, à +0,04 point, tandis que l'erreur moyenne est de 0,16 point. À l'horizon de six mois, le biais reste faible à +0,08 point, mais l'erreur moyenne grimpe à 0,45 point.

En ce qui concerne la prévision d'inflation d'ensemble, le biais et la RMSE sont similaires à ceux de la prévision d'inflation sous-jacente pour le mois coïncident : en effet, pour le mois en cours, l'effet de la forte volatilité des prix de l'énergie se matérialise peu. En revanche, à six mois, la prévision pour l'inflation d'ensemble reste centrée (biais de -0,07 point), mais elle est nettement moins précise (RMSE de 0,71) que pour l'inflation sous-jacente.

Le choc inflationniste de 2022-2023 a surpris par la rapidité de sa diffusion, puis de son reflux

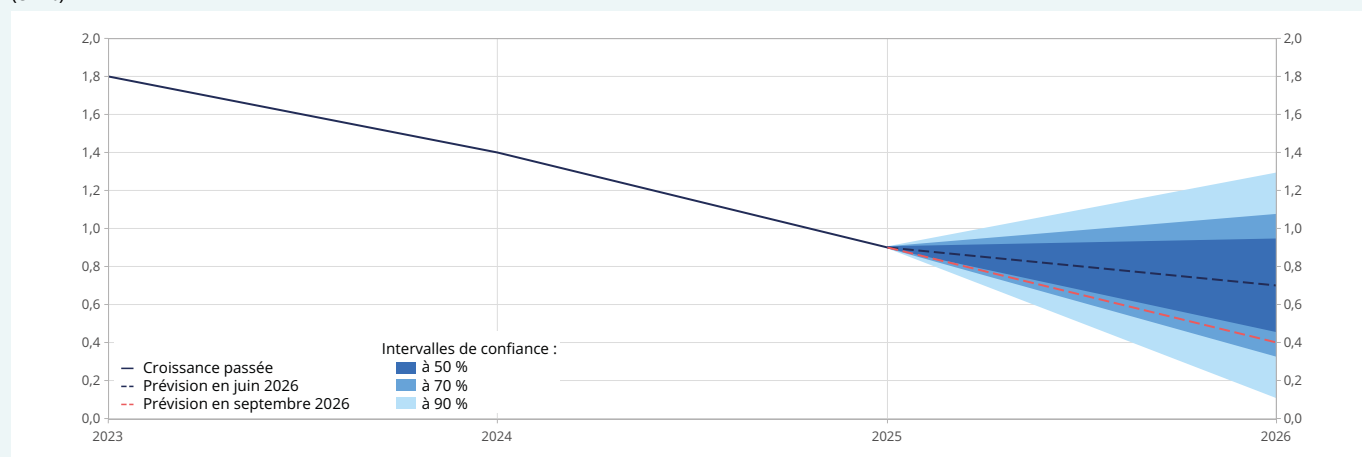
Dans le contexte du choc inflationniste de 2022-2023, la précision de la prévision d'inflation s'est un peu détériorée depuis 2020, avec une RMSE plus élevée que sur sa moyenne de longue période. C'est le cas pour la prévision d'inflation d'ensemble, quel que soit l'horizon de

prévision, mais aussi pour la prévision d'inflation sous-jacente à six mois, alors que la précision de la prévision d'inflation sous-jacente pour le mois coïncident n'a pas été substantiellement modifiée. En effet, la hausse des coûts de l'énergie s'est diffusée bien plus vite que ne le suggéraient les modèles de prévision aux prix des biens manufacturés et des services, par le renchérissement de leurs consommations intermédiaires et la hausse des salaires⁶.

En conséquence, depuis 2022, la prévision a capté avec retard l'ampleur de la diffusion des prix dans l'économie puis la rapidité de la désinflation. Ainsi, de décembre 2021 à juin 2023, l'inflation sous-jacente réalisée a été systématiquement supérieure à celle qui était prévue six mois auparavant (► **figure 9**). La prévision de la désinflation consécutive à cette période a subi le biais inverse (surestimant l'inflation sous-jacente réalisée), quoique de façon moins prononcée. Cette sous-estimation du ralentissement des prix par la prévision peut s'expliquer par une hausse des salaires moins forte que prévue, limitant ainsi les effets de « second tour », dans les services notamment. En outre, la guerre commerciale entre les opérateurs dans les télécommunications à partir de 2024, amplifiant la désinflation de la composante sous-jacente, n'avait pas été anticipée dans la prévision.

⁶ Cela a conduit à une réestimation des modèles tenant compte d'une vitesse d'ajustement non constante, permettant un réajustement des prix plus rapide selon l'ampleur du choc de coût (► **Benchevara et Roulleau, 2023**).

► 7. Les risques de la prévision de croissance du PIB annuel (en %)



Lecture : la prévision de croissance annuelle corrigée des jours ouvrés dans la *Note de conjoncture* de juin 2026 s'établissait à +0,7 %. L'intervalle de confiance à 50 % de cette prévision se situait entre +0,5 % et +0,9 %. La prévision de croissance pour 2026, mise à jour dans cette *Note de conjoncture* s'établit à +0,4 %.

Source : Insee, calculs auteurs.

► 8. Biais et RMSE de la prévision d'inflation et d'inflation sous-jacente depuis 2000 (en points de pourcentage)

Période	Inflation				Inflation sous-jacente			
	en M-6		en M		en M-6		en M	
	Biais	RMSE	Biais	RMSE	Biais	RMSE	Biais	RMSE
2020-2025	-0,02	1,08	0,13	0,26	-0,07	0,66	0,02	0,19
Total 2000-2025	-0,07	0,71	0,03	0,18	0,08	0,45	0,04	0,16

Lecture : depuis 2000, le biais de la prévision d'inflation sous-jacente pour le mois en cours est de +0,04 point, ce qui signifie que la prévision est en moyenne très légèrement supérieure à l'inflation sous-jacente mesurée, et l'erreur moyenne mesurée par la RMSE est de 0,16 point.

Source : calculs Insee.

Note de Conjoncture

L'inflation sous-jacente a surpris largement à la baisse à l'été 2026 par rapport à la prévision de juin

À l'été 2026, l'inflation sous-jacente a surpris à la baisse par rapport au scénario envisagé dans la *Note de conjoncture* de juin (► **figure 10**). En particulier, le glissement annuel de l'indice sous-jacent s'est établi à +1,0 % en juin 2026, contre +1,3 % prévu. Cet écart de prévision est d'une ampleur importante pour le mois en cours, puisqu'il se situe à la limite de l'intervalle de confiance à 90 %. Il est dû presque exclusivement à l'évolution du prix des transports aériens : alors que la *Note de conjoncture* de juin faisait l'hypothèse d'une poursuite de l'augmentation avec la transmission progressive de la hausse des cours du kérosène aux prix des billets d'avion, le glissement annuel du prix du

transport aérien a reflué en juin contre toute attente, en étant quasi nul (+0,8 % après +6,8 % en mai).

Depuis la crise sanitaire, la progression du salaire moyen par tête a été surestimée...

La prévision de salaires du secteur privé non agricole pour l'année en cours dans les *Notes de conjoncture* de juin présente sur longue période un biais moyen faible (► **figure 11**). Depuis 2020, et notamment du fait du choc inflationniste de 2022-2023, la prévision des salaires présente un biais significatif à la hausse de +0,3 point. Cet écart se matérialise par une croissance du salaire moyen par tête (SMPT)⁷ dans les branches marchandes non agricoles bien inférieure aux prévisions respectives de 2023

⁷ L'agrégat du SMPT, rapportant la masse salariale à l'emploi salarié en personnes physiques, n'est pas retraité de l'activité partielle. En comptabilité nationale, le chômage partiel n'est pas comptabilisé comme de la masse salariale mais comme une prestation sociale en espèces. En 2022, et plus marginalement en 2023, la baisse de l'activité partielle à la sortie de la crise sanitaire s'est traduite par un fort rebond de la masse salariale, et donc du SMPT. Les prévisions de SMPT en 2022 et 2023 intégraient donc à la fois la dynamique de négociation salariale et une hypothèse sur le recours à l'activité partielle.

► 9. Inflation sous-jacente : prévisions selon les *Notes de conjoncture* de juin et décembre et évolutions selon les résultats définitifs

(en glissement annuel au mois de juin et décembre, en %)

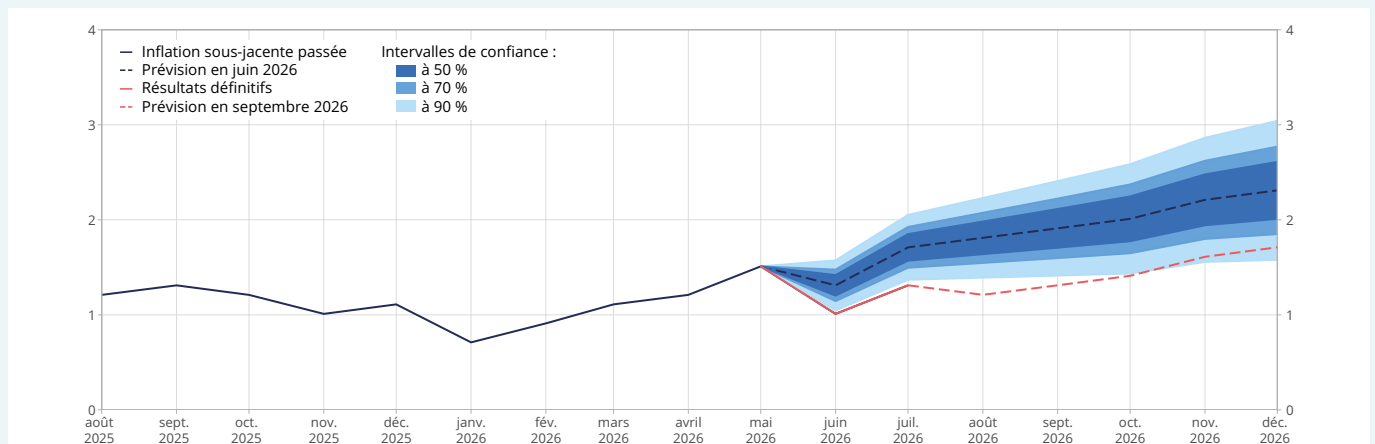


Dernier point : décembre 2026 pour la prévision à six mois, juin 2026 pour la prévision sur le mois en cours.

Lecture : la prévision d'inflation sous-jacente pour juin 2023 était de +5,3 % dans la *Note de conjoncture* de décembre 2022 et de +5,2 % dans la publication de juin 2023. L'inflation sous-jacente réalisée en juin 2023 est de +5,7 %.

Source : Insee.

► 10. Les risques de la prévision d'inflation sous-jacente (en %)



Lecture : la prévision d'inflation sous-jacente pour juin 2026 dans la *Note de conjoncture* de juin s'établissait à +1,3 %. L'intervalle de confiance à 90 % de cette prévision se situe entre +1,0 % et +1,6 %. L'inflation sous-jacente s'établit finalement à +1,0 % en juin 2026.

Source : calculs Insee.

(+4,1 % selon le compte annuel provisoire, contre +5,1 % prévu en juin) et de 2022 (+5,7 % selon le compte annuel provisoire, contre +6,1 % prévu en juin) (► **figure 12**). Durant la crise inflationniste, le pouvoir de négociation des salariés s'est vraisemblablement érodé, en particulier pour les cadres nouvellement embauchés, ce qui s'est traduit par une évolution globale des salaires nettement en deçà de ses déterminants macroéconomiques habituels (► **Vermersch, 2024** ; ► **Insee, 2026**).

...tandis que l'évolution du pouvoir d'achat a été sous-estimée, du fait notamment de la vigueur de l'emploi et des revenus du patrimoine

Comme dans le cas des salaires, la prévision du pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages présente un biais quasi nul sur longue période (► **figure 11**). Toutefois, depuis la crise sanitaire, le pouvoir d'achat des ménages a été systématiquement sous-estimé par la prévision, sauf en 2025 (► **figure 12**). De plus, la précision de la prévision, mesurée par la RMSE, s'est dégradée depuis 2020. En effet, celle-ci est plus faible pour les revenus du patrimoine, composante volatile et soumise à de plus fortes révisions par les comptes nationaux. En outre, l'écart de la prévision d'inflation affecte aussi la prévision de pouvoir d'achat du RDB, ce dernier étant un indicateur en termes réels.

En 2021 et 2022, la principale contribution à l'écart de prévision est venue de la surprise à la hausse des revenus d'activité. Celle-ci s'inscrit dans la reprise postérieure à la crise sanitaire. Or, la prévision de salaires n'était que très légèrement biaisée à la baisse en 2021, et légèrement surestimée en 2022 (cf. *supra*) : il s'agit donc d'un effet lié à l'emploi salarié, qui a été plus dynamique que prévu (+1,3 % selon le compte provisoire 2022, contre +0,8 % prévu), augmentant de ce fait la masse salariale, et donc sa contribution au pouvoir d'achat du RDB.

Quant aux revenus du patrimoine, ils ont connu en 2023 et 2024 une hausse encore plus marquée qu'attendue, portés par l'augmentation des taux d'intérêt, des versements de dividendes et le dynamisme des revenus d'assurance-vie.

Enfin, le repli du pouvoir d'achat en 2025 est une conséquence mécanique de la révision opérée dans les comptes nationaux pour l'année 2024 entre leur version provisoire et semi-définitive. Les revenus du patrimoine ont fortement progressé avec l'inscription d'un pic de versements de dividendes dans le compte semi-définitif (disponible fin mai 2026), qui n'était pas anticipable lors de la parution de la *Note de conjoncture* de juin 2025. L'envolée des dividendes versés en 2024 s'explique vraisemblablement par l'anticipation par les ménages concernés du versement de la contribution différentielle

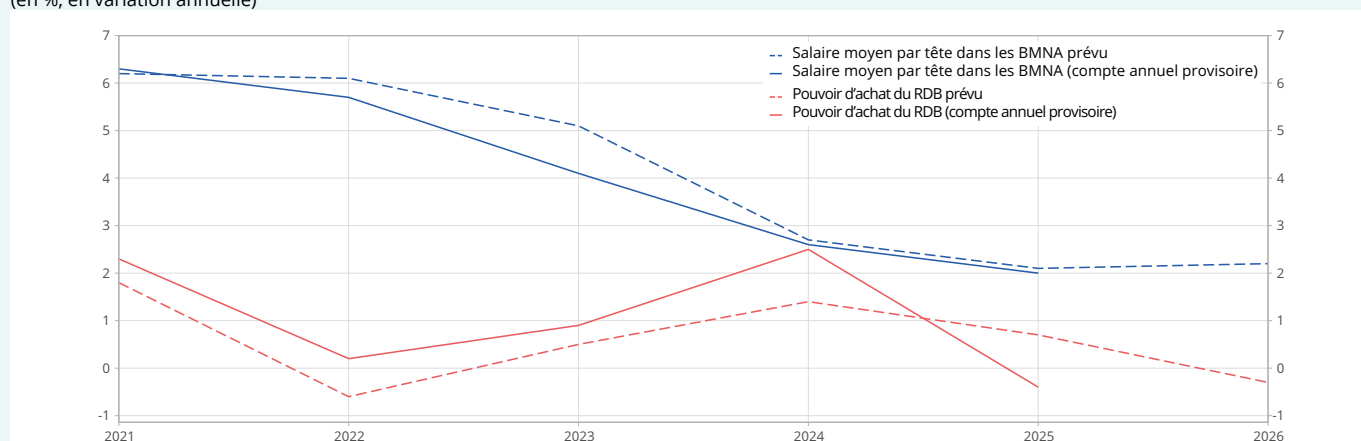
► 11. Biais et RMSE de la prévision du SMPT marchand non agricole et du pouvoir d'achat du RDB depuis 2000 (en points de pourcentage)

Période	SMPT		Pouvoir d'achat du RDB	
	Biais	RMSE	Biais	RMSE
2020-2025	0,30	0,49	-0,34	0,83
Total 2000-2025	0,04	0,54	-0,03	0,50

Lecture : depuis 2000, le biais de la prévision du pouvoir d'achat du RDB est de -0,03 point, ce qui signifie que la prévision est en moyenne très légèrement inférieure au pouvoir d'achat du RDB mesuré, et l'erreur moyenne mesurée par la RMSE est de 0,50 point.

Source : calculs Insee.

► 12. SMPT marchand non agricole et pouvoir d'achat du RDB : prévisions selon les *Notes de conjoncture* de juin et évolutions selon le compte annuel provisoire (en %, en variation annuelle)



Lecture : en 2023, le SMPT dans les branches marchandes non agricoles (BMNA) a progressé de +4,1 % dans le compte annuel provisoire 2023, alors qu'il a été prévu à +5,1 % dans la Note de conjoncture de juin 2023.

Source : Insee.

sur les hauts revenus (CDHR), discutée au Parlement à l'automne 2024 et adoptée en 2025. Cette révision a donc entraîné une révision de la chronique de pouvoir d'achat à la hausse pour 2024, suivie d'un contrecoup en 2025,

pesant pour -0,6 point sur l'évolution du pouvoir d'achat en 2025. Hors effet dividendes, le pouvoir d'achat a été sous-estimé de 1,1 point en 2024 et surestimé de 0,5 point en 2025. ●

Encadré 1 : Constitution des données de l'étude et qualité de la prévision

Sources

Les prévisions étudiées sont celles des *Notes et Points de conjoncture*¹ publiées par l'Insee depuis 2000. Les agrégats macroéconomiques dont la prévision est étudiée sont la croissance trimestrielle et annuelle du PIB, l'inflation et l'inflation sous-jacente, le salaire moyen par tête (SMPT) dans les branches marchandes non agricoles (BMNA), et le pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB).

Plusieurs observations, considérées comme aberrantes, car marquées par des retournements conjoncturels forts et imprévisibles, ont été exclues de l'analyse. Pour l'activité annuelle, il s'agit de la Grande Récession (2008-2009) et de la crise sanitaire (2020-2021). Pour l'activité trimestrielle, les périodes exclues vont du T2 2008 au T1 2009 et du T1 2020 au T4 2021.

La prévision de croissance à l'horizon de deux trimestres ($T-2$) n'est réalisée que dans les *Notes* de juin et décembre, cet exercice comporte ainsi moitié moins d'observations. Pour un trimestre donné, les résultats retenus dans l'étude sont récupérés dans la *Note de conjoncture* du trimestre suivant, c'est-à-dire à $J+75$ après la fin du trimestre. Avant 2016, les résultats détaillés (RD) des comptes trimestriels ne sont pas publiés avant $J+85$, c'est donc les Premiers Résultats (PR), publiés à $J+45$, qui sont retenus. Entre 2016 et 2019, une deuxième estimation (DE) des comptes trimestriels était publiée à $J+60$: c'est cette publication qui est retenue pour cette période dans cet éclairage. Après 2019, les RD, désormais publiés à $J+60$, sont retenus.

En ce qui concerne les prévisions d'inflation et d'inflation sous-jacente du mois en cours (M), celles-ci sont récupérées dans l'ensemble des publications ; les prévisions à six mois ($M+6$) dans les *Notes* de juin et décembre (seules éditions qui se prêtent à l'exercice). Les prévisions d'évolution annuelle du PIB, du SMPT dans les BMNA et du pouvoir d'achat du RDB sont issues des *Notes de conjoncture* parues en juin chaque année et comparées au compte annuel provisoire publié en mai de l'année suivante². L'analyse commence à partir de l'année 2000.

Biais et RMSE

La qualité de la prévision est appréciée d'une part par l'absence de biais :

$$\text{Biais} = \frac{1}{n} \times \sum_{t=1}^n (\hat{y}_t - y_t)$$

avec

- $\hat{y}_t$ la prévision pour la date t ,
- y_t la valeur observée,
- n le nombre d'observations.

D'autre part, la précision de la prévision peut être mesurée à l'aune de la RMSE (racine de l'erreur quadratique moyenne) :

$$\text{RMSE} = \sqrt{\frac{1}{n} \sum_{t=1}^n (\hat{y}_t - y_t)^2}$$

¹ Avant la crise sanitaire, la *Note de conjoncture* était publiée en mars, en juin et en décembre. En octobre, un *Point de conjoncture* restituait un diagnostic macroéconomique sous un format plus réduit, mais comportait des prévisions détaillées en annexe. Par simplicité, on utilisera le terme de « *Note de conjoncture* » pour désigner ces deux types de document. En revanche, l'étude n'inclut pas les *Points de conjoncture* publiés lors de la crise sanitaire et les années suivantes : ces documents de quatre pages (donc beaucoup plus courts que les *Points de conjoncture* antérieurs à la crise sanitaire) ne présentaient que des prévisions sommaires et n'ont donc pas été retenus.

² Lors des changements de base des comptes nationaux, des changements méthodologiques peuvent entraîner des révisions entre un compte en ancienne base et un compte en nouvelle base. Ainsi, pour les années 2005 (base 2000), 2011 (base 2005), 2014 (base 2010), 2018 (base 2014) et 2020, d'éventuels écarts conceptuels sont classés à tort comme des écarts de prévision.

Encadré 2 : Construction des graphiques des risques et de leurs intervalles de prévision

Pour illustrer l'incertitude autour de la prévision dans les *Notes de conjoncture*, un graphique des risques (ou fan chart) de la croissance trimestrielle accompagnait la « Vue d'ensemble » des publications de 2008 à 2019. Le principe est d'utiliser les écarts de prévision sur longue période pour construire des intervalles de confiance, à l'intérieur desquels l'indicateur réalisé devrait statistiquement se situer. Sa méthodologie, qui est largement reprise ici, est détaillée dans un précédent éclairage (► [Insee, 2008](#)).

Dans le cadre de cet éclairage, pour reconstruire ce graphique des risques de prévision sur l'activité trimestrielle, il est fait l'hypothèse que les séries d'écarts de prévision suivent une loi normale d'espérance nulle. Les écart-types sont égaux aux écart-types constatés sur la période retenue (2000-2026), en excluant certains points difficilement prévisibles (► [encadré 1](#)), soit 0,24, 0,28 et 0,32 point de pourcentage respectivement pour la prévision sur le trimestre en cours, à un trimestre et à deux trimestres. Dans les trois cas, les écart-types de prévision sont plus faibles que les écart-types calculés dans ► [Insee, 2008](#) (respectivement 0,28, 0,33 et 0,37). Cependant, ces derniers étaient calculés sur une période plus restreinte (1989-2006) et sans exclusion des points atypiques.

Le graphique des risques sur la prévision d'activité annuelle est construit avec la même méthode. Il est fait l'hypothèse que la série d'écarts entre le compte annuel provisoire et la prévision de la *Note de conjoncture* de juin suit une loi normale d'espérance nulle et un écart-type de 0,36.

Quant à l'inflation sous-jacente, le graphique des risques autour de la prévision est construit en lissant les écart-types obtenus à un et six mois entre ces deux horizons de prévision. La série d'écarts de prévision de l'inflation sous-jacente affiche un écart-type de 0,16 sur le mois coïncident et de 0,44 à six mois, inférieur à l'écart-type de la série de l'inflation sous-jacente (1,10). ●

Bibliographie

Benchekara N., Roulleau G. (2023), « Les prix à la consommation des services, déterminés avant tout par le coût du travail, resteraient soutenus sans pour autant accélérer en 2024 », *Note de conjoncture*, Insee, décembre 2023.

Insee (2008), « Appréhender l'incertitude autour de la prévision », *Note de conjoncture*, Insee, juin 2008.

Insee (2026), « Entre 2019 et 2024, des évolutions salariales contrastées selon les métiers : qui a gagné ou perdu et pourquoi ? », *Emploi, chômage, revenu du travail*, *Insee références*, juillet 2026

Quévat B., Vermersch G. (2023), « En 2023, les revenus du patrimoine seraient dynamiques, portés par la hausse des taux », *Note de conjoncture*, Insee, décembre 2023

Roulleau G., Cazenave-Lacrouts M.-C., Jourde C. et Vermersch G. (2025), « Comment se comparent les approches directe et ascendante pour prévoir le PIB du trimestre courant ? », *Note de conjoncture*, Insee, septembre 2025.

Vermersch G. (2024), « Le taux de marge des entreprises en France a bien résisté à la hausse des prix d'importation, en raison des hausses de leurs prix de vente et de la modération salariale », *Note de conjoncture*, Insee, juillet 2024. ●

Les Français sont un peu plus nombreux à sous-estimer l'évolution de leurs revenus qu'à les surestimer, en particulier les retraités et les plus aisés

En 2024, le niveau de vie médian des Français a nettement accéléré : +1,8 % en euros constants par rapport à 2023 (après +1,0 % en 2023 et -0,1 % en 2022). L'inflation a reculé (+2,0 % en moyenne annuelle après +4,9 % en 2023 et +5,2 % en 2022), tandis que les pensions de retraite et les prestations sociales ont été indexées sur l'inflation de l'année précédente et que les salaires réels ont en partie rattrapé les pertes enregistrées en 2022 et 2023. Toutefois, cette amélioration n'a été que partiellement ressentie par les ménages qui sont interrogés dans les enquêtes menées par l'Insee.

Il est possible de comparer, pour chaque individu, leur ressenti sur l'évolution des revenus de l'ensemble du ménage entre 2023 et 2024 aux évolutions de revenus effectives sur cette même période en s'appuyant sur les réponses données à l'enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (SRCV). Ainsi, début 2025, un quart des individus ont déclaré avoir perçu des revenus stables au cours des douze derniers mois, alors qu'ils ont connu une hausse effective de plus de 4 % entre 2023 et 2024. Pour l'ensemble des individus, la perception ne reflète qu'imparfaitement les revenus reçus : en effet, si 38 % des individus ont une perception de l'évolution de leurs revenus conforme à l'évolution réelle des revenus reçus, ils sont un peu plus nombreux à sous-estimer l'évolution de leurs revenus (35 %) qu'à la surestimer (27 %). Cette tendance à la sous-estimation du revenu est plus fréquente chez les ménages les plus aisés et les retraités.

Ces résultats doivent toutefois être interprétés avec précaution, dans la mesure où la question posée en début d'année aux ménages concernant l'évolution de leur revenu sur les douze derniers mois peut être comprise de deux manières différentes : d'une part, leur réponse peut se référer à l'évolution de leur revenu en moyenne sur l'année civile qui vient de s'achever, hypothèse qui a été retenue dans cet éclairage, mais d'autre part, elle pourrait suivre une logique de glissement annuel si les ménages se réfèrent à l'évolution de leur revenu depuis le début d'année précédente. Néanmoins, les résultats obtenus en suivant ces deux interprétations sont relativement proches et mettent en évidence une tendance à la sous-estimation de la dynamique des revenus, en particulier chez les plus âgés et les plus aisés.

L'usage de techniques économétriques permet de préciser ces résultats. Ainsi, la population reste en général peu sensible aux variations de revenus : pour une hausse de 1 000 euros de revenus annuels, la probabilité de déclarer une hausse de revenu augmente, toutes choses égales par ailleurs, de 0,7 point, et de 0,6 point supplémentaire pour les ménages pauvres. Cette sensibilité est significativement plus faible pour les plus de 64 ans et pour les plus aisés.

Marine Seilles

L'année 2024 a été marquée par une augmentation du niveau de vie des Français, mais peu ressentie par les ménages

Deux indicateurs permettent de mesurer l'évolution du pouvoir d'achat des Français. D'une part, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB), calculé par la comptabilité nationale, rapporte l'évolution du revenu disponible brut des ménages à celle du prix de la dépense de consommation finale des ménages. Exprimé par unité de consommation (UC), cet indicateur tient compte à la fois du revenu disponible et de la composition des ménages. Il permet de **mesurer l'évolution du pouvoir d'achat moyen de l'ensemble des ménages** et présente l'avantage d'être disponible très rapidement. D'autre part, l'Insee estime un **niveau de vie médian des ménages**, correspondant au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation, davantage représentatif de la situation du ménage « central », mais dont les données ne sont disponibles qu'avec un certain délai car elles nécessitent de disposer des situations individuelles.

En 2024, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut par unité de consommation a progressé de +2,2 % (après +0,4 % en 2023 et -0,3 % en 2022). De son côté, le niveau de vie médian a progressé de +1,8 % en euros constants en 2024, soit une hausse plus soutenue que durant les deux années précédentes (+1,0 % en 2023 et -0,1 % en 2022). Dans les deux cas, les revenus nominaux utilisés ont ralenti ([► Rieg et Rousset, 2026](#) ; [► Les comptes de la Nation en 2025, 2026](#)) et l'accélération provient du reflux marqué de l'inflation : au sens de l'indice des prix à la consommation, celle-ci s'établit à +2,0 % en moyenne annuelle, après +4,9 % en 2023 et +5,2 % en 2022. Cette hausse des niveaux de vie peut être expliquée par plusieurs facteurs : la revalorisation des pensions de retraite et prestations sociales sur l'inflation passée, l'augmentation des salaires dans un contexte de hausse du taux d'emploi et de stabilité du chômage, ainsi que l'augmentation des revenus de capitaux mobiliers, en particulier des dividendes.

Cependant, les ménages n'ont que partiellement perçu cette bonne tenue de leur pouvoir d'achat : l'indicateur

de confiance des ménages, historiquement bien corrélé au pouvoir d'achat, n'a pas atteint en 2024 le même niveau qu'en 2019 ou en 2021 alors que la progression du pouvoir d'achat était comparable (► **figure 1**). En particulier, en moyenne en 2024, seuls 11 % des ménages ont déclaré que la situation financière de leur foyer s'améliorait sur les douze derniers mois¹, une part quasi stable par rapport à l'année précédente (10 %). Cet écart de perception a pu concourir à la hausse du taux d'épargne qui est passé de 17,0 % en 2023 à 18,5 % en 2024, même si les raisons de la hausse du taux d'épargne sont potentiellement multiples (► **Briodeau, 2024** ; ► **Cupillard et al., 2024** ; ► **Carroy et al., 2026**).

Toutefois, si l'enquête de conjoncture mensuelle que l'Insee conduit auprès des ménages (Camme) met en évidence ce décalage au niveau macroéconomique depuis la crise sanitaire, elle ne permet pas de croiser les informations d'évolution de revenus et de perception au niveau individuel pour détecter les individus soumis à un tel biais pessimiste.

L'écart entre le ressenti des individus et l'évolution effective des revenus de leur ménage peut être étudié grâce à l'enquête sur les ressources et conditions de vie des ménages

Détailler les écarts existants entre les perceptions des individus et les revenus effectifs de leur ménage est possible en mobilisant l'enquête sur les ressources et conditions de vie des ménages (SRCV) (► **encadré 1**). Dans cette enquête, l'Insee interroge chaque année environ 17 000 ménages,

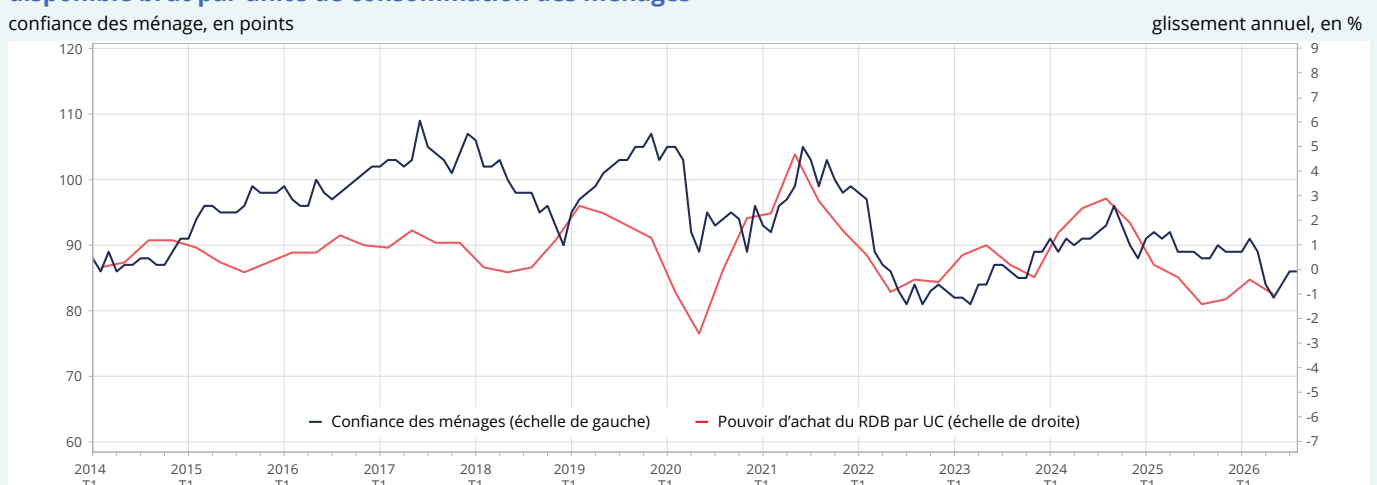
soit environ 38 000 individus, sur les revenus et la situation financière de leur ménage, en panel sur quatre années consécutives, afin de mieux comprendre et analyser les situations de pauvreté et leur évolution. Dans cet éclairage, l'enquête SRCV a été préférée à l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme) pour plusieurs raisons : l'échantillon de SRCV est plus grand, ce qui permet d'obtenir des résultats plus robustes ; ses résultats sont appariés avec les revenus fiscaux et sociaux ; enfin, la dimension en « panel » permet de calculer des évolutions de revenus et de le comparer au ressenti.

L'enquête SRCV est réalisée en début d'année, de février à avril, et comporte une question sur la perception qu'ont les ménages sur l'évolution de leurs revenus totaux (incluant l'ensemble des membres du ménage) au cours des douze derniers mois². Les réponses apportées, parmi trois modalités (le revenu de mon ménage « a augmenté », « est resté le même » ou « a diminué »), peuvent ensuite être comparées à l'évolution des revenus du ménage effectivement constatés dans les sources fiscales et sociales entre 2023 et 2024. La comparaison est possible en retenant une définition du revenu du ménage semblable au revenu disponible brut de la comptabilité nationale (revenu disponible brut, RDB), soit l'agrégation des revenus d'activité ou de remplacement (pensions de retraite et indemnités de chômage notamment), revenus du patrimoine, transferts en provenance d'autres ménages, prestations sociales, minima sociaux, nets des impôts directs. Lors du déroulement de l'enquête SRCV, un seul individu est interrogé sur la perception de l'évolution du

¹ Les modalités de réponse « s'est un peu améliorée » et « s'est nettement améliorée » ont été regroupées.

² La question de l'enquête SRCV porte uniquement sur le revenu nominal là où les questions de l'enquête de conjoncture Camme portent sur la « situation financière » ou « le niveau de vie » et intègrent donc la dimension de l'inflation. Ceci dit, l'inflation ayant été nettement plus réduite en 2024, cet aspect est moins déterminant que lors des deux années précédentes.

► 1. Indicateur synthétique de la confiance des ménages et glissement annuel du pouvoir d'achat du revenu disponible brut par unité de consommation des ménages



Dernier point : août 2026 pour l'indicateur de confiance des ménages ; deuxième trimestre 2026 pour le pouvoir d'achat du revenu disponible brut.

Note : l'indicateur synthétique de la confiance des ménages est mensuel ; le glissement annuel de pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages par UC est trimestriel. L'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut rapporte l'évolution de ce revenu disponible brut à celle du prix de la dépense de consommation des ménages. Les données sont corrigées des variations saisonnières (CVS).

Lecture : en janvier 2026, l'indicateur synthétique de la confiance des ménages est de 89, le glissement annuel du pouvoir d'achat du premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025 est de -0,4 %.

Champ : ménages vivant en France métropolitaine en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme) ; Comptes nationaux, base 2020.

revenu total du ménage. Dans le cadre de cet éclairage, il est supposé que la perception exprimée par le répondant reflète celle des autres membres du ménage. De plus, la population étudiée est celle des ménages ayant répondu consécutivement aux enquêtes 2024 et 2025, soit 11 600 ménages et 20 000 individus.

Les résultats présentés dans cet éclairage doivent être interprétés avec précaution car la question de l'enquête SRCV concernant l'évolution des revenus sur les douze derniers mois est posée en début d'année *N* aux ménages. Elle peut donc être comprise par les répondants de deux manières différentes : soit en se référant à l'évolution de leurs revenus entre l'année *N-2* et *N-1*, hypothèse qui a été retenue dans cet éclairage, soit en suivant une logique de glissement annuel (évolution de leur revenu entre le début d'année *N-1* et le début d'année *N*). Néanmoins, les résultats obtenus selon ces deux interprétations semblent relativement proches (►encadré 1). Tout au long de cet éclairage, pour faciliter la lecture, la perception de l'évolution des revenus au cours des douze derniers mois, collectée entre février et avril *N+2*, est confrontée à l'évolution des revenus entre l'année *N* et *N+1*. En outre, les revenus de la base SRCV sont issus des données fiscales (déclaration annuelle) et ne permettent pas de réaliser d'analyse sur les évolutions de revenus en glissement annuel.

Les Français sont un peu plus nombreux à sous-estimer leurs revenus qu'à les surestimer

Début 2025, près de la moitié des individus ont déclaré des revenus stables au cours des douze derniers mois (48 % après 42 % en 2024), 37 % de la population a déclaré avoir bénéficié d'une hausse (-7 points par rapport à 2024) et 15 % a déclaré subir une baisse de revenus (1 point de plus qu'en 2024, ►figure 2).

Ces perceptions peuvent être comparées à l'évolution effective des revenus perçus par les ménages entre 2023 et 2024, issus des données fiscales. L'évolution est considérée « en hausse » lorsque l'évolution du revenu excède +4 %, « stable » lorsqu'elle est comprise entre -2 % et +4 % et « en baisse » pour des diminutions plus fortes que -2 %. Un tel découpage est subjectif, et des alternatives ont été testées sans modifier qualitativement les résultats. Selon cette classification, plus de la moitié de la population a connu une hausse de revenu (55 %) entre 2023 et 2024. Sur un an, le revenu disponible médian nominal de la population étudiée a augmenté de 4,6 %, une évolution proche du revenu disponible brut mesuré par la comptabilité nationale (+5,0 %).

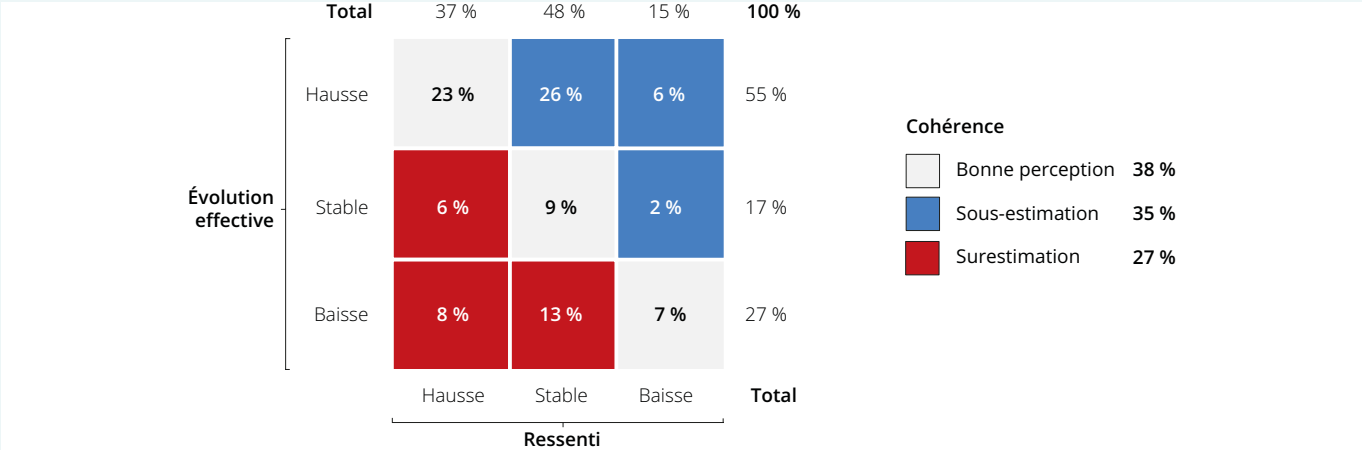
Toutefois, cette augmentation effective ne se reflète pas nettement dans les perceptions des individus, qui ont plutôt tendance à sous-estimer leurs revenus : sur 48 % des individus déclarant une stabilité de leurs revenus, 26 % ont connu une hausse effective de revenus supérieure à 4 %.

La diminution des revenus est, elle aussi, imparfaitement perçue : sur 27 % des individus qui ont subi une perte de revenu disponible annuel de plus de 2 %, seuls 7 % déclarent percevoir une telle baisse.

Au total, 38 % des individus ont une perception conforme à l'évolution effective de leurs revenus, contre 35 % qui la sous-estiment et 27 % qui la surestiment. En particulier, la distribution des réponses parmi les individus dont le revenu augmente effectivement, et ceux pour lesquels il est stable, sont très proches.

Ces différents résultats sont robustes à des modifications de spécifications : par exemple, limitation de l'étude aux ménages à structure constante, aux ménages composés

► 2. Comparaison entre la part des individus déclarant avoir ressenti une évolution de revenu positive, négative ou stable (perception) et la part d'individus dont le revenu a effectivement augmenté, stagné, baissé



Note : un revenu est qualifié de « stable » si sa variation sur un an est comprise entre -2 % et +4 %. Du fait de l'usage d'arrondis, les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parts.
Lecture : 37 % des individus déclarent ressentir une hausse de revenu entre 2023 et 2024, parmi lesquels 23 % ont connu une hausse effective de revenu de plus de 4 %.
Champ : individus âgés de 18 ans et plus, résidant dans un logement ordinaire en France métropolitaine et appartenant à un ménage dont les revenus sont positifs ou nuls et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Source : Insee, enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (SRCV).

d'une personne seule, ou exclusion des évolutions de revenus extrêmes de l'échantillon (au-delà de 20 % en valeur absolue).

Les distributions des évolutions de revenus des individus ressentant une hausse ou une stabilité sont très proches, alors que les personnes percevant une baisse de revenus ont connu des évolutions de revenus plus hétérogènes

La distribution des évolutions de revenus par modalité de réponse peut être représentée sous forme de diagrammes en boîte ou « boîtes à moustache » (► figures 3a et 3b). Les distributions des évolutions de revenus des individus ressentant une hausse ou une stabilité sont très proches. L'évolution médiane de revenu disponible entre 2023 et 2024 est de +6,2 % pour ceux ressentant une augmentation et de +4,8 % pour ceux ressentant des revenus stables, soit respectivement +2 400 € et +1 800 € de hausse annuelle. Les individus percevant une baisse de revenus ont connu des évolutions effectives plus hétérogènes : la moitié d'entre eux ont connu une évolution de leur revenu comprise entre -14 % et +13 %, et l'évolution médiane de revenus de la distribution pour ces personnes est nulle.

Les plus âgés sous-estiment un peu plus l'évolution de leurs revenus et les 35-64 ans la surestiment davantage

L'analyse peut être déclinée selon la classe d'âge de la personne de référence du ménage, c'est-à-dire l'individu qui apporte la plus grande part des ressources au

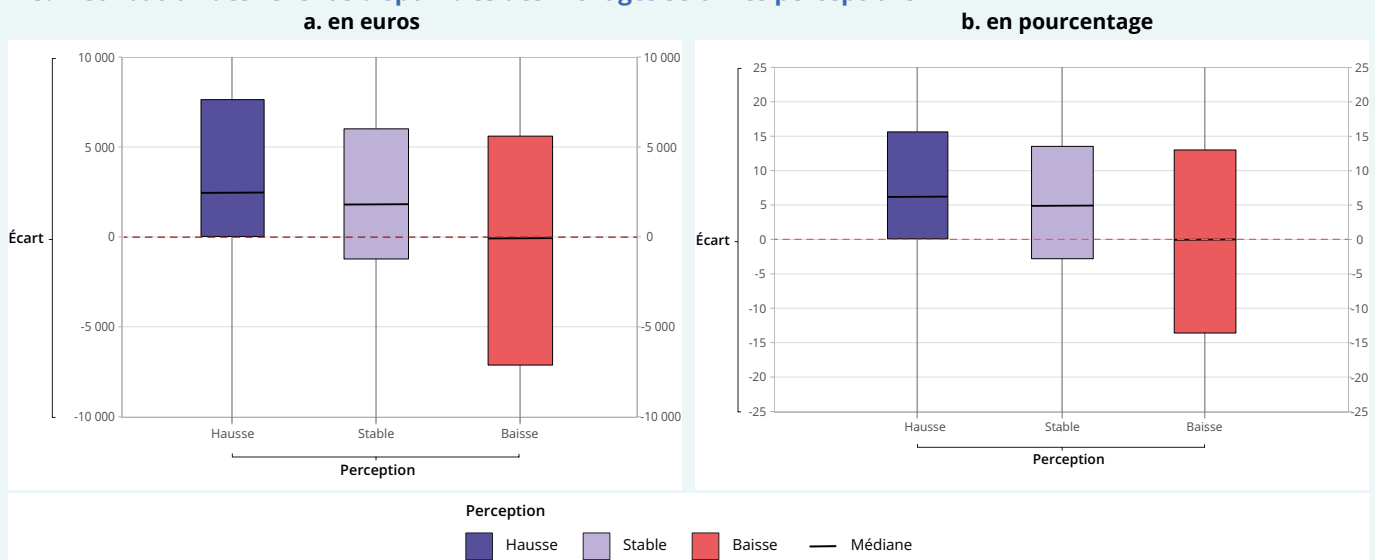
ménage. L'ensemble des membres du ménage est ensuite rattaché à la classe d'âge de cette personne de référence. (► figure 4). Plus d'un tiers des individus a une perception conforme à l'évolution de son revenu, et ce quelle que soit la tranche d'âge de la personne de référence du ménage. Cependant, les plus âgés sous-estiment un peu plus l'évolution de leurs revenus que les autres classes d'âge (36 %, contre 35 % pour les jeunes et 34 % pour les 35-64 ans). À l'inverse, les 35-64 ans la surestiment davantage (28 %, contre 26 % pour les plus jeunes ainsi que les plus âgés).

Pour toutes les catégories d'âge, le ressenti d'une diminution de revenu ne signifie pas forcément une perte de revenu disponible, particulièrement chez les jeunes et les plus âgés (► figure 5). En effet, pour les individus ressentant une baisse de revenus, la médiane de l'évolution effective des revenus est négative uniquement chez les 35-64 ans (-612 €, soit -1,2 %), mais pas chez les plus âgés (+330 €, soit une hausse de 1,0 %) et les moins de 35 ans (+1 479 €, soit une hausse de 3,5 %).

Les perceptions s'améliorent lorsqu'elles sont comparées uniquement aux revenus d'activité ou aux retraites

L'analyse précédente peut être complétée en comparant les réponses des individus non plus à l'intégralité des revenus reçus par le ménage, mais seulement aux revenus d'activité ou aux retraites. En effet, ces évolutions sont susceptibles d'être mieux perçues par les individus concernés. De plus, afin de s'assurer que le répondant à l'enquête perçoit bien ces revenus spécifiques, l'analyse est restreinte aux

► 3. Distribution des revenus disponibles des ménages selon les perceptions



Note : chacune des boîtes représente l'intervalle interquartile (Q1-Q3, soit 50 % des réponses) et la ligne centrale correspond à la médiane ; les moustaches s'étendent jusqu'aux valeurs extrêmes non aberrantes. La ligne pointillée rouge représente une stabilité effective des revenus entre 2023 et 2024.

Lecture : l'évolution médiane de revenu entre 2023 et 2024 est de +6,2 % pour les individus ressentant une hausse de revenu, +4,8 % pour les personnes ressentant des revenus stables et nulle pour les individus ressentant une baisse de revenus.

Champ : individus âgés de 18 ans et plus, résidant dans un logement ordinaire en France métropolitaine et appartenant à un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante et dont le revenu disponible est positif ou nul.

Source : Insee, enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (SRCV).

Note de Conjoncture

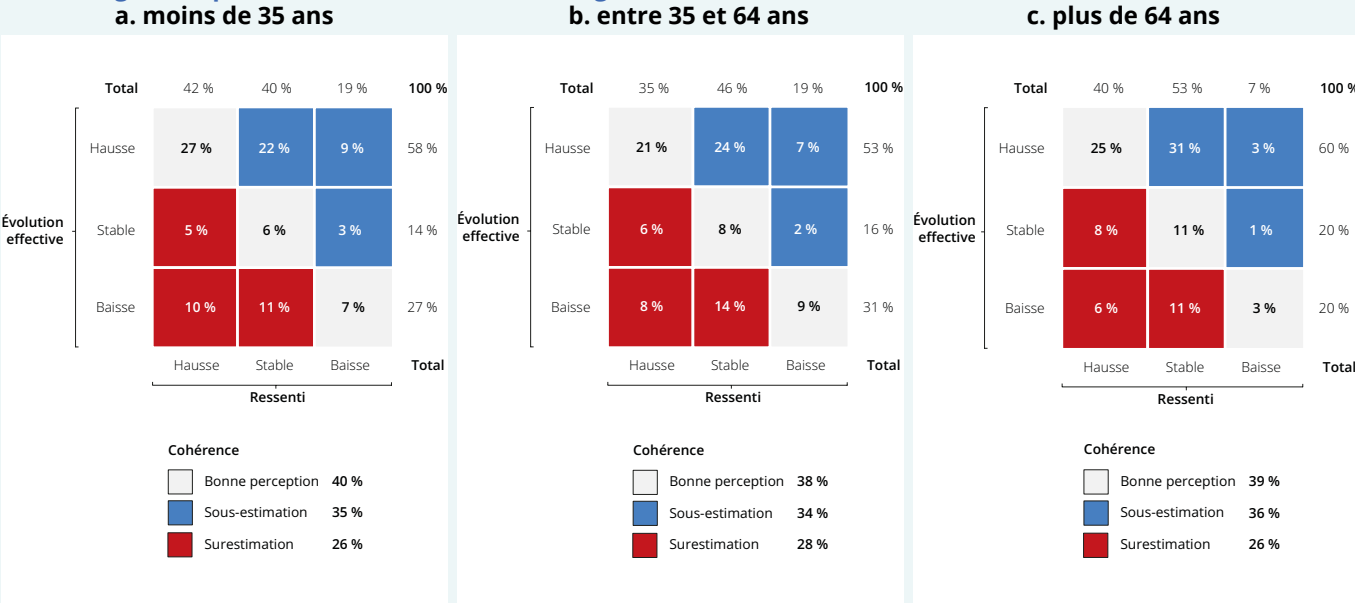
individus vivant dans un ménage composé exclusivement de salariés (soit 69 % des ménages touchant au moins un salaire, ► **figure 6**) ou exclusivement de retraités (soit 81 % des ménages touchant au moins une retraite, ► **figure 7**) deux années consécutives. Par facilité de lecture, ces individus sont qualifiés respectivement de salariés et de retraités dans les paragraphes suivants.

Ainsi, les salariés ont une meilleure perception de l'évolution de leur seul salaire : 45 % d'entre eux donnent une réponse conforme à l'évolution effective de leur salaire, alors que la part de bonne perception diminue à

38 % lorsque les individus vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de 35 à 64 ans sont interrogés sur l'ensemble de leurs revenus (► **figure 4b**).

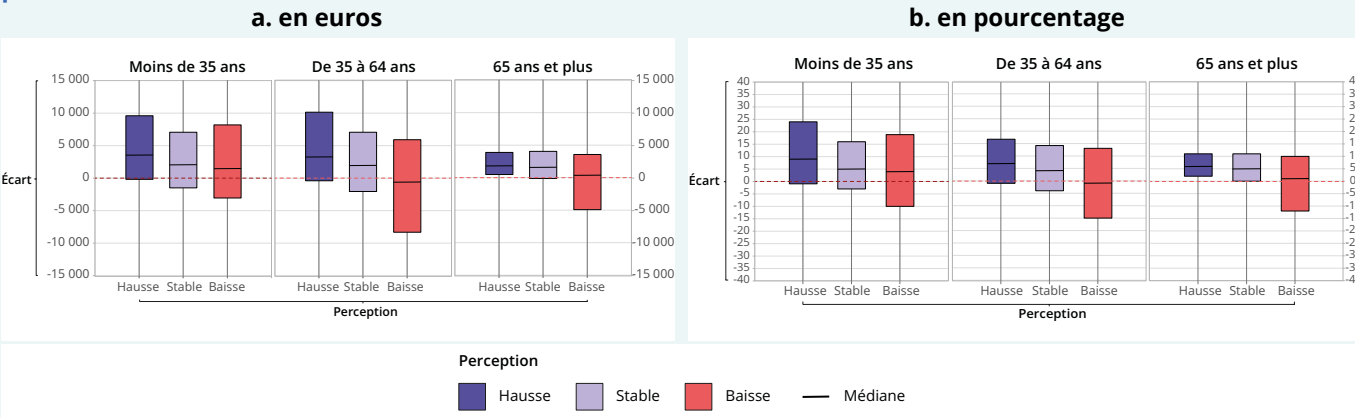
En ce qui concerne les retraites, leur évolution effective est presque unilatéralement à la hausse entre 2023 et 2024 (86 % de hausse) en raison des revalorisations de l'ordre de 5 % survenues début 2024 (pour les retraites de base) et fin 2023 (pour les retraites complémentaires), supérieures au seuil de 4 % retenu conventionnellement dans cet éclairage pour définir un revenu en hausse. Les retraités ont une meilleure perception de l'évolution de leurs seules

► 4. Comparaison entre la part des individus déclarant avoir ressenti une évolution de revenu positive, négative ou stable (perception) et la part d'individus dont le revenu a effectivement augmenté, stagné, baissé, selon la classe d'âge de la personne de référence du ménage



Note : un revenu est qualifié de « stable » si sa variation sur un an est comprise entre -2 % et +4 %. Du fait de l'usage d'arrondis, les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parts.
Lecture : 60 % des individus vivant dans un ménage dont la personne de référence a plus de 64 ans ont connu une augmentation de revenus entre 2023 et 2024, seuls 25 % l'ont ressentie comme une hausse, 31 % l'ont perçue comme stable et 3 % ont ressenti une baisse de leurs revenus.
Champ : individus âgés de 18 ans et plus, résidant dans un logement ordinaire en France métropolitaine et appartenant à un ménage dont les revenus sont positifs ou nuls et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Source : Insee, enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (SRCV).

► 5. Distribution des écarts de revenus disponibles des ménages selon leur perception - par catégorie d'âge de la personne de référence



Note : chacune des boîtes représente l'intervalle interquartile (Q1-Q3, soit 50 % des réponses), la ligne centrale correspond à la médiane ; les moustaches s'étendent jusqu'aux valeurs extrêmes non aberrantes. Les ronds isolés sont des valeurs aberrantes.
Lecture : l'évolution médiane du revenu disponible en 2024 est de +9 % pour les personnes déclarant une hausse de revenu au sein des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans, +7 % pour les 35-64 ans et +5 % pour les 65 ans et plus.
Champ : individus âgés de 18 ans et plus, résidant dans un logement ordinaire en France métropolitaine et appartenant à un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante et dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee, enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (SRCV).

retraites (44 % de réponses conformes, ► **figure 7b**) que celle qu'ont les individus de ménages dont la personne de référence est âgée de plus de 64 ans sur l'ensemble de leurs revenus (39 % de réponses conformes, ► **figure 4c**). Toutefois, ce ressenti davantage conforme des retraités sur leurs retraites s'accompagne également d'un accroissement de l'écart entre sous-estimation et surestimation de l'évolution de leurs retraites : en effet, les réponses données sous-estiment l'évolution des retraites à hauteur de 49 % et les surestiment à hauteur de 7 %, alors que ces proportions sont respectivement de 36 % et 26 % quand les individus de ménages dont la personne de référence est âgée de plus de 64 ans estiment l'ensemble de leurs revenus.

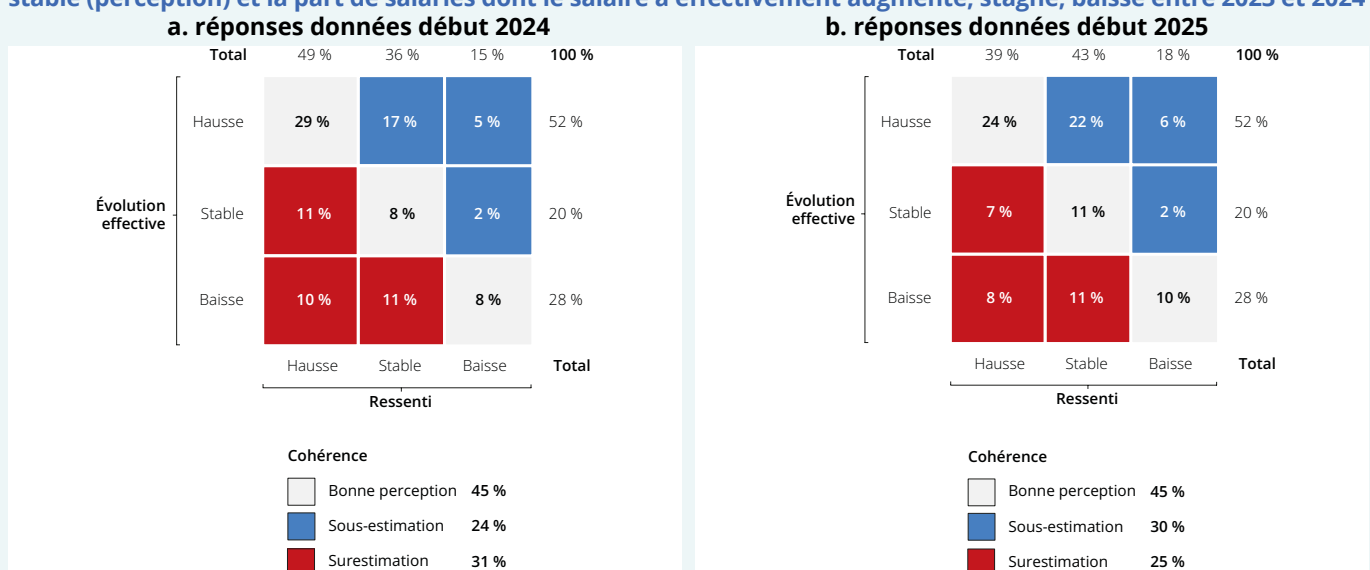
Les revalorisations des retraites de fin 2023 et début 2024 ont été imparfaitement perçues par 39 % des retraités

Il est toutefois possible que ces résultats souffrent d'un biais de compréhension, car les personnes interrogées peuvent éventuellement interpréter la question posée en début d'année *N* sur l'évolution de leur revenu au cours des douze derniers mois selon une logique de glissement annuel, plutôt qu'au cours de l'année civile (► **encadré 1**). Si tel est le cas, les retraités feraient état des revalorisations de fin 2023 et début 2024 dans leurs réponses données début 2024, plutôt que dans celles données début 2025. L'évolution effective des retraites entre 2023 et 2024 est donc confrontée à la fois aux réponses données début 2024 (► **figure 7a**), dans l'hypothèse où les individus répondraient selon une logique de glissement annuel, et à celles données début

2025 (► **figure 7b**), dans l'hypothèse où ils répondraient selon une logique d'année civile, qui est l'hypothèse retenue dans cet éclairage. Si la part de réponses conformes à la réalité est un peu plus élevée lorsque l'évolution des retraites entre 2023 et 2024 est comparée aux réponses de début 2024 (47 %) plutôt qu'à celles de début 2025 (44 %), les deux matrices sont néanmoins très proches. En particulier, environ la moitié des retraités font état d'une stabilité de leur revenu dans les deux vagues de l'enquête (45 % début 2024, 53 % début 2025).

L'exploitation de la dimension en panel de l'enquête SRCV (c'est-à-dire des réponses fusionnées des individus interrogés à la fois en 2024 et 2025) permet de modérer ce biais, en confrontant les réponses des retraités dans l'enquête de 2025 à leurs réponses dans l'enquête de 2024. En 2025, 41 % d'entre eux ont ressenti une hausse et 53 % une stabilité, et en 2024, ils sont 47 % à avoir ressenti une hausse et 45 % une stabilité (► **figure 8**). Ainsi, 27 % des retraités ont ressenti une hausse lors des deux vagues de l'enquête. En revanche, 18 % ont ressenti une hausse lors de l'enquête de 2024 mais une stabilité lors de l'enquête de 2025 : ceux-là sont ceux susceptibles de raisonner en glissement annuel. De même, 12 % ont ressenti une hausse lors de l'enquête de 2025 mais une stabilité lors de l'enquête de 2024 : ceux-là sont ceux susceptibles de raisonner en moyenne annuelle. Ainsi, au total, 61 % des retraités ont fait état d'une hausse de leur revenu au cours d'au moins une des deux vagues de l'enquête, ce qui signifie, qu'à l'inverse, 39 % des retraités ont été insensibles aux revalorisations de la fin 2023 et du début 2024.

► 6. Comparaison entre la part de salariés déclarant avoir ressenti une évolution de revenu positive, négative ou stable (perception) et la part de salariés dont le salaire a effectivement augmenté, stagné, baissé entre 2023 et 2024



Note : un revenu est qualifié de « stable » si sa variation sur un an est comprise entre -2 % et +4 %. Du fait de l'usage d'arrondis, les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parts.

Lecture : 52 % des individus vivant dans un ménage composé uniquement de personnes touchant un salaire ont eu une augmentation de salaire entre 2023 et 2024, 22 % l'ont perçue comme stable en 2025, contre 17 % en 2024.

Champ : individus résidant dans un logement ordinaire en France métropolitaine et appartenant à un ménage composé uniquement d'individus ayant perçu un salaire en 2023 et 2024.

Source : Insee, enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (SRCV).

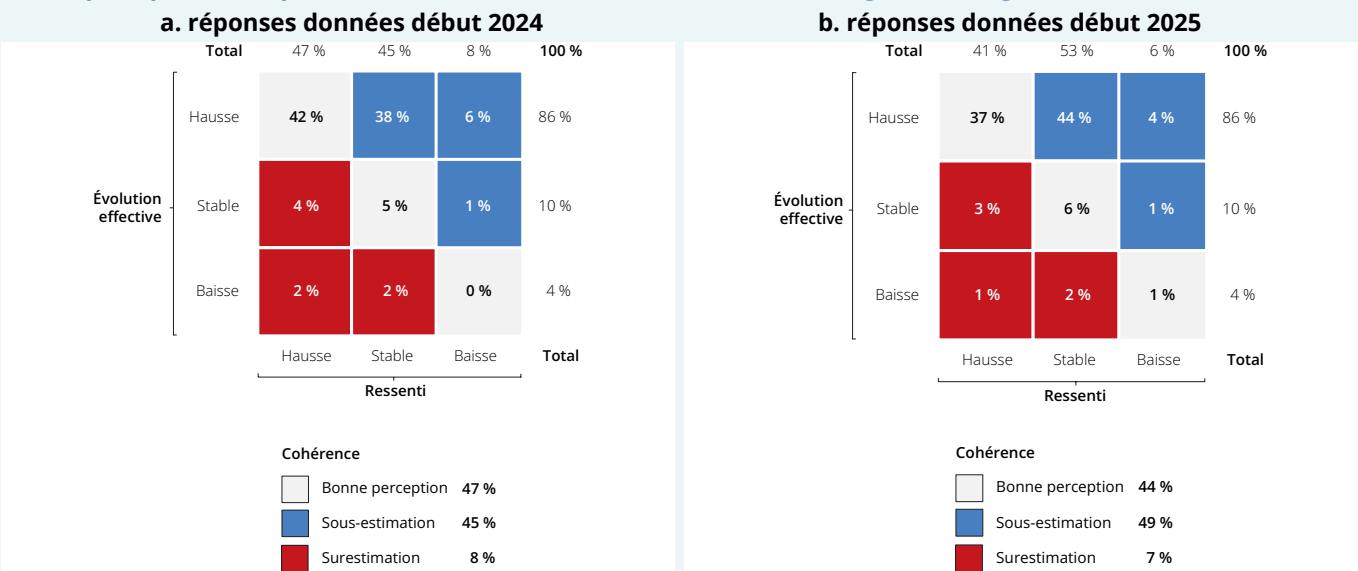
Les plus modestes sont plus nombreux à surestimer l'évolution de leurs revenus, tandis que les plus aisés sont plus nombreux à la sous-estimer

Selon les niveaux de vie, l'écart entre perception d'évolution des revenus et leur évolution effective est variable : les plus modestes surestiment davantage l'évolution de leurs revenus, tandis qu'au contraire les plus aisés la sous-estiment. Près d'un tiers des individus appartenant au premier quart de niveau de vie surestiment l'évolution de leurs revenus (32 %), alors que cette proportion est moindre pour les autres quarts de niveau de vie (► figure 9) : 27 % et 26 % pour les individus des deuxième et troisième quarts de niveau de vie (soit environ 5 points

de moins que le premier quart) et 24 % pour le quart des plus aisés (soit -8 points par rapport aux plus modestes). Plus précisément, pour les personnes du premier quart qui ont ressenti une hausse de revenus, l'évolution médiane de revenus est de +4,2 % contre +9,2 % pour le quatrième quart (► figure 10).

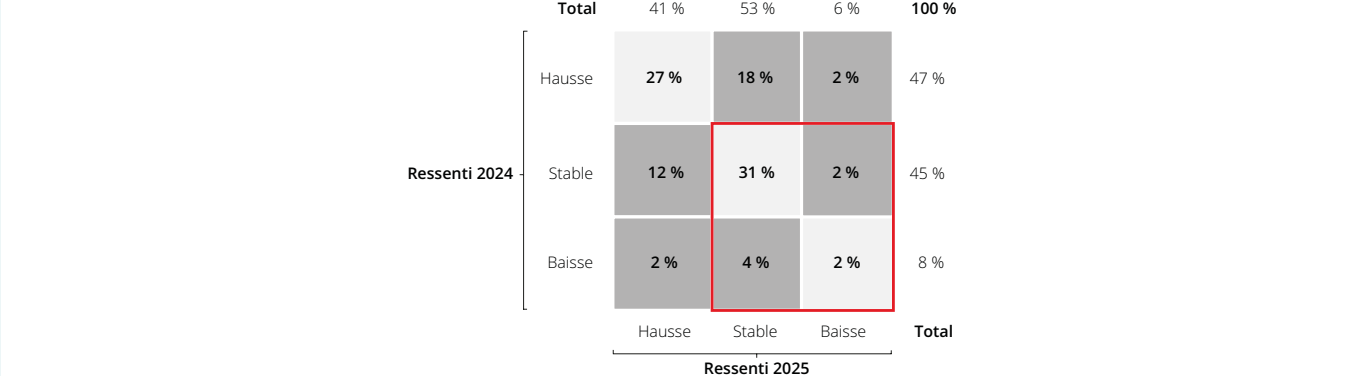
À l'inverse, les individus les plus aisés sont plus nombreux à sous-estimer l'évolution de leurs revenus que le reste de la population : la sous-estimation concerne 37 % des individus du dernier quart, un peu plus que chez les individus appartenant au troisième quart (36 %) et surtout que ceux des deuxième (33 %) et premier (32 %) quarts de niveau de vie (soit respectivement -4 points et -5 points).

► 7. Comparaison entre la part de retraités déclarant avoir ressenti une évolution de revenu positive, négative ou stable (perception) et la part de retraité dont la retraite a effectivement augmenté, stagné, baissé entre 2023 et 2024



Note : un revenu est qualifié de « stable » si sa variation sur un an est comprise entre -2 % et +4 %. Du fait de l'usage d'arrondis, les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parts.
Lecture : 86 % des individus vivant dans un ménage composé uniquement de personnes retraitées ont eu une augmentation de retraite entre 2023 et 2024, 44 % l'ont perçue comme stable en 2025, contre 38 % en 2024.
Champ : individus résidant dans un logement ordinaire en France métropolitaine et appartenant à un ménage composé uniquement d'individus ayant perçu une retraite en 2023 et 2024.
Source : Insee, enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (SRCV).

► 8. Comparaison entre la part des individus retraités déclarant avoir ressenti une évolution de revenu positive, négative ou stable de l'année en 2024 et en 2025



Note : un revenu est qualifié de « stable » si sa variation sur un an est comprise entre -2 % et +4 %. Du fait de l'usage d'arrondis, les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parts. L'encadré rouge permet de distinguer le pourcentage de ménages n'ayant pas perçu de hausse au cours d'au moins une des deux vagues de l'enquête, soit 39 %.
Lecture : 12 % des retraités ont ressenti une hausse de revenus lors de la vague d'enquête début 2025 mais une stabilité dans celle de début 2024.
Champ : individus âgés de plus de 18 ans, résidant dans un logement ordinaire en France métropolitaine et appartenant à un ménage composé uniquement d'individus ayant perçu une retraite en 2023 et 2024.
Source : Insee, enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (SRCV).

Pour les individus des quatrième et troisième quarts de niveau de vie qui ont ressenti une baisse de revenus, l'évolution médiane effective de revenus est positive (respectivement +4 % et +2 %, ► **figure 10**), ce qui n'est pas le cas pour les plus modestes (-1 % pour le deuxième quart et -9 % pour le premier quart).

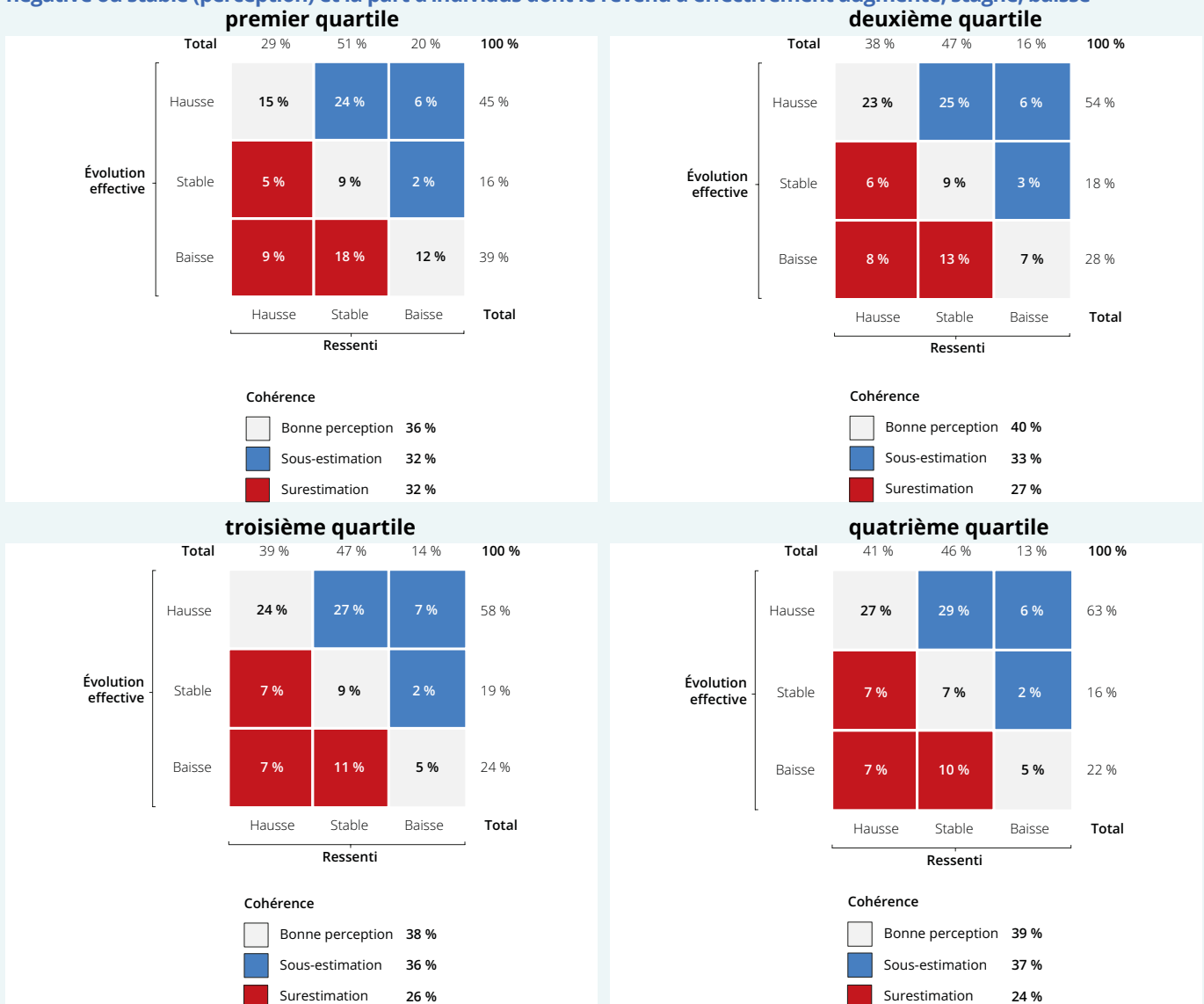
Les perceptions des individus sont globalement peu sensibles à de fortes variations de revenus, en particulier pour les plus âgés

Enfin, il est possible d'estimer dans quelle proportion augmente la probabilité de percevoir une hausse de revenu quand celui-ci augmente de 1 000 euros, ou d'un point, à l'aide d'une approche économétrique. La

probabilité individuelle de percevoir une hausse de revenu a été modélisée en fonction de l'évolution effective des revenus (en milliers d'euros ou en dizaines de %), de l'âge, des quartiles de niveau de vie et de diverses variables de contrôle (indicatrice de pauvreté³, composition du ménage, statut professionnel et taille de l'unité urbaine de résidence). En outre, afin d'évaluer la sensibilité à une hausse de revenu différenciée entre chacune des classes d'âge ou de revenu, l'évolution effective du revenu croisée à la catégorie d'âge/de revenu a également été retenue comme variable explicative. Les techniques utilisées relèvent de l'économétrie des variables qualitatives. Plus précisément, deux modèles ont été mobilisés dans cet éclairage : un modèle de probabilité linéaire, estimé

³ Les ménages considérés comme pauvres sont des ménages vivant sous le seuil de pauvreté, défini conventionnellement à 60 % du niveau de vie médian.

► 9. Comparaison par niveau de vie entre la part des individus déclarant avoir ressenti une évolution de revenu positive, négative ou stable (perception) et la part d'individus dont le revenu a effectivement augmenté, stagné, baissé



Note : un revenu est qualifié de « stable » si sa variation sur un an est comprise entre -2 % et +4 %. Du fait de l'usage d'arrondis, les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parts.

Lecture : 46 % des individus appartenant au quatrième quart de niveau de vie, soit les plus aisés, ont ressenti une stabilité de revenus, 29 % d'entre eux ont connu une hausse effective de revenus de plus de 4 %.

Champ : individus âgés de 18 ans et plus, résidant dans un logement ordinaire en France métropolitaine et appartenant à un ménage dont les revenus sont positifs ou nuls et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee, Enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (SRCV).

par la méthode des moindres carrés ordinaires, et un modèle logit, estimé par maximum de vraisemblance (► **encadré 2**).

Les modélisations qui retiennent comme variable explicative respectivement la variation en dizaine de milliers d'euros du revenu annuel (► **figure 11**) et sa variation relative (en dizaines de %, ► **figure 12**) sont présentées *infra*. Les résultats obtenus pour les deux modèles économétriques utilisés (linéaire et logit) sont très similaires.

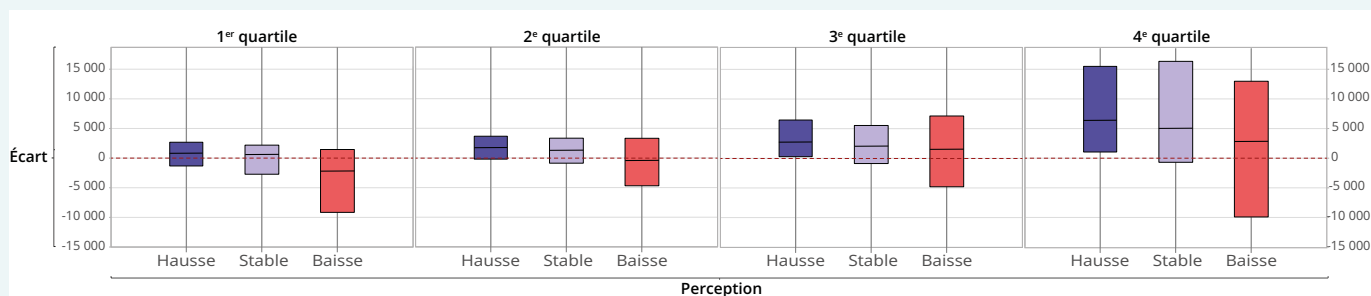
En moyenne, une fois tenu compte des caractéristiques du ménage (revenu, âge, lieu de résidence, situation familiale, etc.), une augmentation effective du revenu de 1 000 euros par an augmente la probabilité de déclarer une hausse de 0,7 point ; une augmentation effective

de 10 % la réhausse de 2,1 points. Ces valeurs sont très faibles : elles montrent une très grande rigidité des perceptions des individus mais peut également résulter, au moins en partie, de l'imperfection de mesure de la variable⁴. En outre, cet effet est plus prononcé pour les plus jeunes (moins de 35 ans) et pour les personnes d'âge médian (35-64 ans). Au-delà de 64 ans, l'effet s'atténue nettement : les variations effectives de revenu influent significativement moins sur le fait de déclarer son revenu en hausse. C'est également le cas pour les individus les plus aisés. À l'inverse, pour les individus pauvres, une hausse du revenu de 1 000 euros sur l'année augmente la probabilité de déclarer son revenu en hausse de 1,3 point, soit deux fois plus que pour le reste de la population. ●

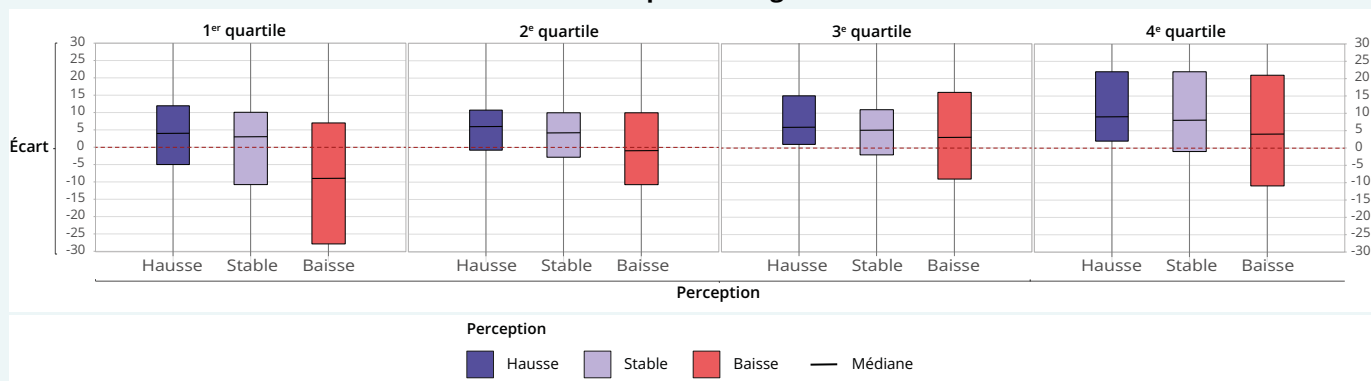
⁴ La façon dont les personnes interrogées comprennent la question posée (évolution des revenus en glissement annuel ou en année civile) n'est pas connue, cela a pu engendrer de l'imprécision dans les résultats du modèle qui sous-estime de ce fait le lien entre perception et évolution effective.

► 10. Distribution des revenus disponibles des ménages selon les perceptions des individus, par quartiles de niveaux de vie

a. en euros



b. en pourcentage



Note : chacune des boîtes représente l'intervalle interquartile (Q1-Q3, soit 50 % des réponses), la ligne centrale est la médiane ; les moustaches s'étendent jusqu'aux valeurs extrêmes non aberrantes.

Lecture : l'évolution médiane de revenu disponible en 2024 est de +4 % pour les personnes ressentant une hausse de revenu et appartenant au premier quart de niveau de vie, +6 % pour les deuxième quart et troisième quart et +9 % pour le quatrième quart.

Champ : individus, âgés de 18 ans et plus, résidant dans un logement ordinaire en France métropolitaine et appartenant à un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante et dont le revenu disponible est positif ou nul.

Source : Insee, enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (SRCV).

► 11. Estimation de la probabilité de percevoir une hausse des revenus (en %) en fonction de leur hausse effective (en milliers d'euros annuels), de l'âge, du niveau de vie et de diverses variables de contrôle

	Effectifs	OLS	Logit (coefficients)
Constante		36,1*** (1,1)	-58,6*** (4,8)
Écart de revenus de + 1 000 euros		0,7*** (0,1)	3,2*** (0,4)
<i>Catégories d'âge : 35-64 ans (réf.)</i>	10 914	Réf.	Réf.
Moins de 35 ans	1 734	6,8*** (1,3)	31,0*** (5,8)
Plus de 64 ans	6 627	3,8** (1,6)	17,6** (7,0)
<i>Quartiles de niveau de vie : Deuxième quart (Q2) (réf.)</i>	4 916	Réf.	Réf.
Premier quart (Q1)	3 629	-4,6*** (1,3)	-20,6*** (6,1)
Troisième quart (Q3)	5 463	1,1 (1,0)	4,7 (4,3)
Quatrième quart (Q4)	5 267	2,3** (1,0)	10,2** (4,5)
<i>Indicatrice de pauvreté : Ménage non pauvre (réf.)</i>	17 356	Réf.	Réf.
Ménage pauvre	1 919	0,4 (1,6)	-0,4 (7,5)
<i>Écart de revenus de + 1 000 € x 35-64 ans (réf.)</i>		Réf.	Réf.
Ecart de revenus de 1 000 euros × Moins de 35 ans		-0,1 (0,1)	-0,8 (0,6)
Écart de revenus de 1 000 euros × Plus de 64 ans		-0,4*** (0,1)	-1,7*** (0,4)
<i>Écart de revenus de + 1 000 € x Q2 (réf.)</i>		Réf.	Réf.
Écart de revenus de + 1 000 € x Q1		-0,3* (0,2)	-1,2 (0,9)
Écart de revenus de + 1 000 € x Q3		-0,2* (0,1)	-1,0** (0,5)
Écart de revenus de + 1 000 € x Q4		-0,3*** (0,1)	-1,6*** (0,5)
<i>Écart de revenus de + 1 000 € × Ménage non pauvre (réf.)</i>		Réf.	Réf.
Écart de revenus de 1 000 euros × Ménage pauvre		0,6*** (0,2)	3,7*** (1,1)
Nombre d'observations		19 275	19 275

Note : la situation de référence est constituée par un individu âgé entre 35 et 64 ans, vivant en couple avec enfant, appartenant au deuxième quart de niveaux de vie, résidant dans une unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 millions d'habitants. Certaines variables ont été utilisées dans ces modèles et ne sont pas renseignées dans ce tableau : la situation familiale du ménage, tranche d'unité urbaine. Résultats significatifs au seuil de 1 % : *** ; de 5 % : ** ; de 10 % : *

Lecture : par rapport à la situation de référence, le fait d'appartenir au premier quart de niveau de vie avec les mêmes autres caractéristiques par ailleurs, baisse la probabilité de percevoir une hausse de revenus de 4,6 points.

Source : Insee, enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (SRCV).

► 12. Estimation de la probabilité de percevoir une hausse des revenus (en %) en fonction de leur hausse effective (en dizaine de %), de l'âge, du niveau de vie et de diverses variables de contrôle

	Effectifs	OLS	Logit (coefficients)
Constante		36,2*** (1,1)	-57,0*** (4,8)
Écart de revenus de + 10 %		2,1*** (0,4)	9,4*** (1,7)
<i>Catégories d'âge : 35-64 ans (réf.)</i>	10 969	Réf.	Réf.
Moins de 35 ans	1 682	6,6*** (1,4)	29,1*** (5,9)
Plus de 64 ans	6 624	4,1*** (1,6)	18,5*** (7,0)
<i>Quartiles de niveau de vie : Deuxième quart (Q2) (réf.)</i>	4 862	Réf.	Réf.
Premier quart (Q1)	3 419	-4,3*** (1,4)	-19,5*** (6,3)
Troisième quart (Q3)	5 461	1,0 (1,0)	4,4 (4,3)
Quatrième quart (Q4)	5 533	3,0*** (1,0)	12,8*** (4,5)
<i>Indicatrice de pauvreté : Ménage non pauvre (réf.)</i>	17 534	Réf.	Réf.
Ménage pauvre	1 741	0,3 (1,6)	0,1 (7,7)
<i>Écart de revenus de + 10 % x 35-64 ans (réf.)</i>		Réf.	Réf.
Écart de revenus de + 10 % x Moins de 35 ans		-0,1 (0,6)	-0,9 (2,4)
Écart de revenus de + 10 % x Plus de 64 ans		-1,5*** (0,4)	-6,6*** (1,7)
<i>Écart de revenus de + 10 % x Q2 (réf.)</i>		Réf.	Réf.
Écart de revenus de + 10 % x Q1		-1,2* (0,7)	-4,8 (3,1)
Écart de revenus de + 10 % x Q3		-0,0 (0,5)	-0,2 (2,2)
Écart de revenus de + 10 % x Q4		-1,1** (0,5)	-4,7** (2,0)
<i>Écart de revenus de + 10 % x Ménage non pauvre (réf.)</i>		Réf.	Réf.
Écart de revenus de + 10 % x Ménage pauvre		1,3* (0,7)	6,5* (3,6)
Nombre d'observations		19 275	19 275

Note : la situation de référence est constituée par un individu âgé entre 35 et 64 ans, vivant en couple avec enfant, appartenant au deuxième quart de niveaux de vie, résidant dans une unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 millions d'habitants. Certaines variables ont été utilisées dans ces modèles et ne sont pas renseignées dans ce tableau : la situation familiale du ménage, tranche d'unité urbaine. Résultats significatifs au seuil de 1 % : *** ; de 5 % : ** ; de 10 % : *.

Lecture : par rapport à la situation de référence, le fait d'appartenir au premier quart de niveau de vie, avec les mêmes autres caractéristiques par ailleurs, baisse la probabilité de percevoir une hausse de revenus de 4,3 points.

Source : Insee, enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (SRCV).

Encadré 1 - Enquête statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV)

L'enquête statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) est la version française de l'enquête *European Union - Statistics on Income and Living Conditions* (EU-Silc). Chaque année depuis 2004, des ménages résidant dans un logement ordinaire en France métropolitaine, et depuis 2022 pour les départements d'outre-mer, sont interrogés par l'Insee. En 2025, plus de 17 000 ménages ont répondu à l'enquête, ce qui correspond à 38 000 personnes. Les ménages interrogés restent quatre ans dans l'échantillon : pour la réalisation de cette enquête, la première interrogation du ménage se fait en face-à-face puis les ré-interrogations sont faites par téléphone les années suivantes. Les collectes de données se font en début d'année (entre février et avril).

Choix méthodologiques retenus

Deux millésimes ont été utilisés pour la réalisation de cet éclairage : le millésime 2025, dernier millésime disponible de l'enquête SRCV au moment de la rédaction de cet éclairage, portant sur les montants des revenus 2024, et le millésime 2024, portant sur les revenus 2023. Afin de suivre l'évolution des revenus entre 2023 et 2024, les poids longitudinaux individuels sur deux ans ont été utilisés et les informations obtenues au niveau des ménages ont été associées à chacun des individus du logement.

L'échantillon sélectionné pour l'analyse de revenus a été restreint aux individus de 18 ans et plus, vivants dans un logement ordinaire en France métropolitaine, dont la personne de référence du ménage n'est pas étudiante¹. L'étude porte donc sur 11 600 ménages interrogés, soit 20 000 individus. Les ménages ayant un revenu négatif ont été exclus de l'analyse.

L'enquête permet de collecter des données sur les revenus, la situation financière, mais aussi sur l'emploi, le bien-être ou la santé des ménages. Chaque année, ils sont interrogés sur la perception de l'évolution de l'ensemble de leurs revenus au cours des douze derniers mois, grâce à la question suivante :

Au cours des douze derniers mois, comment a évolué le revenu total de votre ménage ?

1. Il a augmenté ;
2. Il est resté le même ;
3. Il a diminué.

Les réponses à cette question posée au niveau ménage peuvent ensuite être comparées à l'évolution effective du revenu disponible annuel du même ménage, défini comme le revenu disponible brut par la comptabilité nationale, c'est-à-dire la somme des revenus d'activité ou de remplacement (pensions de retraite et indemnités de chômage notamment), des revenus du patrimoine, des transferts en provenance d'autres ménages et des prestations sociales et minima sociaux, nets des impôts directs. Pour les individus interrogés, ces revenus sont obtenus depuis 2008 par enrichissement à partir des fichiers de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) et des organismes gestionnaires de prestations pour les revenus sociaux (Caisse nationale des allocations familiales – CNAF, Caisse nationale d'assurance vieillesse – CNAV, et, depuis 2009, la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole – CCMSA), ce qui permet d'alléger le questionnaire et d'assurer une meilleure qualité de l'information exploitée. Pour de rares exceptions, les ménages sont questionnés directement sur le montant de leurs revenus. Les réponses du représentant du ménage interrogé, ainsi que les revenus annuels agrégés du ménage sont imputés à l'ensemble des individus majeurs du ménage. L'âge utilisé pour cette analyse est l'âge de la personne de référence du ménage. Enfin, les quartiles de niveau de vie ont été calculés en utilisant la variable de niveaux de vie de la base SRCV et les individus ont ensuite été classés afin que chaque part représente 25 %.

¹ La personne de référence du ménage est la personne qui apporte le plus de ressources. Lorsqu'il y a plusieurs principaux apporteurs de ressources, la personne de référence est en priorité l'actif, le retraité, puis l'autre inactif ; à statut égal, la personne de référence est la personne la plus âgée.



Interprétation de la question posée par les ménages

L'enquête SRCV interroge un individu par ménage, de février à avril de l'année *N*, sur leurs perceptions d'évolution de revenus au cours des douze derniers mois. Les ménages peuvent alors interpréter la question posée de deux façons possibles au moment d'y répondre :

- Les ménages peuvent estimer que les douze derniers mois de la question font référence à l'année calendaire, auquel cas leurs réponses doivent être comparées à l'évolution de revenus en moyenne entre l'année *N-2* et *N-1*. C'est cette interprétation qui a été **privilégiée pour le présent éclairage** ;
- Ils peuvent répondre plutôt selon une logique de glissement annuel, en comparant leurs revenus de début d'année *N* avec ceux reçus un an plutôt.

En particulier, dans la seconde interprétation, les hausses de revenus ayant lieu en début d'année (augmentations de salaires, revalorisations des pensions, etc.) seraient visibles dans les réponses collectées quelques mois après, alors qu'il faudrait attendre un an de plus pour que les ménages modifient leur réponse si la première interprétation était valide.

Les parts d'individus dont le revenu a augmenté, stagné, baissé entre l'année 2023 et 2024 confrontées à leur perception de l'année 2024 et 2025 sont représentées dans la ► **figure A** (la ► **figure A.b** correspond ainsi à la ► **figure 2** de l'éclairage). Plus de la moitié des individus ont bénéficié d'une hausse de revenus de plus de 4 % entre 2023 et 2024 (55 %). Les perceptions de hausse sont un peu plus élevées début 2024 (44 %) que début 2025 (37 %). Toutefois, la part d'individus ayant une bonne perception de l'évolution du revenu disponible est quasiment la même dans l'hypothèse où les réponses de début 2024 renvoient à l'évolution de revenu entre 2023 et 2024, c'est-à-dire en considérant que les réponses suivent une logique de glissement annuel (40 %, ► **figure A.a**), que dans celle où ce sont les réponses de début 2025 qui renvoient à l'évolution de revenu entre 2023 et 2024, c'est-à-dire en considérant que les réponses suivent une logique de moyenne annuelle (38 %, ► **figure A.b**), qui est l'hypothèse retenue dans l'éclairage. ●

► **A. Comparaison entre la part des individus déclarant avoir ressenti une évolution de revenu positive, négative ou stable (perception) et la part de ceux dont les revenus ont effectivement augmenté, stagné, baissé entre 2023 et 2024**

a. Comparaison de l'évolution des revenus des ménages entre 2023 et 2024 avec la perception des individus début 2024

Évolution effective	Total	44 %	42 %	14 %	100 %
	Hausse	26 %	23 %	7 %	55 %
	Stable	8 %	8 %	2 %	17 %
	Baisse	10 %	12 %	6 %	27 %
		Hausse	Stable	Baisse	Total
		Ressenti			
Cohérence					
		Bonne perception	40 %		
		Sous-estimation	31 %		
		Surestimation	29 %		

b. Comparaison de l'évolution des revenus des ménages entre 2023 et 2024 avec la perception des individus début 2025

Évolution effective	Total	37 %	48 %	15 %	100 %
	Hausse	23 %	26 %	6 %	55 %
	Stable	6 %	9 %	2 %	17 %
	Baisse	8 %	13 %	7 %	27 %
		Hausse	Stable	Baisse	Total
		Ressenti			
Cohérence					
		Bonne perception	38 %		
		Sous-estimation	35 %		
		Surestimation	27 %		

Lecture : en 2024, 42 % des individus interrogés sur l'évolution de leurs revenus au cours des douze derniers mois ont ressenti des revenus stables, 23 % d'entre eux ont bénéficié d'une hausse effective de revenus entre 2023 et 2024 (de plus de 4 %).

Note : les perceptions de la ► **figure A.a** sont celles recueillies en 2024 et celle de la ► **figure A.b** celles de 2025, elles portent chacune sur l'évolution de revenus du ménage au cours des douze derniers mois.

Champ : individus âgés de 18 ans et plus, résidant dans un logement ordinaire en France métropolitaine et appartenant à un ménage dont les revenus sont positifs ou nuls et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee, Enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (SRCV).

64

Note de conjoncture

Encadré 2 – Modélisation économétrique de la probabilité de percevoir une hausse de ses revenus

Afin de modéliser la probabilité pour un individu de percevoir une hausse de revenus et d'étudier de façon quantitative les différents facteurs susceptibles d'augmenter cette probabilité, une approche économétrique a été retenue. Plus précisément, la variable qualitative à prévoir est binaire : elle vaut 1 si l'individu déclare percevoir une hausse de revenu, 0 sinon (les modalités de baisse et de stabilité ont donc été regroupées dans le cadre de cette modélisation).

Les variables explicatives retenues sont l'évolution effective des revenus (en milliers d'euros ou en dizaines de %), l'âge, les quartiles de niveau de vie et diverses variables de contrôle (indicatrice de pauvreté, composition du ménage, statut professionnel et taille de l'unité urbaine de résidence). La référence retenue est un individu âgé de 35-64 ans, vivant seul, non pauvre, appartenant au deuxième quart de niveau de vie et occupant un emploi dans une zone urbaine regroupant 200 000 à 1 999 999 habitants. En outre, afin d'évaluer la sensibilité à une hausse de revenu différenciée entre chacune des classes d'âge, l'évolution effective du revenu croisée avec la catégorie d'âge a également été retenue comme variable explicative. La même approche a été adoptée pour les classes de niveau de vie, définies à partir des quartiles. Les modèles sont estimés en excluant les observations situées en deçà du 2^e percentile et au-delà du 98^e percentile de la distribution des écarts des revenus, afin d'écarter les valeurs manifestement aberrantes et d'assurer la robustesse des estimations ; cette procédure vise à corriger l'influence potentiellement excessive de déclarations atypiques.

Deux approches économétriques ont été mobilisées dans cet éclairage : un modèle de probabilité linéaire, estimé par la méthode des moindres carrés ordinaire (à l'aide d'une matrice de variance-covariance robuste à l'hétéroscédasticité), et un modèle logit, estimé par maximum de vraisemblance. Plus précisément, en notant y la variable qualitative valant 1 pour les individus percevant une hausse de leur revenu, le modèle s'écrit :

$$P(y = 1 | x) = f(\beta_0 + \beta_1 \Delta(\text{Revenus}) + \beta_2 \text{tranche âge} + \beta_3 \Delta(\text{Revenus}) \cdot \text{tranche âge} + \beta_4 \text{indicatrice pauvreté} + \beta_5 \Delta(\text{Revenus}) \cdot \text{indicatrice pauvreté} + \beta_6 \text{quartiles Niveau Vie} + \beta_7 \text{variation (Revenus).niveau de vie} + \gamma \cdot \text{Contrôles})$$

f est la fonction identité dans le cadre de l'estimation par moindres carrés et une fonction logistique dans le cas du modèle logit. Les deux méthodes d'estimation donnent des résultats très similaires : les coefficients du modèle linéaire et du modèle logit sont cohérents (la « règle du pouce » habituelle entre les deux modèles est respectée, c'est-à-dire que les coefficients du logit pour chaque variable sont dilatés d'environ un facteur 4 par rapport à ceux estimés par moindre carré), les signes et les niveaux de significativité restent similaires, les effets marginaux sont proches. ●

Bibliographie

Afsa C. (2016), « Le modèle Logit : Théorie et Application », Insee, Document de travail, paru le 10 mars 2016.

Briodeau C. (2024), « Comment expliquer le taux d'épargne élevé en France ? », OFCE, Science Po.

Carroy A., Delamarre F., Kalantzis Y., Thubin C., Villette J-P., (2026), « Comment expliquer le maintien d'un taux d'épargne historiquement élevé en France en sortie de pandémie ? », *Bulletin* n° 262, article 3, paru le 5 février 2026, Banque de France.

Cupillard É., Iazoni E., Simsic A., (2024), « Les taux d'épargne des ménages européens ont augmenté depuis 2019 mais les facteurs ayant contribué à la hausse s'inverseraient partiellement en 2025 », Insee, *Note de conjoncture* de décembre 2024.

Cupillard É. et Palomé N. (2025), « Début 2025, quatre ménages sur dix déclarent mettre de l'argent de côté et sept sur dix limiter leur consommation », Insee, *Note de conjoncture* de juin 2025.

Rieg C., Rousset A., (2026), « Les niveaux de vie augmentent sans freiner les inégalités », *Insee Première* n°2117, juillet 2026.

Insee (2026), « Les comptes de la Nation en 2025 », *Insee Résultats*, paru le 4 juin 2026. ●

► 1. Biens et services : équilibre ressources-emplois aux prix de l'année précédente chaînés

(variations trimestrielles et annuelles en %, données CVS-CJO)

	2024				2025				2026				2024	2025	2026
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Produit intérieur brut	0,2	0,2	0,4	0,0	0,2	0,2	0,4	0,3	-0,2	0,0	0,1	0,2	1,4	0,9	0,4
Importations	-0,5	0,5	0,3	1,1	0,7	1,1	1,0	-0,5	-0,6	1,1	0,8	0,6	-0,7	3,0	1,2
Total des ressources	0,0	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,7	0,2	-0,2	0,3	0,2	0,3	0,7	1,3	0,8
Dépenses de consommation des ménages	0,3	-0,1	0,8	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	-0,3	0,3	0,3	0,0	0,7	0,5	0,3
Dépenses de consommation des administrations*	0,5	0,1	0,2	0,1	-0,1	0,2	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	0,2	1,4	0,6	1,3
<i>dont dépenses individualisables des APU</i>	0,3	0,1	0,3	0,3	0,1	0,4	0,6	0,2	0,3	0,6	0,4	0,2	1,1	1,2	1,4
<i>dont dépenses collectives des APU</i>	0,9	0,2	0,0	-0,2	-0,3	-0,2	0,2	0,4	0,3	0,0	0,4	0,2	1,9	-0,3	1,0
Formation brute de capital fixe (FBCF)	-0,7	0,4	-0,9	0,1	0,3	0,5	0,7	0,1	-0,8	-0,3	-0,4	0,0	-1,1	0,7	-0,6
<i>dont entreprises non financières (ENF)</i>	-0,5	0,6	-1,2	0,2	0,2	0,4	1,0	-0,3	-0,5	0,1	-0,6	0,0	-0,3	0,7	-0,3
<i>dont ménages</i>	-3,5	-2,7	-1,4	0,7	0,5	0,1	0,5	0,6	-1,6	-0,4	0,0	-0,2	-10,0	0,1	-1,3
<i>dont administrations publiques</i>	1,6	2,5	0,3	-0,4	0,9	1,4	0,5	0,3	-1,4	-1,1	-0,6	0,1	5,2	2,7	-1,7
Exportations	0,7	1,5	-1,0	1,7	-0,5	0,1	2,8	1,0	-3,0	2,9	1,2	1,0	3,0	2,4	2,2
Contributions (en point)															
Demande intérieure hors stocks**	0,1	0,0	0,3	0,1	0,0	0,2	0,3	0,2	-0,3	0,2	0,2	0,1	0,5	0,5	0,3
Variations de stocks**	-0,2	-0,2	0,6	-0,3	0,6	0,4	-0,5	-0,5	0,9	-0,7	-0,3	0,1	-0,4	0,6	-0,3
Commerce extérieur	0,3	0,4	-0,5	0,2	-0,4	-0,3	0,6	0,6	-0,9	0,6	0,1	0,1	1,3	-0,2	0,3

■ Préviation.

* Dépenses de consommation des administrations publiques (APU) et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

** Les variations de stocks comprennent les acquisitions nettes d'objets de valeur.

Lecture : au troisième trimestre 2026, les exportations augmenteraient de 1,2 % par rapport au deuxième trimestre 2026 ; la contribution de la demande intérieure hors stocks à la croissance trimestrielle du PIB serait d'environ +0,2 point.

Source : Insee.

► 2. Biens et services : équilibre ressources-emplois – évolution des indices de prix chaînés

(variations trimestrielles et annuelles en %, données CVS-CJO)

	2024				2025				2026				2024	2025	2026
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Produit intérieur brut	0,4	-0,1	0,9	0,0	0,4	0,0	0,3	0,4	0,3	0,4	0,9	0,5	2,0	1,1	1,6
Importations	-0,2	0,8	-1,2	0,4	0,7	-2,0	-0,3	-0,5	1,4	3,5	0,1	0,9	-1,0	-1,2	3,3
Total des ressources	0,2	0,4	0,2	0,5	0,6	-0,5	0,1	-0,1	0,7	1,6	0,6	0,7	0,7	0,8	2,3
Dépenses de consommation des ménages	0,8	-0,3	0,4	-0,3	0,6	0,1	0,4	0,2	0,6	1,0	0,6	0,6	2,2	0,8	2,2
Dépenses de consommation des administrations*	-0,2	0,5	0,3	0,4	0,5	0,1	0,2	0,1	0,2	0,4	0,3	0,4	2,1	1,4	1,0
Formation brute de capital fixe (FBCF)	0,3	0,1	0,3	0,3	0,6	0,1	0,2	0,3	0,5	0,9	0,6	0,5	1,0	1,2	2,0
<i>dont entreprises non financières (ENF)</i>	0,5	0,2	0,2	0,4	0,7	-0,1	0,1	0,3	0,5	0,8	0,5	0,5	1,6	1,2	1,8
<i>dont ménages</i>	0,2	0,0	0,4	-0,1	0,4	0,9	0,3	0,0	0,3	0,8	0,9	0,5	-0,3	1,5	2,0
Exportations	0,1	-0,1	0,0	0,8	-0,1	-2,0	-0,2	0,2	0,9	2,5	1,3	0,7	-0,8	-1,1	3,2
Demande intérieure finale hors stocks**	0,4	0,0	0,4	0,0	0,6	0,1	0,3	0,2	0,5	0,8	0,5	0,5	1,9	1,1	1,8
Emplois hors stocks	0,3	0,4	0,1	0,5	0,5	-0,4	0,1	-0,1	0,7	1,6	0,7	0,7	0,6	0,8	2,4

■ Préviation.

* Dépenses de consommation des administrations publiques (APU) et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

** Les variations de stocks comprennent les acquisitions nettes d'objets de valeur.

Lecture : au troisième trimestre 2026, le déflateur du PIB augmenterait de 0,9 % par rapport au deuxième trimestre 2026. Son évolution en moyenne annuelle serait de 1,6 % en 2026 par rapport à 2025.

Source : Insee.

► 3. Variations de la valeur ajoutée par branche

(variations trimestrielles et annuelles en %, données CVS-CJO)

Branche	Poids	2024				2025				2026				2024	2025	2026
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Agriculture, sylviculture, et pêche	1,4	-6,4	-3,9	-0,5	2,9	4,7	3,5	0,6	-1,3	-3,7	-3,1	-2,5	3,1	-13,0	8,5	-6,2
Industrie	14,0	0,3	0,7	0,5	-0,4	0,3	-0,3	1,1	0,0	0,2	0,2	-0,4	0,4	5,4	0,7	0,8
Branches manufacturières	11,4	1,1	0,1	0,1	-0,2	0,5	0,2	0,5	-0,3	0,5	0,3	-0,6	0,5	4,2	0,8	0,7
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1,9	5,5	1,0	1,6	-0,3	0,8	-3,0	-1,5	0,7	1,3	0,4	-0,2		8,5	-1,2	
Cokéfaction et raffinage	0,1	-10,4	4,7	0,7	10,7	15,3	0,0	17,9	2,2	5,9	-1,5	1,4		6,0	38,2	
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1,4	0,3	0,1	0,3	0,2	0,5	0,3	-0,2	-0,4	0,2	-0,1	0,2		0,5	0,9	
Fabrication de matériels de transport	1,6	-2,5	-0,6	-0,2	1,3	2,5	6,4	2,5	-0,9	1,2	0,3	-2,2		3,4	9,3	
Fabrication d'autres produits industriels	6,3	1,3	-0,1	-0,4	-0,9	-0,2	-0,4	0,4	-0,4	0,3	0,3	-0,4		3,8	-1,3	
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2,6	-4,4	2,4	1,7	-0,9	-0,6	-2,8	4,0	1,1	-1,1	0,0	0,4	-0,2	9,5	0,3	1,1
Construction	5,5	-0,2	-0,3	-0,1	-0,8	-0,3	0,3	0,3	0,2	-1,9	-0,6	-0,4	0,0	-0,1	-0,6	-2,2
Services principalement marchands	57,6	0,4	0,3	0,6	-0,1	0,2	0,3	0,4	0,4	0,0	0,1	0,2	0,2	1,6	1,1	0,7
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	9,6	0,7	-0,3	-0,6	0,6	-0,2	0,6	0,6	-0,1	-0,8	-0,2	-0,2		0,6	0,6	
Transports et entreposage	4,7	-1,3	-0,2	1,7	1,2	-0,2	0,2	-1,1	1,1	-0,2	-0,3	0,2		-0,2	1,4	
Activités financières et d'assurance	3,1	1,5	1,0	0,5	0,7	0,0	-0,5	0,1	0,0	-0,6	-0,7	0,2		2,2	0,7	
Activités immobilières	14,5	0,0	-0,1	0,1	0,2	0,3	0,4	0,4	0,3	0,1	0,3	0,2		-0,1	1,1	
Hébergement et restauration	2,6	2,9	2,2	2,1	0,5	-0,1	1,6	-0,4	0,2	-0,5	0,1	0,2		7,0	3,0	
Information et communication	5,5	-0,1	0,4	1,2	0,0	0,3	0,5	1,6	0,2	0,4	-0,2	0,6		2,1	2,3	
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14,4	0,6	0,8	0,4	-0,6	0,5	0,2	0,7	0,8	0,4	0,3	0,6		3,0	1,2	
Autres activités de services	3,1	1,4	0,4	4,6	-3,9	-0,3	-0,7	0,1	-0,3	0,3	0,7	-0,2		3,9	-1,5	
Services principalement non marchands	21,5	0,5	0,4	0,3	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	0,3	0,3	0,2	0,1	1,5	0,5	0,9
Valeur ajoutée totale	100,0	0,4	0,3	0,5	-0,1	0,2	0,2	0,5	0,2	-0,1	0,1	0,0	0,2	1,8	0,9	0,5

■ Préviation.

Lecture : au troisième trimestre 2026, la valeur ajoutée de la branche manufacturière diminuerait de 0,6 % par rapport au deuxième trimestre 2026.

Source : Insee.

► 4. Évolution de l'emploi total

(en milliers, CVS en fin de période)

	Évolution sur un trimestre												Évolution sur un an		
	2024				2025				2026				2024	2025	2026
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Emploi salarié	38	-6	32	-41	-11	12	-18	-32	1	-23	-14	-15	22	-48	-52
	0,1 %	0,0 %	0,1 %	-0,2 %	0,0 %	0,0 %	-0,1 %	-0,1 %	0,0 %	-0,1 %	-0,1 %	-0,1 %	0,1 %	-0,2 %	-0,2 %
Par secteur d'activité															
Agriculture	0	-1	7	-4	0	3	-15	16	-5	-8	-2	-2	2	4	-18
Industrie	6	5	2	-1	-3	-9	-4	-5	-4	-3	-4	-3	12	-21	-14
Construction	-5	-8	-7	-7	-6	-5	-3	-5	-7	-7	-8	-7	-27	-19	-29
Tertiaire marchand	22	-25	8	-21	-10	21	-16	-11	4	-9	-5	-3	-16	-16	-13
dont intérim	-4	-18	-8	-15	-3	2	-5	0	-1	-7	2	2	-45	-5	-4
dont hors intérim	26	-7	16	-5	-8	19	-11	-11	5	-2	-7	-5	30	-11	-9
Tertiaire non-marchand	15	22	23	-9	9	2	19	-27	13	3	5	0	51	2	21
Par type d'employeur															
Privé	28	-21	19	-27	-18	6	-37	-12	-8	-24	-19	-15	-1	-62	-66
dont alternants	10	0	0	6	-1	-2	-34	-5	-4	-6	-30	-14	16	-42	-53
dont hors alternants	18	-21	18	-33	-18	8	-3	-7	-4	-18	11	-2	-17	-19	-13
Public	10	15	13	-15	7	6	19	-20	8	1	5	0	23	13	14
Emploi non salarié	33	19	16	28	16	25	28	22	36	34	15	10	96	90	95
Emploi total	71	13	48	-13	5	37	10	-10	37	10	1	-5	118	42	43
	0,2 %	0,0 %	0,2 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,4 %	0,1 %	0,1 %

■ Préviation.

Note : dans ce tableau, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire marchand.

Lecture : au deuxième trimestre 2026, l'emploi salarié est quasi stable (-0,1 %).

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee.

Note de conjoncture

► 5. Évolution de l'emploi, du chômage et de la population active

(variation en moyenne trimestrielle et annuelle en milliers, données CVS)

	Évolution sur un trimestre												Évolution sur un an			
	2024				2025				2026				2023	2024	2025	2026
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T4	T4	T4	T4
Emploi (1)	73	42	30	17	-4	21	24	0	13	23	6	-2	276	163	41	40
<i>rappel : emploi en fin de période</i>	71	13	48	-13	5	37	10	-10	37	10	1	-5	247	118	42	43
Chômage (2)	-24	-44	33	-32	57	35	71	64	62	57	44	29	158	-67	226	191
Population active = (1) + (2)	49	-2	63	-15	53	56	95	64	75	80	49	27	434	96	267	231
<i>Population active tendancielle ajustée (a)</i>	69	69	68	68	63	57	51	45	48	48	40	25	219	274	216	159
<i>Effet de flexion conjoncturel (b)</i>	7	4	3	2	0	2	2	0	1	2	1	0	28	16	4	4
<i>Effet de l'alternance sur l'activité des jeunes (c)</i>	12	8	4	6	11	8	-5	10	-2	-3	9	2	37	30	25	6
<i>Résidu (d)</i>	-39	-83	-12	-91	-21	-12	46	9	28	33	0	0	150	-224	22	62
Variation du taux de chômage	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,3	-0,2	0,6	0,6
Niveau du taux de chômage	7,5	7,4	7,4	7,4	7,5	7,6	7,8	8,0	8,1	8,3	8,5	8,6				

■ Prévvision.

(a) Tendence basée sur les projections de population active de 2022 ajustées des évolutions de population en 2026, y compris effet de la réforme des retraites de 2023 et de sa suspension à partir du troisième trimestre 2026 et effet de la réforme de l'Assurance chômage de 2023.

(b) Cet effet de flexion représente le fait que de nouveaux actifs se présentent sur le marché du travail lorsque la conjoncture de l'emploi s'améliore.

(c) Effet basé sur les données de suivi des politiques d'emploi sur l'alternance et les formations (Dares, calculs Insee), sur l'observation des effets de la Loi pour le plein emploi.

(d) Cet effet de flexion représente le fait que de nouveaux actifs se présentent sur le marché du travail lorsque la conjoncture de l'emploi s'améliore.

Note : l'emploi correspond ici à l'emploi total (salariés et non salariés), mesuré en moyenne trimestrielle.

Lecture : entre le premier trimestre et le deuxième trimestre 2026, l'emploi augmente de 23 000 personnes en moyenne, le chômage augmente de 57 000 et la population active de 80 000. Le taux de chômage est en augmentation (+0,2 point), à 8,3 %, soit +0,7 point sur un an.

Champ : France (hors Mayotte), sauf pour le niveau et la variation du taux de chômage (champ : France), personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi, Estimations trimestrielles d'emploi.

► 6. Indices des prix à la consommation

(glissement annuel en %)

Regroupements IPC* (pondérations 2026)	juillet 2026	août 2026	septembre 2026	octobre 2026	novembre 2026	décembre 2026	Moyenne annuelle	
							2025	2026
Alimentation (14,9 %)	1,0	1,1	1,3	1,4	1,3	1,4	1,2	1,4
<i>Produits frais (1,7 %)</i>	3,8	5,8	6,4	6,5	5,2	4,1	1,0	3,7
<i>Autres produits alimentaires (13,2 %)</i>	0,6	0,5	0,6	0,8	0,8	1,0	1,2	1,0
Tabac (1,7 %)	3,3	3,3	3,3	3,3	3,2	3,2	4,3	3,2
Produits manufacturés (23,9 %)	-0,7	-0,4	-0,2	0,0	0,2	0,3	-0,2	-0,4
<i>Habillement-chaussures (3,3 %)</i>	-2,9	-1,4	-0,8	-0,4	-0,1	0,2	0,7	-0,7
<i>Produits de santé (4,0 %)</i>	-2,2	-2,2	-2,1	-2,0	-1,8	-1,7	-1,7	-2,4
<i>Autres produits manufacturés (16,7 %)</i>	-0,1	0,2	0,3	0,5	0,7	0,8	-0,1	0,1
Énergie (7,6 %)	12,6	16,7	17,3	18,1	16,2	17,6	-5,6	11,3
<i>Produits pétroliers (3,7 %)</i>	20,7	28,7	28,3	27,6	23,1	25,7	-4,4	20,4
<i>Produits non pétroliers (3,9 %)</i>	5,0	5,5	6,9	9,1	9,7	10,0	-6,7	2,6
Services (51,9 %)	2,2	2,0	2,0	2,1	2,1	2,3	2,3	2,0
<i>Loyers, eau, enlèvement des ordures ménagères (8,3 %)</i>	1,9	1,9	2,0	1,9	1,5	1,6	2,6	1,8
<i>Services de santé (7,8 %)</i>	0,2	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5	1,7	0,2
<i>Services de transports (3,0 %)</i>	1,2	1,8	2,7	3,2	4,5	5,0	0,5	2,1
<i>Services de communication (1,9 %)</i>	10,7	10,1	6,2	5,3	7,7	7,6	-8,7	5,6
<i>Autres services (30,8 %)</i>	2,5	2,1	2,2	2,2	2,2	2,3	3,1	2,2
<i>dont hébergement-restauration (9,4 %)</i>	3,9	2,4	3,2	3,2	3,1	3,1	2,4	3,0
<i>dont protection sociale (3,4 %)</i>	2,8	3,1	3,4	3,4	3,3	3,4	4,1	2,6
<i>dont assurances (3,1 %)</i>	2,3	3,7	3,8	3,9	3,8	5,0	8,3	4,0
Ensemble (100 %)	2,1	2,4	2,6	2,7	2,7	2,9	0,9	2,1
<i>Ensemble hors énergie (92,4 %)</i>	1,2	1,2	1,4	1,4	1,5	1,6	1,5	1,3
<i>Ensemble hors tabac (98,3 %)</i>	2,1	2,4	2,6	2,7	2,7	2,8	0,9	2,0
Ensemble sous-jacent (61,6 %)	1,3	1,2	1,3	1,4	1,6	1,7	1,2	1,2
Ensemble IPCH**	2,4	2,7	2,9	3,0	2,9	3,1	0,9	2,3

■ Estimation provisoire.

■ Prévvision.

* : indice des prix à la consommation (IPC).

** : indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH).

Lecture : en août 2026, selon l'estimation provisoire, l'inflation d'ensemble s'établit à +2,4 %. Le glissement annuel des prix alimentaires est de +1,1 %.

Source : Insee.

► 7. Évolutions du salaire moyen par tête (SMPT) et du salaire mensuel de base (SMB)

(évolutions en %, données CVS)

	Évolution en glissement trimestriel								Évolution en glissement annuel								Évolution en moyenne annuelle		
	2025				2026				2025				2026				2024	2025	2026
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Salaire moyen par tête (SMPT) dans les branches marchandes non agricoles	0,6	0,5	0,6	0,3	0,6	0,4	0,6	0,8	2,0	2,0	2,2	1,9	1,9	1,8	1,9	2,4	2,5	2,0	2,0
Salaire mensuel de base (SMB)	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6	2,2	2,1	2,0	1,7	1,7	1,9	2,1	2,3	2,9	2,0	2,0
SMPT dans les administrations publiques (APU)																	3,4	0,6	1,2
SMPT réel* dans les branches marchandes non agricoles	0,1	0,3	0,2	0,2	-0,1	-0,5	0,1	0,2	0,5	0,8	0,8	0,8	0,7	-0,1	-0,3	-0,3	0,2	0,7	0,0
SMPT réel* dans les APU																	1,1	-0,7	-0,8

■ Préviation.

* au sens du prix de la consommation hors services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM).

Source : Dares, Insee.

► 8. Composantes du revenu disponible brut des ménages

(variations trimestrielles et annuelles en %)

	Variations trimestrielles												Variations annuelles		
	2024				2025				2026				2024	2025	2026
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Revenu disponible brut, dont :	1,6	0,4	1,2	-0,2	-0,4	0,3	0,0	0,5	0,5	0,5	0,6	0,8	4,9	0,5	1,8
<i>Revenu disponible brut hors SIFIM</i>	<i>1,6</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>0,3</i>	<i>-0,5</i>	<i>0,3</i>	<i>-0,1</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>	<i>0,7</i>	<i>5,1</i>	<i>0,8</i>	<i>1,5</i>
Revenus d'activité (68 %)	0,4	0,7	0,5	0,4	0,4	0,5	0,3	0,3	0,3	0,3	0,5	0,7	2,9	1,9	1,5
<i>dont masse salariale brute (61 %)</i>	<i>0,5</i>	<i>0,7</i>	<i>0,6</i>	<i>0,5</i>	<i>0,3</i>	<i>0,5</i>	<i>0,3</i>	<i>0,3</i>	<i>0,4</i>	<i>0,3</i>	<i>0,5</i>	<i>0,6</i>	<i>3,2</i>	<i>1,8</i>	<i>1,5</i>
<i>dont masse salariale SMNA (43 %)</i>	<i>0,8</i>	<i>0,5</i>	<i>0,3</i>	<i>0,5</i>	<i>0,5</i>	<i>0,5</i>	<i>0,3</i>	<i>0,3</i>	<i>0,4</i>	<i>0,3</i>	<i>0,5</i>	<i>0,7</i>	<i>2,7</i>	<i>1,7</i>	<i>1,6</i>
<i>dont EBE des entrepreneurs individuels * (7 %)</i>	<i>-0,2</i>	<i>-0,1</i>	<i>0,4</i>	<i>0,1</i>	<i>1,1</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>0,6</i>	<i>-0,1</i>	<i>-0,5</i>	<i>0,5</i>	<i>0,8</i>	<i>0,6</i>	<i>2,8</i>	<i>1,2</i>
Prestations sociales en espèces (34 %)	3,1	0,8	1,0	0,6	1,0	0,6	0,3	0,5	0,6	0,4	0,8	1,0	6,0	2,9	2,3
Revenus du patrimoine (y compris EBE des ménages purs) (23 %)	2,9	-1,0	1,3	-2,9	-1,5	-0,9	-0,3	1,1	0,8	1,7	1,6	1,3	6,4	-3,9	3,7
<i>Revenus du patrimoine hors SIFIM</i>	<i>3,2</i>	<i>1,7</i>	<i>0,4</i>	<i>-0,7</i>	<i>-2,0</i>	<i>-0,9</i>	<i>-0,7</i>	<i>0,5</i>	<i>1,0</i>	<i>1,5</i>	<i>0,9</i>	<i>0,9</i>	<i>7,2</i>	<i>-2,8</i>	<i>2,7</i>
<i>dont revenus de la propriété hors SIFIM</i>	<i>7,1</i>	<i>2,7</i>	<i>-0,1</i>	<i>-2,4</i>	<i>-6,7</i>	<i>-4,6</i>	<i>-3,8</i>	<i>-0,5</i>	<i>2,5</i>	<i>2,0</i>	<i>2,3</i>	<i>1,6</i>	<i>15,9</i>	<i>-12,8</i>	<i>2,0</i>
<i>dont EBE des ménages purs hors SIFIM</i>	<i>1,2</i>	<i>1,1</i>	<i>0,6</i>	<i>0,2</i>	<i>0,6</i>	<i>1,1</i>	<i>0,8</i>	<i>1,0</i>	<i>0,3</i>	<i>1,3</i>	<i>0,3</i>	<i>0,5</i>	<i>2,9</i>	<i>2,8</i>	<i>3,1</i>
Prélèvements sociaux et fiscaux (-24 %)	1,8	0,5	-0,8	0,1	2,8	0,2	1,1	0,7	0,5	0,9	1,5	1,4	2,9	3,5	3,4
Prix de la consommation des ménages	0,8	-0,3	0,4	-0,3	0,6	0,1	0,4	0,2	0,6	1,0	0,6	0,6	2,2	0,8	2,2
<i>Prix de la consommation des ménages hors SIFIM</i>	<i>0,8</i>	<i>0,5</i>	<i>0,1</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>	<i>0,2</i>	<i>0,3</i>	<i>0,1</i>	<i>0,6</i>	<i>0,9</i>	<i>0,5</i>	<i>0,5</i>	<i>2,2</i>	<i>1,3</i>	<i>2,0</i>
Pouvoir d'achat du RDB	0,8	0,7	0,8	0,1	-1,0	0,1	-0,4	0,3	-0,1	-0,5	0,0	0,1	2,7	-0,4	-0,4
Pouvoir d'achat du RDB par unité de consommation	0,7	0,5	0,7	0,0	-1,1	0,1	-0,4	0,2	-0,2	-0,6	-0,1	0,1	2,2	-0,7	-0,7

■ Préviation.

* L'excédent brut d'exploitation (EBE) des entrepreneurs individuels est le solde du compte d'exploitation des entreprises individuelles.

Note : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2024.

Lecture : le revenu disponible des ménages (hors Sifim) a progressé de +0,4 % au deuxième trimestre 2026 par rapport au premier trimestres 2026. Il augmenterait de 0,5 % au troisième trimestre 2026.

Source : Insee.

Note de conjoncture

► 9. Consommation trimestrielle des ménages passée et prévue

(variations trimestrielles et annuelles, en %, données CVS-CJO)

Produits	Part dans la consommation (1)	2024				2025				2026				2024	2025	2026
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Ensemble des biens	44 %	0,4	-0,8	0,5	0,2	-0,2	-0,2	0,1	0,6	-0,7	0,3	0,6	-0,1	-0,5	0,0	0,3
Biens alimentaires	17 %	0,3	-2,1	0,9	0,6	-0,5	1,3	-0,9	0,4	-0,8	0,0	0,1	0,0	-1,5	0,5	-0,6
Produits agricoles	3 %	-0,5	-1,9	0,6	0,2	1,4	0,4	0,0	2,2	-0,3	-1,0	-1,0	0,0	-2,4	2,2	0,2
Produits agroalimentaires	14 %	0,5	-2,2	1,0	0,7	-0,8	1,4	-1,1	0,0	-0,8	0,2	0,3	0,0	-1,4	0,1	-0,7
Cokéfaction et raffinage	4 %	1,5	-0,2	0,3	-0,5	0,1	1,2	-2,5	0,8	-2,6	-3,5	-0,5	-0,5	-0,1	-0,4	-5,9
Autres biens manufacturés	19 %	0,0	-0,4	-0,1	0,2	-0,8	-0,3	0,7	0,7	0,3	1,5	0,7	-0,2	-0,2	-0,5	2,5
Biens d'équipement	3 %	0,8	0,6	0,9	-1,2	1,1	0,1	2,2	1,3	0,3	2,8	0,0	-1,5	0,8	2,3	4,1
Matériels de transport	5 %	-2,4	0,6	-1,8	2,4	-3,5	-0,1	1,2	0,7	0,9	2,3	2,0	0,0	-0,2	-1,8	4,8
Autres produits industriels	11 %	0,9	-1,1	0,5	-0,4	-0,1	-0,5	0,1	0,6	0,0	0,8	0,2	0,0	-0,4	-0,6	1,0
Énergie, eau, déchets	5 %	1,5	2,1	1,1	-0,4	2,3	-5,1	3,2	0,5	-2,3	-0,4	3,0	0,0	1,5	0,9	-0,5
Ensemble des services	57 %	0,4	0,4	1,2	-0,3	0,3	0,4	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	1,9	1,2	0,7
Construction	2 %	-0,1	-0,3	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	-0,2	0,4	0,1	-0,1	0,2	-0,5	-1,8	-0,1
Commerce (2)	0 %	-2,4	0,6	-0,6	-1,7	0,3	0,1	-0,2	1,0	0,3	0,1	0,1	0,1	-3,3	-0,9	1,2
Services marchands hors commerce	46 %	0,5	0,3	1,4	-0,3	0,4	0,5	0,2	0,3	0,0	0,2	0,1	0,1	1,9	1,5	0,7
Transport	3 %	2,2	0,4	1,3	-0,2	0,7	1,1	-0,1	1,1	-0,8	0,0	0,5	0,0	5,5	2,3	0,4
Hébergement-restauration	9 %	1,0	0,6	1,1	0,3	0,0	2,3	-0,5	0,2	-0,6	0,0	0,1	0,0	2,4	2,5	-0,1
Information-communication	4 %	0,2	-0,5	1,0	2,1	-0,1	-0,1	0,8	-0,4	-0,1	-1,2	-0,3	0,0	1,1	2,1	-1,0
Services financiers	8 %	-0,5	-0,3	-0,1	0,0	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-0,7	0,3	0,4
Services immobiliers	19 %	0,3	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,2	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	1,3	1,3	1,3
Services aux entreprises	3 %	0,3	0,2	1,9	0,2	1,8	-1,2	1,9	0,9	0,5	-0,7	0,1	0,0	3,5	3,2	1,4
Services aux ménages	4 %	1,3	0,6	9,8	-7,4	0,5	-0,3	0,7	-0,6	0,5	1,7	-0,5	-0,5	5,5	-0,5	1,3
Services non marchands	5 %	-0,3	1,5	0,3	0,0	0,0	-0,5	0,2	0,0	0,7	0,4	0,2	0,6	3,3	0,3	1,2
Consommation totale sur le territoire	101 %	0,4	-0,1	0,9	-0,1	0,1	0,2	0,2	0,4	-0,2	0,2	0,3	0,0	0,9	0,7	0,5
Correction territoriale	-1 %	12,4	1,8	4,9	-7,7	11,7	7,9	5,0	9,5	6,5	-3,4	1,1	1,1	15,1	20,4	16,6
Importations de services touristiques		-0,4	-1,0	2,3	3,4	1,2	-0,6	-0,5	0,3	0,2	-0,5	0,4	0,4	4,2	3,9	-0,1
Exportations de services touristiques		2,3	-0,4	2,9	0,7	3,5	1,4	0,9	2,7	1,9	-1,3	0,6	0,6	6,5	7,7	4,2
Consommation totale des résidents	100 %	0,3	-0,1	0,8	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	-0,3	0,3	0,3	0,0	0,7	0,5	0,3

■ Prévission.

(1) Poids dans la dépense de consommation des ménages en euros courants en 2023.

(2) Ce poste correspond aux achats en réparation d'automobiles et de motocycles. Les dépenses dans le commerce de détail hors automobiles et motocycles sont affectées aux produits correspondants.

Lecture : la consommation des ménages à augmenté de 0,3 % au deuxième trimestre 2026.

Source : Insee.

► 10. Consommation, pouvoir d'achat, taux d'épargne et investissement des ménages

(en variations trimestrielles et annuelles, en %, données CVS-CJO)

	2024				2025				2026				2024*	2025*	2026*
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Consommation :															
variations trimestrielles	0,3	-0,1	0,8	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	-0,3	0,3	0,3	0,0	0,7	0,5	0,3
Pouvoir d'achat :															
variations trimestrielles	0,8	0,7	0,8	0,1	-1,0	0,1	-0,4	0,3	-0,1	-0,5	0,0	0,1	2,7	-0,4	-0,4
Taux d'épargne :															
en % du revenu disponible brut	18,0	18,7	18,7	18,7	18,0	18,0	17,7	17,7	17,9	17,2	16,9	17,0	18,5	17,8	17,3
Investissement :															
variations trimestrielles	-3,5	-2,7	-1,4	0,7	0,5	0,1	0,5	0,6	-1,6	-0,4	0,0	-0,2	-10,0	0,1	-1,3

■ Prévission.

* variations annuelles pour les trois dernières colonnes (sauf moyenne annuelle pour le taux d'épargne).

Source : Insee.

► 11. Décomposition du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

(taux de marge en % de la valeur ajoutée des SNF, variations et contributions en points)

	2024				2025				2026				2024	2025	2026
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Taux de marge	32,8	32,2	33,2	33,0	32,5	32,0	32,4	32,5	31,5	31,5	31,8	31,8	32,8	32,4	31,6
Variation du taux de marge*	-0,9	-0,6	1,0	-0,3	-0,4	-0,5	0,4	0,2	-1,0	-0,1	0,3	0,0	-0,1	-0,4	-0,7
Productivité (+)	0,0	0,0	0,2	0,0	0,4	0,3	0,5	0,3	0,0	0,1	-0,1	0,1	0,7	1,1	0,6
Coût du travail par tête réel** (-)	-0,1	0,0	-0,2	-0,1	-0,2	-0,3	0,0	-0,4	-0,2	0,3	0,0	-0,1	-0,3	-0,7	-0,5
dont salaire par tête réel** (-)	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,0	-0,3	0,0	-0,3	0,0	0,3	0,0	-0,2	0,0	-0,5	-0,1
dont taux de cotisation employeur (-)	-0,2	-0,1	-0,1	0,1	-0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,2	0,0	0,0	0,0	-0,3	-0,2	-0,3
Ratio prix de VA / prix à la consommation des ménages** (+)	-0,8	-0,6	0,8	-0,3	-0,6	-0,6	-0,1	0,3	-0,6	-0,5	0,5	0,0	-0,6	-1,0	-0,8
Autres éléments	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	-0,1

■ Préviation.

* la variation affichée ici résulte d'une différence calculée avant arrondi.

**au sens du déflateur de la consommation des ménages, hors prix des services intermédiaires financiers indirectement mesurés (SIFIM).

Note : le taux de marge (TM) mesure la part de la valeur ajoutée qui rémunère le capital.

Sa variation se décompose de façon complémentaire entre :

- les évolutions de la productivité (Y/L), avec Y la valeur ajoutée et L l'emploi, et du ratio du prix de la valeur ajoutée au prix à la consommation des ménages, ou termes de l'échange (P_{VA}/IPC), qui jouent positivement ;
- les évolutions du coût réel du travail (W/IPC , où W représente le coût du travail par tête), qui jouent négativement sur le taux de marge.
- d'autres facteurs : il s'agit notamment des impôts sur la production nets des subventions.

Cette décomposition est synthétisée dans l'équation :

$$TM = \frac{EBE}{VA} \approx 1 - \frac{WL}{Y P_{VA}} + \text{autres facteurs} = 1 - \frac{L}{Y} \frac{W}{IPC} \frac{IPC}{P_{VA}} + \text{autres facteurs}$$

Lecture : au deuxième trimestre 2026, le taux de marge des SNF s'établit à 31,5 %, en baisse de 0,1 point par rapport au trimestre précédent. L'évolution du salaire réel moyen par tête y contribue à hauteur de 0,3 point.

Source : Insee.

► 12. Investissement par secteurs institutionnels et par produits

(variations trimestrielles et annuelles en %, données CVS-CJO)

	2024				2025				2026				2024	2025	2026
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Entreprises non financières	-0,5	0,6	-1,2	0,2	0,2	0,4	1,0	-0,3	-0,5	0,1	-0,6	0,0	-0,3	0,7	-0,3
Biens	-1,0	-0,5	-3,5	-0,1	1,2	1,1	0,8	-1,7	-0,2	0,6	-2,2	-0,6	-3,4	0,0	-1,5
Construction	0,5	0,3	0,1	-1,2	-2,1	-0,7	0,2	0,7	-2,0	0,4	-0,2	0,2	0,6	-3,2	-1,4
Services	-0,8	2,1	0,0	1,5	1,1	0,5	1,8	0,4	0,3	-0,6	0,6	0,3	2,1	4,3	1,6
Ménages	-3,5	-2,7	-1,4	0,7	0,5	0,1	0,5	0,6	-1,6	-0,4	0,0	-0,2	-10,0	0,1	-1,3
Construction	-3,3	-3,9	-1,6	-1,1	-0,6	-0,5	0,6	0,1	-2,2	-0,1	0,3	0,1	-10,6	-3,3	-1,9
Services	-4,4	1,8	-0,5	6,9	4,4	1,9	0,3	2,3	0,1	-1,2	-1,0	-1,0	-8,0	12,2	0,7
Administrations publiques (APU)	1,6	2,5	0,3	-0,4	0,9	1,4	0,5	0,3	-1,4	-1,1	-0,6	0,1	5,2	2,7	-1,7
Total	-0,7	0,4	-0,9	0,1	0,3	0,5	0,7	0,1	-0,8	-0,3	-0,4	0,0	-1,1	0,7	-0,6

■ Préviation.

Lecture : l'investissement total des entreprises non financières a augmenté de 0,1 % au deuxième trimestre 2026.

Source : Insee.

► 13. Commerce extérieur (importations et exportations)

(variations en % ; volumes au prix de l'année précédente chaînés)

	2024				2025				2026				2024	2025	2026
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Exportations totales	0,7	1,5	-1,0	1,7	-0,5	0,1	2,8	1,0	-3,0	2,9	1,2	1,0	3,0	2,4	2,2
Produits manufacturés	0,9	1,6	-3,2	3,2	-1,6	-0,1	4,6	1,0	-5,3	4,5	1,8	1,3	0,8	1,9	2,1
Importations totales	-0,5	0,5	0,3	1,1	0,7	1,1	1,0	-0,5	-0,6	1,1	0,8	0,6	-0,7	3,0	1,2
Produits manufacturés	0,4	-0,1	-0,1	0,6	0,3	1,8	1,5	-1,0	-1,1	1,6	0,9	0,7	-1,7	2,5	1,1

■ Préviation.

Lecture : au deuxième trimestre 2026, les exportations françaises ont augmenté de 2,9 %.

Source : Insee.

Note de conjoncture

► 14. Environnement international

(niveaux ; variations trimestrielles – annuelles pour les trois dernières colonnes – en %)

	Variations trimestrielles en %												Variations annuelles		
	2024				2025				2026				en %		
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	2024	2025	2026
Change euro-dollar	1,09	1,08	1,10	1,07	1,05	1,13	1,17	1,16	1,17	1,16	1,15	1,16	1,08	1,13	1,16
Baril de Brent (en dollars)	82,9	84,7	80,0	74,6	75,9	67,8	68,8	63,1	78,1	96,6	87,1	90,0	80,5	68,8	88,0
Baril de Brent (en euros)	76,3	78,7	72,8	69,9	72,1	59,8	58,9	54,2	66,7	83,1	75,6	77,6	74,4	61,0	75,8
Commerce mondial (variations)	0,6	2,2	0,1	0,3	1,5	0,5	0,3	0,3	1,3	0,6	1,0	0,8	2,9	3,0	2,9
Importations des économies avancées	0,4	1,7	0,8	0,4	2,8	-1,2	0,2	0,2	1,5	1,4	0,9	0,7	2,4	3,1	3,1
Importations des économies émergentes	1,0	3,4	-1,3	0,2	-1,5	4,5	0,5	0,6	0,7	-1,2	1,2	1,0	4,0	2,6	2,5
Demande mondiale adressée à la France	0,5	1,6	0,2	0,8	1,8	-0,3	0,3	0,5	1,0	0,7	0,9	0,7	1,8	2,9	2,7
Produit intérieur brut (variations)															
France	0,2	0,2	0,4	0,0	0,2	0,2	0,4	0,3	-0,2	0,0	0,1	0,2	1,4	0,9	0,4
Allemagne	0,2	-0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3	0,4	0,3	0,1	0,3	0,0	0,3	1,0
Italie	0,1	0,2	0,0	0,1	0,3	0,0	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,6	0,7	0,9
Espagne	1,1	0,9	0,8	0,8	0,5	0,7	0,6	0,8	0,6	0,7	0,6	0,5	3,5	2,8	2,6
Zone euro (quatre principales économies)	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,4	0,3	0,3	0,2	0,3	1,0	0,9	1,1
Royaume-Uni	0,7	0,6	0,2	0,4	0,6	0,2	0,1	0,1	0,6	0,4	0,3	0,0	1,0	1,3	1,2
États-Unis	0,2	0,9	0,8	0,5	-0,2	0,9	1,1	0,1	0,5	0,4	0,6	0,4	2,8	2,1	2,1
Chine	1,3	1,0	1,4	1,6	1,1	1,2	1,1	1,1	1,3	0,9	1,0	1,0	5,0	5,1	4,5

■ Prévision.

Source : S&P Global, Commodity Research Bureau, OCDE, CEPII, Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA, NBSC, calculs Insee.

► 15. Synthèse des principales économies de la zone euro

(évolutions en %, contributions en points)

Allemagne	Variations trimestrielles en %												Variations annuelles		
	2024				2025				2026				en %		
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	2024	2025	2026
Produit intérieur brut	0,2	-0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3	0,4	0,3	0,1	0,3	0,0	0,3	1,0
Consommation privée (53 %)	1,1	0,2	0,3	0,8	0,6	-0,1	-0,1	1,0	-0,6	0,1	0,1	0,1	1,4	1,4	0,2
Investissement (20 %)	0,6	-1,6	-0,3	0,5	0,3	-1,1	0,2	1,2	-1,3	-0,2	0,6	0,6	-2,0	-0,4	-0,3
Consommation publique (23 %)	1,2	1,7	1,1	0,2	-0,7	0,8	0,8	1,2	0,9	0,1	0,3	0,3	3,9	1,7	2,7
Exportations (42 %)	-1,2	0,6	-1,4	-0,6	1,5	-1,2	-0,7	-0,1	2,4	2,0	0,5	0,7	-1,5	-0,8	3,5
Importations (-40 %)	-0,5	1,4	0,8	0,2	1,6	0,6	-0,2	0,5	0,5	1,5	0,6	0,8	-0,4	3,0	2,6
Contributions															
Demande intérieure hors stocks	1,0	0,1	0,3	0,5	0,2	-0,1	0,2	1,0	-0,4	0,1	0,2	0,2	1,1	1,1	0,7
Variations de stocks	-0,4	0,0	0,7	0,0	-0,1	0,8	0,0	-0,5	0,1	0,1	-0,1	0,1	-0,6	0,7	-0,1
Commerce extérieur	-0,4	-0,3	-0,9	-0,3	0,0	-0,7	-0,2	-0,2	0,7	0,2	0,0	0,0	-0,5	-1,5	0,4

■ Prévisions.

Note : les % entre parenthèses représentent le poids dans le produit intérieur brut (PIB) en valeur en 2025.

Source : Destatis, prévisions Insee.

(évolutions en %, contributions en points)

Italie	Variations trimestrielles en %												Variations annuelles		
	2024				2025				2026				en %		
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	2024	2025	2026
Produit intérieur brut	0,1	0,2	0,0	0,1	0,3	0,0	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,6	0,7	0,9
Consommation privée (58 %)	1,4	0,3	0,2	0,5	0,1	0,3	0,3	0,1	0,5	0,4	0,1	0,0	1,2	1,1	1,2
Investissement (23 %)	-2,9	-1,1	-1,9	2,2	1,4	1,6	1,2	0,9	0,8	0,3	0,5	0,5	-3,5	3,8	3,2
Consommation publique (18 %)	-0,1	0,7	0,2	0,3	-0,3	0,3	0,3	0,2	0,0	-0,1	0,0	0,0	1,5	0,6	0,2
Exportations (34 %)	-1,4	-1,5	-0,1	-0,2	2,5	-1,8	2,3	-1,0	2,3	0,8	0,7	0,5	-1,1	1,4	3,3
Importations (-33 %)	-0,7	0,4	1,2	-0,1	1,9	-0,1	2,1	1,5	0,0	1,7	0,7	0,5	-1,8	3,9	3,9
Contributions															
Demande intérieure hors stocks	0,1	0,0	-0,2	0,8	0,3	0,6	0,5	0,3	0,5	0,3	0,2	0,1	0,2	1,5	1,4
Variations de stocks	0,3	0,8	0,7	-0,6	-0,2	0,0	-0,4	0,8	-0,9	0,2	0,0	0,0	0,2	-0,1	-0,3
Commerce extérieur	-0,4	-0,6	-0,4	0,0	0,2	-0,6	0,1	-0,8	0,8	-0,3	0,0	0,0	0,2	-0,8	-0,2

■ Prévisions.

Note : les % entre parenthèses représentent le poids dans le produit intérieur brut (PIB) en valeur en 2025.

Source : Istat, prévisions Insee.

(évolutions en %, contributions en points)

Espagne	Variations trimestrielles en %												Variations annuelles		
	2024				2025				2026				en %		
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	2024	2025	2026
Produit intérieur brut	1,1	0,9	0,8	0,8	0,5	0,7	0,6	0,8	0,6	0,7	0,6	0,5	3,5	2,8	2,6
Consommation privée (56 %)	0,5	1,2	1,2	0,9	0,5	0,8	0,9	0,9	0,7	0,7	0,6	0,5	3,1	3,4	3,0
Investissement (19 %)	1,5	0,5	-0,6	3,6	1,0	0,8	2,1	2,1	0,3	0,4	0,7	0,6	3,6	5,8	4,0
Consommation publique (20 %)	0,6	0,0	1,6	0,1	0,6	0,2	1,4	0,2	0,6	0,3	0,4	0,4	2,9	2,4	2,1
Exportations (37 %)	2,2	0,6	0,3	0,1	2,3	1,3	-0,7	0,7	-0,6	0,8	0,8	0,6	3,2	3,6	1,2
Importations (-33 %)	1,3	0,6	1,2	1,2	2,2	1,7	1,4	1,2	-0,9	0,6	0,9	0,7	2,9	6,2	2,1
Contributions															
Demande intérieure hors stocks	0,7	0,8	0,9	1,2	0,6	0,6	1,2	1,0	0,6	0,5	0,6	0,5	3,0	3,5	2,9
Variations de stocks	0,1	0,1	0,2	0,0	-0,2	0,2	0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,4	0,3	0,1
Commerce extérieur	0,3	0,0	-0,3	-0,4	0,1	-0,1	-0,7	-0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	-1,0	-0,3

■ Prévisions.

Note : les % entre parenthèses représentent le poids dans le produit intérieur brut (PIB) en valeur en 2025.

Source : INE, prévisions Insee.

(évolutions en %, contributions en points)

Quatre principales économies de la zone euro*	Variations trimestrielles en %												Variations annuelles		
	2024				2025				2026				en %		
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	2024	2025	2026
Produit intérieur brut	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,4	0,3	0,3	0,2	0,3	1,0	0,9	1,1
Consommation privée	0,9	0,3	0,6	0,5	0,3	0,1	0,2	0,6	-0,1	0,3	0,2	0,1	1,4	1,4	0,9
Investissement	-0,4	-0,7	-0,8	1,1	0,6	0,1	0,8	1,0	-0,5	0,0	0,3	0,4	-1,3	1,6	0,9
Consommation publique	0,7	0,8	0,8	0,2	-0,3	0,5	0,7	0,6	0,6	0,2	0,3	0,2	2,6	1,3	1,8
Exportations	-0,3	0,4	-0,8	0,1	1,3	-0,6	0,7	0,1	0,6	1,8	0,8	0,7	0,3	1,0	2,8
Importations	-0,3	0,9	0,8	0,5	1,5	0,8	0,7	0,5	0,0	1,3	0,7	0,7	-0,3	3,6	2,4
Contributions															
Demande intérieure hors stocks	0,5	0,2	0,3	0,6	0,2	0,2	0,4	0,7	0,0	0,2	0,3	0,2	1,0	1,4	1,0
Variations de stocks	-0,1	0,1	0,6	-0,2	0,0	0,5	-0,2	-0,2	0,1	-0,1	-0,1	0,0	-0,2	0,3	-0,2
Commerce extérieur	-0,1	-0,1	-0,6	-0,1	0,0	-0,5	0,0	-0,1	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	-0,8	0,2

■ Prévisions.

* Allemagne, France, Italie, Espagne.

Source : Eurostat, Destatis, Istat, INE, prévisions Insee.

► 16. Synthèse Royaume-Uni

(évolutions en %, contributions en points)

	Variations trimestrielles en %												Variations annuelles		
	2024				2025				2026				en %		
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	2024	2025	2026
Produit intérieur brut (100 %)	0,7	0,6	0,2	0,4	0,6	0,2	0,1	0,1	0,6	0,4	0,3	0,0	1,0	1,3	1,2
Consommation privée (58 %)	0,3	-0,1	0,6	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,6	0,3	0,3	0,0	-0,1	0,9	1,1
Formation brute de capital fixe (23 %)	1,3	0,1	1,2	0,2	2,6	0,1	1,2	-0,1	0,4	1,2	0,6	0,6	1,8	4,0	2,3
Consommation publique (23 %)	-0,1	1,1	0,8	1,0	-0,2	1,2	0,3	0,1	1,2	-0,3	0,7	0,4	2,3	2,2	1,9
Exportations (34 %)	2,7	1,4	1,1	0,4	0,8	-1,2	1,5	0,1	0,2	0,5	0,5	0,3	1,3	1,9	1,4
Importations (-33 %)	-1,3	5,5	-2,3	3,8	0,5	0,3	0,4	0,5	1,4	0,5	0,7	0,5	2,7	4,1	3,0
Contributions															
Demande intérieure hors stocks	0,4	0,2	0,8	0,5	0,5	0,4	0,4	0,1	0,7	0,3	0,4	0,2	0,7	1,7	1,4
Variations de stocks	-1,0	1,8	-1,7	1,1	-0,1	0,3	-0,6	0,1	0,3	0,1	0,0	0,0	0,8	0,4	0,4
Échanges extérieur	1,3	-1,4	1,1	-1,1	0,1	-0,5	0,3	-0,1	-0,4	0,0	-0,1	-0,1	-0,5	-0,8	-0,6

■ Prévisions.

Note : les % entre parenthèses représentent le poids dans le produit intérieur brut (PIB) en valeur en 2025.

Source : ONS, calculs Insee.

Note de conjoncture

► 17. Synthèse États-Unis

(évolutions en %, contributions en points)

	Variations trimestrielles en %												Variations annuelles en %		
	2024				2025				2026				2024	2025	2026
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Produit intérieur brut (100 %)	0,2	0,9	0,8	0,5	-0,2	0,9	1,1	0,1	0,5	0,4	0,6	0,4	2,8	2,1	2,1
Consommation privée (58 %)	0,4	1,0	1,0	1,0	0,2	0,6	0,9	0,5	0,1	0,9	0,4	0,3	2,9	2,6	2,0
Formation brute de capital fixe (23 %)	0,7	0,4	0,4	-0,5	1,7	1,1	0,2	0,4	1,6	1,7	1,1	1,1	3,0	2,7	4,4
Consommation publique (18 %)	0,6	0,8	1,3	0,8	-0,2	0,0	0,6	-1,4	1,1	-0,2	0,5	0,5	3,8	1,1	0,5
Exportations (34 %)	1,1	0,2	2,2	-0,2	0,0	-0,5	2,3	-0,8	2,6	1,1	0,0	0,6	3,6	1,6	4,1
Importations (-33 %)	1,7	2,0	2,4	0,0	8,4	-8,3	-1,1	-0,2	2,8	3,0	1,0	0,8	5,8	2,7	2,8
Contributions															
Demande intérieure hors stocks	0,5	0,9	1,0	0,7	0,4	0,6	0,7	0,1	0,6	0,8	0,6	0,5	3,2	2,4	2,2
Variations de stocks	-0,2	0,3	0,0	-0,2	0,7	-0,9	0,0	0,0	0,1	-0,2	0,2	0,0	0,0	-0,1	-0,2
Commerce extérieur	-0,1	-0,3	-0,1	0,0	-1,2	1,2	0,4	-0,1	-0,1	-0,3	-0,1	-0,1	-0,4	-0,2	0,1

■ Prévisions.

Note : les % entre parenthèses représentent le poids dans le produit intérieur brut (PIB) en valeur en 2025.

Source : BEA, prévisions Insee.